

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME VINGT-QUATRIEME.

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

TOME VINGT-QUATRIEME.

Contenant des Pieces sur divers Sujets, & un Recueil de Lettres.



A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.



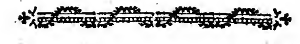


PIECES
DIVERSES.

TOME PREMIER.

EXTRAIT
DU PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet. Lucain.



LETTRE

De M. ROUSSEAU à M. DE BASTIDE.

J'AUROIS voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnèteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre en-

treprise; mais vous savez ma résolution, & faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du Public. Il y a six ans que M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'Abbé son oncle, j'avois commencé d'abréger ses écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des Ouvrages, & l'autre un jugement raisonné sur chaque projet: mais, après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre & que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la

Paix perpétuelle & ſur la *Polyſynodie*. Je vous envoie, Monſieur, le premier de ces extraits, comme un ſujet inaugural pour vous qui aimez la paix, & dont les écrits la reſpirent. Puiſſions-nous la voir bientôt rétablie entre les Puiſſances; car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'eſt pas aujourd'hui qu'on doit l'eſpérer. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

Rousseau.

A Montmorency, le 5 Décembre 1760.



PROJET

DE

PAIX PERPÉTUELLE (*).

COMME jamais Projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propose des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matiere laisse un homme sensible & vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme ; & je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zele rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre & repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence

(*) Cette Piece & les trois suivantes auroient dû être placées dans le premier volume de cette Collection ; mais la grosseur de ce volume nous a déterminé à les placer à la tête de celui-ci.

pour le bien public le premier obſtacle à tout ce qui peut le favoriſer.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour réſiſter au plaiſir de la perſuaſion, & je les plains de prendre ſi triſtement l'entêtement pour la ſageſſe. Mais j'eſpere que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuſe avec laquelle je prends la plume ſur un ſujet ſi intéreſſant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir & s'aimer; je vais penſer à une douce & paiſible ſociété de freres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun; &, réaliſant en moi-même un tableau ſi touchant, l'image d'une félicité qui n'eſt point, m'en fera goûter quelques inſtans une véritable.

Je n'ai pu refuſer ces premieres lignes au ſentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raiſonner de ſang-froid. Bien réſolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur à ſon tour de rien nier qu'il ne le réfute; car ce ne ſont pas tant les raiſonneurs que je crains, que

ceux qui, ſans ſe rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-tems médité ſur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour appercevoir des embarras & des obſtacles qui naiſſent moins de ſa conſtitution que de ſes relations externes; de ſorte que la plupart des ſoins qu'il faudroit conſacrer à ſa police, on eſt contraint de les donner à ſa ſureté, & de ſonger plus à le mettre en état de réſiſter aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre ſocial étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raiſon plutôt que des paſſions, eût-on tardé ſi long-tems à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ſes concitoyens & dans l'état de nature avec tout le reſte du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres que pour en allumer de générales, qui ſont mille fois plus terribles; & qu'en nous uniſſant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre-humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuſes contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouverne-

ment confédérative, qui, unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns & les autres à l'autorité des Loix. Ce gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits Etats, qu'il est redoutable au-dehors par sa puissance, que les Loix y sont en vigueur, & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chefs & les Etrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes, les Anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictions, les Etrusques leurs Lucumonies, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités, & les derniers soupirs de la Grece devinrent encore illustres dans la Ligue Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approcherent pour la sagesse de celle du Corps Germanique, de la Ligue Helvétique & des Etats Généraux. Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient suscepti-

bles, c'eſt que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en politique ainſi qu'en morale, l'étendue de nos connoiſſances ne prouve gueres que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonſtances qui laiſſent ſubſiſter des relations communes entre des Peuples diviſés. C'eſt ainſi que toutes les Puiſſances de l'Europe forment entr'elles une ſorte de ſyſtême qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, & par une ſorte d'équilibre qui eſt l'effet néceſſaire de tout cela; & qui, ſans que perſonne ſonge en effet à le conſerver, ne ſeroit pourtant pas ſi facile à rompre que le penſent beaucoup de gens.

Cette ſociété des Peuples de l'Europe n'a pas toujours exiſté, & les cauſes particulieres qui l'ont fait naître ſervent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du monde,

barbares & inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit gueres dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs & vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux especes dans l'humanité; dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe, il résultoit qu'un Gaulois ou un Ibére n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un Caffre ou un Américain, & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entre eux que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

Mais quand ce Peuple, souverain par nature, eût été soumis aux Romains ses esclaves, & qu'une partie de l'hémisphere connu eût subi le même joug, il se forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Empire; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, & sur-tout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous

les ſujets de Rome au nombre de ſes citoyens.

A la chaîne politique qui réuniſſoit ainſi tous les membres en un corps, ſe joignirent les inſtitutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens; en déterminant d'une maniere équitable, claire & préciſe, du moins autant qu'on le pouvoit dans un ſi vaſte Empire, les devoirs & les droits réciproques du Prince & des ſujets, & ceux des citoyens entr'eux. Le Code de Théodoſe, & enſuite les livres de Juſtinien furent une nouvelle chaîne de juſtice & de raiſon, ſubſtituée à propos à celle du pouvoir ſouverain, qui ſe relâchoit très-ſenſiblement. Ce ſupplément retarda beaucoup la diſſolution de l'Empire, & lui conſerva long-tems une ſorte de jurisdiction ſur les Barbares mêmes qui le déſoloient.

Un troiſieme lien, plus fort que les précédens, fut celui de la Religion, & l'on ne peut nier que ce ne ſoit ſurtout au Chriſtianiſme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'eſpece de ſociété qui s'eſt perpétuée entre ſes membres; tellement que celui de ces membres qui n'a point adopté ſur ce point le

ſentiment des autres, eſt toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Chriſtianiſme, ſi mépriſé à ſa naiſſance, ſervit enfin d'aſyle à ſes détracteurs. Après l'avoir ſi cruellement & ſi vainement perſécuté, l'Empire Romain y trouva les reſſources qu'il n'avoit plus dans ſes forces; ſes miſſions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ſes généraux, & triomphoit par ſes prêtres quand ſes ſoldats étoient battus. C'eſt ainſi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir ſubjugué, & reçurent, du moins en apparence, avec la loi de l'Evangile celle du Prince qui la leur faiſoit annoncer.

Tel étoit le reſpect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que juſqu'au dernier inſtant ſes deſtructeurs s'honoroient de ſes titres; on voyoit devenir officiers de l'Empire, les mêmes conquérans qui l'avoient avili; les plus grands Rois accepter, briguer même les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Conſulat; &, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit

dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples, qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes & d'opinions, dont l'influence est encore demeurée, quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; & Rome ayant dominé d'une autre maniere après la destruction de l'Empire, il est resté de ce double lien (1) une société plus étroite entre les Nations de l'Europe, où étoit le centre des deux Puissances, que dans les autres parties du monde, dont les di-

(1) Le respect pour l'Empire Romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des Jurisconsultes ont mis en question si l'Empereur d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde; & Bartole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osoit en douter. Les livres des Canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Eglise Romaine.

vers Peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particuliere de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang & les affaires du commerce, des arts, des colonies ont mis entre les Souverains; la multitude des rivieres & la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des Habitans, qui les porte à voyager sans cesse & à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'Imprimerie & le goût général des Lettres, qui a mis entr'eux une communauté d'études & de connoissances; enfin la multitude & la petitesse des Etats, qui, jointe aux besoins du luxe & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes &

même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissentions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences & des Arts; à considérer nos beaux discours & nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes & de cruauté dans les actions, une Religion si douce & une si sanguinaire intolérance, une Politique si sage dans les livres & si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans & des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés & des guerres si cruelles : on sait à peine comment concilier ces étranges contrariétés ; & cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision, pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel; toute société sans loix ou sans Chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle & dissention à la pre-

miere circonſtance qui vient à changer; l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de mille manieres; ils ſe touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres; leurs diviſions ſont d'autant plus funeſtes, que leurs liaiſons ſont plus intimes; & leurs fréquentes querelles ont preſque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puiſſances de l'Europe eſt proprement un état de guerre, & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puiſſances ſont plutôt des trèves paſſageres que de véritables Paix; ſoit parce que ces Traités n'ont point communément d'autres garans que les Parties contractantes, ſoit parce que les droits des unes & des autres n'y ſont jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puiſſances qui ne reconnoiſſent aucun Supérieur, ſeront infailliblement des ſources de nouvelles guerres, ſi-tôt que d'autres circonſtances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'ailleurs, le Droit public de l'Eu-

rope n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, & variant incessamment selon les tems & les lieux, il est plein de regles contradictoires qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort ; de sorte que la raison sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des Traités passagers ; mais bientôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient ; tout s'embrouille, tout se complique ; on ne voit plus rien au fond des choses ; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice ; & parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que si l'on pouvoit remonter au droit solide & primitif, il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre, plus cachée & non moins réelle, c'est que

les chofes ne changent point de forme en changeant de nature; que des Etats héréditaires en effet, reftent électifs en apparence ; qu'il y ait des Parlemens ou Etats nationaux dans des Monarchies, des Chefs héréditaires dans des Républiques ; qu'une Puiffance dépendante d'une autre, conferve encore une apparence de liberté ; que tous les Peuples, foumis au même pouvoir, ne foient pas gouvernés par les mêmes loix ; que l'ordre de fucceffion foit différent dans les divers Etats d'un même Souverain ; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, fans qu'il foit poffible d'empêcher ce progrès. Voilà les caufes générales & particulieres qui nous uniffent pour nous détruire, & nous font écrire une fi belle doctrine fociale avec des mains toujours teintes de fang humain.

Les caufes du mal étant une fois connues, le remede, s'il exifte, eft fuffifamment indiqué par elles. Chacun voit que toute fociété fe forme par les intérêts communs ; que toute divifion naît des intérêts oppofés ; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a fociété, il faut néceffairement une

force coactive, qui ordonne & concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts & aux engagemens réciproques, la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, & sans le secours de l'art. Le systême de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; & si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jetter un coup-d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers & des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces nations; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par

personne, & que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe ; & ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, & n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle ; & quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétabliroit bientôt d'un autre : de sorte que si les Princes qu'on accusoit d'aspirer à la Monarchie universelle, y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie ; car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussi-tôt le ridicule ? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe assez supérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangeres & différemment aguerries, à des Peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline ; mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues, pour accabler tous les

autres, tandis que le plus puiſſant d'entr'eux eſt une ſi petite partie du tout, & qu'ils ont de concert une ſi grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en ſera que plutôt ruiné, ou ſes troupes ſeront plus mauvaiſes, en raiſon de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs la diſcipline eſt par-tout à-peu-près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent? Les ſources en ſont communes, & jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invaſion ſubite? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied-à-pied? il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour réſiſter; le tems, l'argent & les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Diviſera-t-il les autres Puiſſances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; & le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de reſſources excluſives, la réſiſtance eſt, à la longue, égale à l'effort; & le tems rétablit bientôt les bruſques accidens de la fortune, ſinon

pour chaque Prince en particulier, au moins pour la conſtitution générale.

Veut-on maintenant ſuppoſer à plaiſir l'accord de deux ou trois Potentats pour ſubjuguer tout le reſte? Ces trois Potentats, quels qu'ils ſoient, ne feront pas enſemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns ſont trop oppoſées à celles des autres, & qu'il regne une trop grande jalouſie entre eux, pour qu'ils puiſſent même former un ſemblable projet: j'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, & qu'il auroit quelques ſuccès, ces ſuccès mêmes feroient, pour les Conquérans alliés, des ſemences de diſcorde; parce qu'il ne feroit pas poſſible que les avantages fuſſent tellement partagés, que chacun ſe trouvât également ſatisfait des ſiens; & que le moins heureux s'oppoſeroit bientôt aux progrès des autres qui, par une ſemblable raiſon, ne tarderoient pas à ſe diviſer eux-mêmes. Je doute que depuis que le monde exiſte, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puiſſances, bien unies,

en ſubjuguer d'autres, ſans ſe brouiller ſur les contingens ou ſur les partages, & ſans donner bientôt, par leur méſintelligence, de nouvelles reſſources aux foibles. Ainſi, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il n'eſt pas vraiſemblable que ni Prince, ni Ligue, puiſſe déſormais changer conſidérablement & à demeure, l'état des choſes parmi nous.

Ce n'eſt pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées ſoient des obſtacles inſurmontables à l'ambition; mais ces obſtacles ſont ſoutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramenent les Etats aux mêmes limites, quand des efforts paſſagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai ſoutien du ſyſtême de l'Europe, c'eſt bien en partie le jeu des négociations, qui preſque toujours ſe balancent mutuellement; mais ce ſyſtême a un autre appui plus ſolide encore; & cet appui c'eſt le Corps Germanique, placé preſque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en reſpect, & ſert peut-être encore plus au maintien de ſes voiſins, qu'à celui de ſes propres membres: Corps redoutable aux étrangers, par ſon étendue,

par le nombre & la valeur de ses Peuples; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette constitution de l'Empire, il est certain que tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du systême politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, & n'est pas seulement le droit public Germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent systême est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux; car il y a, entre les Puissances Européennes, une action & une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle; & leurs efforts sont toujours vains & toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface, sans jamais en changer le niveau; de sorte que les

les Peuples sont incessamment désolés, sans aucun profit sensible pour les Souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe ; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de maniere à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect ; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une espece de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systêmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des Ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines Puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même tems un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres (2).

---

(2) Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci ; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force, qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale; car pour former une confédération solide & durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, & que les associations particulieres qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution : sans quoi, la confédération seroit vaine; & chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puissances sont dans une entiere liberté de former entr'elles des ligues & des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir

---

gloire, sera ruinée, & de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette Isle, & moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

:ux qui voudroient entreprendre de la ;truire ou de lui résister. Ceci suffit ɔur montrer qu'une telle association ɜ consisteroit pas en délibérations ɪines, auxquelles chacun pût résister npunément ; mais qu'il en naîtroit ne puissance effective, capable de for-ɜr les ambitieux à se tenir dans les ornes du traité général.

Il résulte de cet exposé, trois vérités ıcontestables. L'une, qu'excepté le 'urc, il regne entre tous les Peuples e l'Europe, une liaison sociale impar-ıite, mais plus étroite que les nœuds énéraux & lâches de l'humanité. La ɜconde, que l'imperfection de cette ɔciété rend la condition de ceux qui a composent, pire que la privation de oute société entr'eux. La troisieme, ıue ces premiers liens, qui rendent :ette société nuisible, la rendent en nême tems facile à perfectionner ; en orte que tous ses Membres pourroient irer leur bonheur de ce qui fait actuel-ement leur misere, & changer en une ɔaix éternelle, l'état de guerre qui ·egne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle ma-niere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par

la raiſon; & comment la ſociété libre & volontaire, qui unit tous les Etats Européens, prenant la force & la ſolidité d'un vrai Corps politique, peut ſe changer en une confédération réelle. Il eſt indubitable qu'un pareil établiſſement donnant à cette aſſociation la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, & forcera toutes les parties à concourir au bien commun; mais il faut pour cela que cette confédération ſoit tellement générale, que nulle Puiſſance conſidérable ne s'y refuſe; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puiſſe établir les loix & les réglemens qui doivent obliger tous les Membres; qu'elle ait une force coactive & coërcitive, pour contraindre chaque Etat de ſe ſoumettre aux délibérations communes, ſoit pour agir, ſoit pour s'abſtenir; enfin, qu'elle ſoit ferme & durable, pour empêcher que les Membres ne s'en détachent à leur volonté, ſi-tôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les ſignes certains, auxquels on reconnoîtra que l'inſtitution eſt ſage, utile & inébranlable: il s'agit maintenant d'étendre cette ſuppoſition, pour

ıercher par analyfe, quels effets doi-
:nt en réfulter, quels moyens font
opres à l'établir, & quel efpoir rai-
nnable on peut avoir de la mettre en
écution.

Il fe forme de tems en tems parmi
ous des efpeces de Dietes générales
us le nom de congrès, où l'on fe
nd folemnellement de tous les Etats
: l'Europe pour s'en retourner de
ême; où l'on s'affemble pour ne rien
re; où toutes les affaires publiques
traitent en particulier; où l'on déli-
:re en commun fi la table fera ronde
ı quarrée, fi la falle aura plus ou
oins de portes, fi un tel Plénipoten-
ıire aura le vifage ou le dos tourné
:rs la fenêtre, fi tel autre fera deux
ouces de chemin de plus ou de moins
.ns une vifite, & fur mille queftions
: pareille importance, inutilement
itées depuis trois fiecles, & très-
gnes affurément d'occuper les Poli-
ques du nôtre.

Il fe peut faire que les membres
une de ces affemblées foient une fois
oués du fens commun; il n'eft pas
ême impoffible qu'ils veuillent fincé-
ment le bien public; & par les rai-
ns qui feront ci-après déduites, on

peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs, de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq Articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diete ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends des Parties contractantes seront réglés & terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diete, ceux qui seront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le tems & la maniere, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, & la maniere de les lever, pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisieme, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession & le gouvernement de tous les Etats qu'il possede actuellement, de même que la succession élective ou hé-

:ditaire, felon que le tout eft établi
ar les loix fondamentales de chaque
ays; & pour fupprimer tout-d'un-
oup la fource des démêlés qui renaif-
nt inceffamment, on conviendra de
rendre la poffeffion actuelle & les der-
iers Traités pour bafe de tous les
roits mutuels des Puiffances contrac-
ntes; renonçant pour jamais & réci-
roquement à toute autre prétention
ntérieure; fauf les fucceffions futures
ontentieufes, & autres droits à écheoir,
ui feront tous réglés à l'arbitrage de
Diete, fans qu'il foit permis de s'en
ire raifon par voies de fait, ni de
rendre jamais les armes l'un contre
autre, fous quelque prétexte que ce
uiffe être.

Par le quatrieme, on fpécifiera les
as où tout Allié, infracteur du Traité,
eroit mis au ban de l'Europe, & prof-
rit comme ennemi public; favoir, s'il
efufoit d'exécuter les jugemens de la
rande Alliance, qu'il fit des prépara-
fs de guerre, qu'il négociât des Trai-
és contraires à la confédération, qu'il
rit les armes pour lui réfifter, ou pour
ttaquer quelqu'un des Alliés.

Il fera encore convenu par le même
rticle, qu'on armera & agira offenfi-

vement, conjointement & à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diete, réparé les torts, remboursé les frais, & fait raison même des préparatifs de guerre, contraires au Traité.

Enfin, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la Diete, à la pluralité des voix pour la provision, & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun de ses membres, tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés & couchés en regles générales, sont, je n'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens; mais les petites difficultés se levent aisément au besoin; & ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de

celle-ci. Quand il ſera queſtion du détail de la police du Congrès, on trouvera mille obſtacles, & dix mille moyens de les lever. Ici il eſt queſtion d'examiner, par la nature des choſes, ſi l'entrepriſe eſt poſſible ou non. On ſe perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir & répondre à tout. En ſe tenant aux principes inconteſtables, on ne doit pas vouloir contenter tous les eſprits, ni réſoudre toutes les objections, ni dire comment tout ſe fera : il ſuffit de montrer que tout ſe peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce ſyſtême? Deux queſtions ſeulement; car c'eſt une inſulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix eſt préférable à l'état de guerre.

La premiere queſtion eſt, ſi la confédération propoſée iroit ſurement à ſon but, & feroit ſuffiſante pour donner à l'Europe une paix ſolide & perpétuelle.

La ſeconde, s'il eſt de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération, & d'acheter une paix conſtante à ce prix.

Quand l'utilité générale & particu-

liere fera ainfi démontrée, on ne voit plus dans la raifon des chofes, quelle caufe pourroit empêcher l'effet d'un établiffement qui ne dépend que de la volonté des intéreffés.

Pour difcuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du fyftême général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonfcrit chaque Puiffance à-peu-près dans fes bornes, & ne lui permet pas d'en écrafer entiérement d'autres. Pour rendre fur ce point mes raifonnemens plus fenfibles, je joins ici la lifte des dix-neuf Puiffances qu'on fuppofe compofer la République Européenne ; en forte que chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diete ;

Savoir :

L'Empereur des Romains.
L'Empereur de Ruffie.
Le Roi de France.
Le Roi d'Efpagne.
Le Roi d'Angleterre.
Les Etats Généraux.
Le Roi de Dannemarck.
La Suede.
La Pologne.
Le Roi de Portugal.

Le Souverain de Rome.
Le Roi de Pruſſe.
L'Electeur de Baviere & ſes Co-aſſociés.
L'Electeur Palatin & ſes Co-aſſociés.
Les Suiſſes & leurs Co-aſſociés.
Les Electeurs Eccléſiaſtiques & leurs aſſociés.
La République de Veniſe & ſes Coaſſociés.
Le Roi de Naples.
Le Roi de Sardaigne.

Pluſieurs Souverains moins conſidérables, tels que la République de Gênes, les Ducs de Modene & de Parme, & d'autres étant omis dans cette liſte, feront joints aux moins puiſſans, par forme d'aſſociation, & auront avec eux un droit de ſuffrage, ſemblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il eſt inutile de rendre ici cette énumération plus préciſe; parce que, juſqu'à l'exécution du projet, il peut ſurvenir d'un moment à l'autre des accidens ſur leſquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du ſyſtême.

Il ne faut que jetter les yeux ſur cette liſte, pour voir avec la derniere évidence, qu'il n'eſt pas poſſible, ni

qu'aucune des Puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle, capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette ligue? Seroit-ce entre les plus puissans? Nous avons montré qu'elle ne sauroit être durable; & il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le systême particulier de chaque grande Puissance, & avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand Etat & plusieurs petits? Mais les autres grands Etats, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue: & l'on doit sentir que la grande alliance étant toujours unie & armée, il lui sera facile, en vertu du quatrieme article, de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & séditieuse, qui tendroit à troubler la paix & l'ordre public. Qu'on voye ce qui se passe dans le Corps Germanique, malgré les abus de sa police & l'extrême inégalité de ses membres: y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire, en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne

crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainsi je tiens pour démontré que la Diete Européenne une fois établie, n'aura jamais de rebellion à craindre, & que bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien empli par l'institution même.

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un Conquérant, ou d'affoiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un traité. Il n'y a ni cause ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un de ces six chefs ; or, il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premiérement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de sorte

qu'en riſquant de tout perdre, on eſt dans l'impuiſſance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choſes. Il commence par ſe fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre ſon ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne ſerviroient de rien contre une alliance plus forte, & toujours ſubſiſtante; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne ſauroit le faire ſans être apperçu, prévenu & puni par la confédération toujours armée.

La même raiſon qui ôte à chaque Prince tout eſpoir de conquêtes, lui ôte en même tems toute crainte d'être attaqué; & non-ſeulement ſes Etats garantis par toute l'Europe, lui ſont auſſi aſſurés qu'aux citoyens leurs poſſeſſions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenſeur, dans le même rapport que l'Europe entiere eſt plus forte que lui ſeul.

On n'a plus de raiſon de vouloir affoiblir un voiſin, dont on n'a plus rien à craindre; & l'on n'en eſt pas même tenté, quand on n'a nul eſpoir de réuſſir.

A l'égard du soutien de ses droits, il ꞁut d'abord remarquer qu'une infinité e chicanes & de prétentions obscures : embrouillées, seront toutes anéanꞁies par le troisieme article de la conféꞁération, qui regle définitivement tous es droits réciproques des Souverains lliés sur leur actuelle possession. Ainsi outes les demandes & prétentions posꞁibles deviendront claires à l'avenir, & seront jugées dans la Diete, à meꞁure qu'elles pourront naître : ajoutez ꞁue si l'on attaque mes droits, je dois es soutenir par la même voie. Or, on ꞁe peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la Diete. Ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre ; on doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains ; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que n'ayant plus d'aggresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, & que comme on n'en sauroit faire de plus solide & de plus sûr que celui de

la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, & par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du systême proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question qui regarde l'avantage des parties contractantes ; car on sent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix ; & lui montrer les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît ; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins ; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa.

'ortune, à cet appareil de puissance &
le terreur, dont ils aiment à effrayer
e monde, à cette gloire des conquêtes,
ont ils tirent leur honneur; & pour
out dire, enfin, vous les forcez d'être
quitables & pacifiques. Quels seront
es dédommagemens de tant de cruelles
rivations ?

Je n'oserois répondre avec l'Abbé de
aint-Pierre: que la véritable gloire
es Princes consiste à procurer l'utilité
ublique, & le bonheur de leurs su-
ets; que tous leurs intérêts sont su-
ordonnés à leur réputation; & que la
éputation qu'on acquiert auprès des
ges, se mesure sur le bien que l'on
it aux hommes ; que l'entreprise
'une paix perpétuelle étant la plus
rande qui ait jamais été faite, est
a plus capable de couvrir son Auteur
'une gloire immortelle ; que cette
ême entreprise étant aussi la plus
tile aux Peuples, est encore la plus
onorable aux Souverains; la seule
r-tout qui ne soit pas souillée de sang,
e rapines, de pleurs, de malédic-
ons; & qu'enfin le plus sûr moyen
e se distinguer dans la foule des Rois,
st de travailler au bonheur public.
aissons aux harangueurs ces discours,

qui, dans les cabinets des Miniſtres, ont couvert de ridicule l'Auteur & ſes projets : mais ne mépriſons pas comme eux ſes raiſons ; & quoi qu'il en ſoit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puiſſances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres ; ces droits ne ſont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis ; parce qu'il n'y a point pour en juger, de regle commune & conſtante, & qu'ils ſont ſouvent fondés ſur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils cauſent, ne ſauroient non plus être jamais terminés ſans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occaſion ſans ſcrupule, ſur les ceſſions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puiſſans, ou après des guerres malheureuſes. C'eſt donc une erreur de ne ſonger qu'à ſes prétentions ſur les autres, & d'oublier celles des autres ſur nous, lorſqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de juſtice, ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Sitôt que tout dépend de la fortune, la

poſſeſſion actuelle eſt d'un prix que la ſageſſe ne permet pas de riſquer contre le profit à venir, même à chance égale; & tout le monde blâme un homme à ſon aiſe, qui, dans l'eſpoir de doubler ſon bien, l'oſe riſquer en un coup de dez. Mais nous avons fait voir que dans les projets d'agrandiſſement, chacun, même dans le ſyſtême actuel, doit trouver une réſiſtance ſupérieure à ſon effort; d'où il ſuit que les plus puiſſans n'ayant aucune raiſon de jouer, ni les plus foibles aucun eſpoir de profit, c'eſt un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils deſirent, pour s'aſſurer ce qu'ils poſſedent.

Conſidérons la conſommation d'hommes, d'argent, de forces de toute eſpece, l'épuiſement où la plus heureuſe guerre jette un Etat quelconque; & comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire, nous trouverons qu'il perd ſouvent quand il croit gagner, & que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de conſolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage eſt-il moins réel qu'apparent, parce que la ſupériorité qu'on peut avoir acquiſe ſur ſon adverſaire, on l'a per-

due en même tems contre les Puiſſances neutres, qui ſans changer d'état ſe fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoibliſſement.

Si tous les Rois ne ſont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il ſemble au moins que les plus ſages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille diſtinctions qui nous meneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince, qui, pour reculer ſes frontieres, perd autant de ſes anciens ſujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandiſſant; parce qu'avec un plus grand eſpace à défendre, il n'a pas plus de défenſeurs. Or, on ne peut ignorer que par la maniere dont la guerre ſe fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit eſt celle qui ſe fait dans les armées: c'eſt bien-là la perte apparente & ſenſible; mais il s'en fait en même tems dans tout l'Etat une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naiſſent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la déſertion des campagnes, par l'a-

bandon de l'agriculture ; ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite : & c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sait maintenant par quels moyens on peut doubler & tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'Empereur Adrien. On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des Rois ; & c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux Etats qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre, est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes loix, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un Souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces, sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins, sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses Etats ; & tous les sujets de plus qui lui naissent, sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que

je prouve trop, en ce que, ſi les choſes étoient comme je les repréſente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, & les intérêts particuliers s'uniſſant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devroit s'établir d'elle-même, & durer toujours ſans aucune confédération. Ce ſeroit faire un fort mauvais raiſonnement dans la préſente conſtitution; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de ſureté à cet égard, fait que chacun ne pouvant s'aſſurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à ſon avantage quand l'occaſion le favoriſe, & de prévenir un voiſin, qui ne manqueroit pas de le prévenir à ſon tour, dans l'occaſion contraire; de ſorte que beaucoup de guerres, même offenſives, ſont d'injuſtes précautions pour mettre en ſureté ſon propre bien, plutôt que des moyens d'uſurper celui des autres. Quelque ſalutaires que puiſſent être généralement les maximes du bien public, il eſt certain, qu'à ne conſidérer que l'objet qu'on regarde en politique, & ſouvent même en morale, elles deviennent pernicieuſes à ce-

lui qui s'obſtine à les pratiquer avec tout le monde, quand perſonne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire ſur l'appareil des armes, parce que deſtitué de fondemens ſolides, ſoit de crainte, ſoit d'eſpérance, cet appareil eſt un jeu d'enfans, & que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que s'il y avoit quelques monſtres qui s'affligeaſſent uniquement pour n'avoir perſonne à maſſacrer, il ne faudroit point leur parler raiſon, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtriere. La garantie de l'article troiſieme ayant prévenu toutes ſolides raiſons de guerre, on ne ſauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui, qui ne puiſſe en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; & c'eſt gagner beaucoup, que de s'affranchir d'un riſque où chacun eſt ſeul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun ſera du Tribunal commun, il eſt très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la ſouveraineté, mais les affermira au contraire, & les rendra plus aſſurés par l'article troiſieme, en

garantiſſant à chacun, non-ſeulement ſes Etats contre toute invaſion étrangere, mais encore ſon autorité contre toute rebellion de ſes ſujets; ainſi les Princes n'en ſeront pas moins abſolus, & leur Couronne en ſera plus aſſurée : de ſorte qu'en ſe ſoumettant au jugement de la Diete, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'aſſurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou ſeulement d'un Corps dont on eſt membre, & dont chacun eſt chef à ſon tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'aſſurer ſa liberté, par les garants qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des Aſſociés. Ceci ſe confirme par l'exemple du Corps Germanique; car bien que la ſouveraineté de ſes membres ſoit altérée à bien des égards par ſa conſtitution, & qu'ils ſoient par conſéquent dans un cas moins favorable que ne ſeroient ceux du Corps Européen, il n'y en a pourtant pas un ſeul, quelque jaloux qu'il

qu'il ſoit de ſon autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'aſſurer une indépendance abſolue, en ſe détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit néceſſairement tendre ſans ceſſe à l'uſurpation ; ce qui ne peut arriver de même dans la Diete Européenne, où la préſidence doit être alternative, & ſans égard à l'inégalité de puiſſance.

A toutes ces conſidérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens auſſi avides d'argent que le ſont toujours les Princes ; c'eſt une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup, par tous les avantages qui réſulteront pour leurs Peuples & pour eux, d'une paix continuelle, & par l'exceſſive dépenſe qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de fortereſſes, & de cette énorme quantité de troupes qui abſorbe leurs revenus, & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je ſais qu'il ne convient pas à tous les Souverains de ſupprimer toutes leurs troupes, & de n'avoir aucune force publique en main

pour étouffer une émeute inopinée ; ou repouſſer une invaſion ſubite (3). Je ſais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontieres de l'Europe, que pour l'entretien de l'armée confédérative deſtinée à ſoutenir, au beſoin, les décrets de la Diete. Mais toutes ces dépenſes faites, & l'extraordinaire des guerres à jamais ſupprimé, il reſteroit encore plus de la moitié de la dépenſe militaire ordinaire à répartir entre le ſoulagement des ſujets, & les coffres du Prince ; de ſorte que le Peuple payeroit beaucoup moins ; que le Prince, beaucoup plus riche, ſeroit en état d'exciter le Commerce, l'Agriculture, les Arts, de faire des établiſſemens utiles, qui augmenteroient encore la richeſſe du Peuple & la ſienne ; & que l'Etat ſeroit avec cela dans une ſureté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ſes armées, & de tout cet appareil de guerre qui ne ceſſe de l'épuiſer au ſein de la paix.

On dira peut-être que les pays fron-

(3) Il ſe préſente encore ici d'autres objections : mais comme l'Auteur du projet ne ſe les eſt pas faites, je les ai rejettées dans l'examen.

tieres de l'Europe feroient alors dans une pofition plus défavantageufe, & pourroient avoir également des guerres à foutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corfaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds, 1°. que ces pays font dans le même cas aujourd'hui, & que par conféquent ce ne feroit pas pour eux un défavantage pofitif à citer, mais feulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur fituation les expofe. 2°. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils feroient beaucoup plus en état de réfifter au-dehors. 3°. Que la fuppreffion de toutes les forterefles de l'intérieur de l'Europe, & des frais néceffaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre fur les frontieres, fans être à charge aux confédérés. 4°. Que ces forterefles conftruites, entretenues & gardées à frais communs, feroient autant de furetés & de moyens d'épargne pour les Puiffances-frontieres, dont elles garantiroient les Etats. 5°. Que les troupes de la confédération diftribuées fur les confins de l'Europe, feroient toujours prêtes à repouffer l'aggrefleur.

6°. Qu'enfin, un Corps auffi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux Etrangers l'envie d'attaquer aucun de fes membres; comme le Corps Germanique, infiniment moins puiffant, ne laiffe pas de l'être affez pour fe faire refpecter de fes voifins, & protéger utilement tous les Princes qui le compofent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux, l'Art militaire tomberoit infenfiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage & leur difcipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni foldats, & que l'Europe refteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux chofes l'une : ou les voifins de l'Europe l'attaqueront, & lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération, & la laifferont en paix.

Dans le premier cas; voilà les occafions de cultiver le génie & les talens militaires, d'aguerrir & former des troupes; les armées de la confédération feront à cet égard l'école de l'Europe; on ira fur la frontiere apprendre la guerre; dans le fein de l'Europe, on jouira de la paix; & l'on réu-

nira par ce moyen les avantages de l'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi pour devenir guerrier, & les François sont-ils moins braves, parce que les Provinces de Touraine & d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre ?

Dans le second cas; on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai, mais on n'en aura plus besoin; car à quoi bon s'exercer à la guerre, pour ne la faire à personne ? Lequel vaut mieux, de cultiver un Art funeste, ou de le rendre inutile ? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejetter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience ? Il reste à voir dans ce parallele, lequel des deux Arts est plus salutaire en soi, & mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, & que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le tems de ces éruptions de Barbares, qui sembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la

terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puissance au monde, qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entiere ; & si jamais il en vient une, ou l'on aura le tems de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, & se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire, de l'état d'impolice & de guerre, qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue & mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels & iné-

vitables de relations entre les Peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit. 3. Point de sureté parfaite, aussi long-tems que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis. 4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers, on en trouve d'autres. 5. Précautions & frais immenses pour se tenir sur ses gardes. 6. Défaut de force & de défense dans les minorités & dans les révoltes; car quand l'Etat se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre? 7. Défaut de sureté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui, sans des frais & des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, & dont l'objet disputé ne dédommage que rarement. 9. Risque inévitable de ses Etats, & quelquefois de sa vie, dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part, malgré soi, aux querelles de ses voisins, & d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du Commerce & des ressources publiques, au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant, si l'on est foible;

& d'une ligue, si l'on est fort. 13. Enfin inutilité de la sagesse où préside la fortune, désolation continuelle des Peuples, affoiblissement de l'Etat dans les succès & dans les revers, impossibilité totale d'établir jamais un bon Gouvernement, de compter sur son propre bien, & de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sureté entiere, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sureté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations, ôtés, ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations, & affermira les possessions.

3. Sureté entiere & perpétuelle, & de la personne du Prince, & de sa Famille, & de ses Etats, & de l'ordre de succession fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendans injustes & ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sureté parfaite de l'exécution de

tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. Liberté & sureté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'Etat à Etat, que de chaque Etat dans les régions éloignées.

6. Suppression totale & perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre & par mer en tems de guerre, & considérable diminution de leur dépense ordinaire en tems de paix.

7. Progrès sensible de l'Agriculture & de la population, des richesses de l'Etat & des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les ressources publiques & le bonheur des Peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des Lecteurs, l'examen de tous ces articles & la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce Projet, il est démontré; premiérement, que l'établis-

ſement de la paix perpétuelle dépend uniquement du conſentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur réſiſtance; ſecondement, que cet établiſſement leur ſeroit utile de toute maniere, & qu'il n'y a nulle comparaiſon à faire, même pour eux, entre les inconvéniens & les avantages; en troiſieme lieu, qu'il eſt raiſonnable de ſuppoſer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin, que cet établiſſement une fois formé ſur le plan propoſé, ſeroit ſolide & durable, & rempliroit parfaitement ſon objet. Sans doute, ce n'eſt pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet; (Qui peut répondre de la raiſon d'autrui?) mais ſeulement qu'ils l'adopteroient, s'ils conſultoient leurs vrais intérêts: car on doit bien remarquer que nous n'avons point ſuppoſé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, déſintéreſſés, & aimant le bien public par humanité; mais tels qu'ils ſont, injuſtes, avides, & préférant leur intérêt à tout. La ſeule choſe qu'on leur ſuppoſe, c'eſt aſſez de raiſon pour voir ce qui leur eſt utile, & aſſez de courage pour

faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce Projet demeure ſans exécution, ce n'eſt donc pas qu'il ſoit chimérique ; c'eſt que les hommes ſont inſenſés, & que c'eſt une ſorte de folie d'être ſage au milieu des fous.



JUGEMENT

SUR LA

PAIX PERPÉTUELLE.

LE Projet de la Paix perpétuelle étant par ſon objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut auſſi de tous ceux de l'Abbé de St. Pierre celui qu'il médita le plus long-tems & qu'il ſuivit avec le plus d'opiniâtreté : car on a peine à nommer autrement ce zele de miſſionnaire qui ne l'abandonna jamais ſur ce point, malgré l'évidente impoſſibilité du ſuccès, le ridicule qu'il ſe donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut ſans ceſſe à eſſuyer. Il ſemble que cette ame ſaine, uniquement attentive au bien public, meſuroit les ſoins qu'elle donnoit aux choſes, uniquement ſur le degré de leur utilité, ſans jamais ſe laiſſer rebuter par les obſtacles ni ſonger à l'intérêt perſonnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me ſemble que c'eſt l'utilité





générale & particuliere de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables; on ne peut rien de plus solide & de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'Auteur les établit: réalisez sa République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de St. Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient; non, c'est un livre solide & sensé, & il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement

par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté ? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré ? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance ? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-tems, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident.

Sans doute, cela est croyable ; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les desirent plus fortement ; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, & que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le pre-

mier ſe trouveroit dans la paix perpétuelle, cela eſt démontré dans le projet; le ſecond ſe trouve dans l'état d'indépendance abſolue qui ſouſtrait les Souverains à l'empire de la loi pour les ſoumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote inſenſé, qui, pour faire montre d'un vain ſavoir & commander à ſes matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'aſſujettir ſon vaiſſeau par des ancres.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, ſe rapporte à deux ſeuls objets, étendre leur domination au-dehors & la rendre plus abſolue au-dedans; toute autre vue, ou ſe rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur ſert que de prétexte; telles ſont celles du *bien public*, du *bonheur des ſujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proſcrits du cabinet & ſi lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funeſtes, & que le peuple gémit d'avance quand ſes maîtres lui parlent de leurs ſoins paternels.

Qu'on juge ſur ces deux maximes fondamentales comment les Princes

peuvent recevoir une propoſition qui choque directement l'une & qui n'eſt gueres plus favorable à l'autre ; car on ſent bien que par la Diete Européenne le gouvernement de chaque Etat n'eſt pas moins fixé que par ſes limites, qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des ſujets ſans garantir en même tems les ſujets de la tyrannie des Princes, & qu'autrement l'inſtitution ne ſauroit ſubſiſter. Or, je demande s'il y a dans le monde un ſeul Souverain qui, borné ainſi pour jamais dans ſes projets les plus chéris, ſupportât ſans indignation la ſeule idée de ſe voir forcé d'être juſte, non-ſeulement avec les étrangers, mais même avec ſes propres ſujets.

Il eſt facile encore de comprendre que d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du deſpotiſme s'entr'aident mutuellement ; qu'on prend à diſcrétion dans un peuple d'eſclaves, de l'argent, & des hommes pour en ſubjuguer d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins ſpécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en reſpect. Enfin chacun voit

aſſez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs ſujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'eſt pas meilleure que celle des vaincus : *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois ; *envoyez-moi des troupes ; j'ai mis l'Italie à contribution*, *envoyez-moi de l'argent*. Voilà ce que ſignifient les Te Deum, les feux de joie, & l'allégreſſe du peuple aux triomphes de ſes maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on eſpérer de ſoumettre à un Tribunal ſupérieur des hommes qui s'oſent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il eſt au Ciel ? Les Souverains ſe ſoumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs ? Un ſimple gentilhomme offenſé, dédaigne de porter ſes plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les ſiennes à la Diete Européenne ? Encore y a-t-il cette différence, que l'un péche contre les loix & expoſe doublement ſa vie, au lieu

que l'autre n'expose gueres que ses sujets ; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, & dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques ; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espere de sa propre sagesse : s'il est puissant, il compte sur ses forces ; s'il est foible, il compte sur ses alliances ; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, & le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espere qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le Sophiste de Cour qui préfere un grand territoire & peu de sujets pauvres & soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice & les loix, sur un peuple heureux & florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement

des finances, & des pertes réelles que cauſe une vaine conquête. C'eſt un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puiſſance qu'ils ont en vue ne ſe compte point par les millions qu'on poſſede. Le Prince fait toujours circuler ſes projets; il veut commander pour s'enrichir & s'enrichir pour commander; il ſacrifiera tour à-tour l'un & l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque, mais ce n'eſt qu'afin de parvenir à les poſſéder enfin tous les deux enſemble qu'il les pourſuit ſéparément; car pour être le maître des hommes & des choſes, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons, enfin, ſur les grands avantages qui doivent réſulter pour le commerce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils ſont bien en eux-mêmes certains & inconteſtables, mais qu'étant communs à tous ils ne ſeront réels pour perſonne, attendu que de tels avantages ne ſe ſentent que par leurs différences, & que pour augmenter ſa puiſſance relative on ne doit chercher que des biens excluſifs.

Sans ceſſe abuſés par l'apparence des

chofes, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peferoient leurs intérêts eux-mêmes; que fera-ce quand ils les feront pefer par leurs Miniftres dont les intérêts font toujours oppofés à ceux du peuple & prefque toujours à ceux du Prince? Les Miniftres ont befoin de la guerre pour fe rendre néceffaires, pour jetter le Prince dans des embarras dont il ne fe puiffe tirer fans eux & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont befoin pour vexer le peuple fous prétexte des néceffités publiques; ils en ont befoin pour placer leurs créatures, gagner fur les marchés, & faire en fecret mille odieux monopoles; ils en ont befoin pour fatisfaire leurs paffions, & s'expulfer mutuellement; ils en ont befoin pour s'emparer du Prince en le tirant de la Cour quand il s'y forme contr'eux des intrigues dangereufes; ils perdroient toutes ces reffources par la paix perpétuelle, & le public ne laiffe pas de demander pourquoi, fi ce projet eft poffible, ils ne l'ont pas adopté? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impoffible dans ce projet, finon qu'il foit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y oppofer? ce

qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de St. Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Miniſtres n'auront jamais, il fût aiſé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce ſyſtême. Car il faudroit pour cela que la ſomme des intérêts particuliers ne l'emportât pas ſur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut eſpérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de ſageſſe dans tant de têtes & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit gueres eſpérer du haſard l'accord fortuit de toutes les circonſtances néceſſaires ; cependant ſi cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puiſſe y ſuppléer, & alors il n'eſt plus queſtion de perſuader mais de contraindre, & il ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainſi quoique le projet fût très-ſage, les moyens de l'exécuter ſe ſentoient de la ſimplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'aſſembler un congrès, y propoſer ſes articles, qu'on les alloit ſigner & que

tout seroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'est pas chimérique que nommer son premier Auteur : car assurément Henri IV n'étoit pas fou ni Sully visionnaire. L'Abbé de St. Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveller leur systême. Mais quelle différence dans le tems, dans les circonstances, dans la proposition, dans la maniere de la faire & dans son Auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV, pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde & faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la Monarchie universelle avec de grands moyens de succès & de grands talens pour les employer; son fils plus riche & moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa

pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles, & la Maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres Puissances, que nul Prince ne régnoit en sureté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son Pere hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la Puissance Espagnole tenoit encore l'Europe en respect, & l'Espagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France avoient épuisé les forces d'Espagne & les trésors des Indes; la Maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert; & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les Princes & fomenter des Ligues qui ne tarderent pas d'éclore & faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la Maison d'Autriche & le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder de secouer le joug, & s'exposer seul à la guerre; l'exemple

d'Henri IV même, qui s'en étoit tiré ſi mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, ſi l'on excepte le Duc de Savoye, trop foible & trop ſubjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de Souverains un ſeul homme de tête en état de former & ſoutenir une entrepriſe; chacun attendoit du tems & des circonſtances le moment de briſer ſes fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choſes quand Henri forma le plan de la République chrétienne & ſe prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raiſon ſecrete l'eſpoir d'abaiſſer un ennemi redoutable, recevoit de ce preſſant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la ſeule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une ſi haute entrepriſe. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle ſorte qu'ayant formé ce projet dès ſon enfance, il le médita toute ſa vie, & réſerva l'exécution pour ſa vieilleſſe; conduite qui prouve premiérement

mierement ce desir ardent & soutenu qui, seul dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles, & de plus, cette sagesse patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main à force de prévoyance & de préparation : car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, & celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire, on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire où le concours de tant de gens étoit nécessaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que quoi qu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti & qu'il fût ligué avec les plus puissans Potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Ministre integre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchoit en silence

vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres ; la partie étoit liée avec le Roi Jaques & le Roi de Suede étoit engagé de son côté : la Ligue étoit conclue avec les Protestans d'Allemagne ; on étoit même sûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pieces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme & l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général ? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit & dont peu se seroient souciés ? étoit-ce l'intérêt public qui n'est jamais celui de personne ? L'abbé de St. Pierre eut pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-atrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces - Unies qui lui coûtoient beaucoup à soutenir & le mettoient chaque jour à la veille

d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméranie & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin, alors protestant & chef de la confession d'Ausbourg avoit des vues sur la Boheme & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie qu'il desiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Espagnole étoit de la partie au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaisser une Puissance orgueilleuse qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, & qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre qui

ne pouvoient rien garder pour elles.
C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition d'Henri IV : mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même ; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus ; ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin des ressources pour les

besoins imprévus; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, & en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que tranquille au-dedans & redoutable au-dehors, il se vit en état d'armer & d'entretenir soixante mille hommes & vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume sans y laisser la moindre source de désordre, & de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entreprise le même zele & la même prudence qui l'avoient formée tant de la part de son Ministre que de la sienne. Enfin à la tête des expéditions militaires un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer, & vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une

forte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution, une guerre qui devoit être la derniere, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible myftere doit augmenter l'effroi vint bannir à jamais le dernier efpoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus efpérer de voir finir. Quoi qu'il en foit, voilà les moyens qu'Henri IV avoit raffemblés pour former le même établiffement que l'Abbé de St. Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dife donc point que fi fon fyftême n'a pas été adopté, c'eft qu'il n'étoit pas bon; qu'on dife au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal & les abus dont tant de gens profitent s'introduifent d'eux-mêmes; mais ce qui eft utile au public ne s'introduit gueres que par la force, attendu que les intérêts particuliers y font prefque toujours oppofés. Sans doute la paix perpétuelle eft à préfent un projet bien abfurde; mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle re-

deviendra un projet raisonnable ; ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter ; car cela ne peut se faire que par des moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions ; & sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue Européenne est à desirer ou à craindre ? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup qu'elle n'en préviendroit pour des siecles.



POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ

DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés; leurs travaux comparés à leurs forces leur paroîtroient toujours excessifs; & on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils

n'y voient que le plaisir de commander; & comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir: quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique; qu'employant la force des Peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, & le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire, & le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, & l'empire des Dieux avec la vie animale? Choisir

pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement & commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête son ignorance & son ennui. Cependant, on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde & de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, & même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne; foible instrument de la tyrannie des Courtisans & de l'esclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le Souverain d'un grand Empire n'est gueres au fond que le Ministre de ses Ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont

obéis en son nom, & quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne sauroit être autrement; car comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (*) & que j'appellerois, moi, l'essentiel du Gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des Ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, & tout au plus le choix de ses maîtres, car il en faut avoir malgré soi, si-tôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration? Comment son bonheur seroit-il troublé par

(*) Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement & paisiblement. Au surplus, que l'Etat soit grand, puissant & florissant, c'est l'affaire particuliere du Prince, & les sujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premiérement s'occuper du détail en quoi consiste la liberté civile, la sureté du peuple & même la sienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du tems à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un Peuple heureux, & sont peu de chose pour un Roi sage.

la misere du Peuple, qu'il ne peut voir; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre, & par les désordres publics dont il ne saura jamais rien ? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien desirer, & il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces? Il est homme & se charge des fonctions d'un Dieu, comment peut-il espérer de les remplir? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage; il consulte ses forces; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir, & pour être un Roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand Royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere, il eſt bon d'obſerver que ſi par miracle quelque grande ame peut ſuffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les ſucceſſions, & l'extravagante éducation des héritiers du Trône fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi; qu'il y aura des minorités, des maladies, des tems de délire & de paſſion qui ne laiſſeront ſouvent à la tête de l'Etat qu'un ſimulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires ſe faſſent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi, il eſt donc abſolument néceſſaire d'établir une forme de gouvernement qui ſe puiſſe paſſer du Roi; & dès qu'il eſt poſé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de ſavoir comment il peut gouverner par autrui; c'eſt à réſoudre cette queſtion qu'eſt deſtiné le diſcours ſur la Polyſynodie.





CHAPITRE II.

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

UN Monarque, dit l'Abbé de St. Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, & lui confier toute son autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Visir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai Visirat cette sorte de ministere.

Ce Monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à-peu-près comme faisoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-Visirat.

Enfin ce Monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres

d'affaires à traiter. Cette forme de miniftere que l'Abbé de St. Pierre appelle pluralité des Confeils ou Polyfynodie, eft à-peu-près, felon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans avoit établie fous fon adminiftration, & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit auffi celle qu'avoit adoptée l'Eleve du vertueux Fenelon.

Pour choifir entre ces trois formes & juger de celle qui mérite la préférence, il ne fuffit pas de les confidérer en gros & par la premiere face qu'elles préfentent; il ne faut pas, non plus, oppofer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter feulement à certains momens paffagers de défordre ou d'éclat, mais les fuppofer toutes auffi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallele exact.

✠

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement ſuprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le Viſirat, le demi-Viſirat, & la Polyſynodie ſe rapportent manifeſtement dans l'économie du gouvernement ſubalterne aux trois formes ſpécifiques du gouvernement ſuprême, & pluſieurs des principes qui conviennent à l'adminiſtration ſouveraine peuvent aiſément s'appliquer au Miniſtere. Ainſi le Viſirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Viſirat plus d'exactitude & de ſoin, & la Polyſynodie plus de juſtice & de conſtance. Il eſt ſûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Ariſtocratie, & l'Ariſtocratie à la Monarchie; de même la Polyſynodie tend au demi-Viſirat, & le demi-Viſirat au Viſirat. Ce progrès de la force publique vers le relâ-

chement qui oblige de renforcer les reſſorts, ſe retarde ou s'accélere à proportion que toutes les parties de l'État ſont bien ou mal conſtituées; & comme on ne parvient au deſpotiſme & au Viſirat que quand tous les autres reſſorts ſont uſés, c'eſt, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes : car nulle autre ne peut plus ſuffire à tout un peuple qui a pu ſupporter celle-là. Mais, ſans vouloir quitter l'une pour l'autre, il eſt cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie aſſez naturelle, la Polyſynodie mérite déjà la préférence, il reſte à rechercher ſi l'examen des choſes mêmes pourra la lui confirmer ; mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus préciſe de la forme que, ſelon notre Auteur, doit avoir la Polyſynodie.



CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conseils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens & par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont : la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangeres, & celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail empêchent le Roi de faire ses fonctions ; ainsi ce Conseil général doit

toujours être sur pied ou pour la nécessité présente ou par précaution pour le besoin à venir.



CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A l'égard de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin; car par toute autre voie il est évident que la synodie ne sera qu'apparente, que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin; comme il fait un des points capitaux du systême de Gouvernement de l'Abbé de St. Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Ministere qu'on

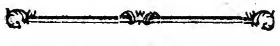
admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puiſſe être aſſuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raiſon qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le ſcrutin dans les Cours des Rois.

Cette premiere précaution en ſuppoſe d'autres qui la rendent utile ; car il le ſeroit peu de choiſir au ſcrutin entre des ſujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne ſauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les deſtine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enſeigne juſqu'au Maréchal de France pour former les jeunes officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour ; n'eſt-il pas plus important encore d'etablir des grades ſemblables dans l'adminiſtration civile, depuis les Commis juſqu'aux Préſidens des Conſeils ? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée ; les connoiſſances de l'homme d'Etat ſont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de

Guerre, ou le bon ordre eſt-il moins néceſſaire dans l'économie politique que dans la diſcipline militaire? Les grades ſcrupuleuſement obſervés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Veniſe, & pourquoi ne commenceroit-on pas d'auſſi loin à Paris pour ſervir le Prince qu'à Veniſe pour ſervir l'Etat?

Je n'ignore pas que l'intérêt des Viſirs s'oppoſe à cette nouvelle police: je ſais bien qu'ils ne veulent point être aſſujettis à des formes qui gênent leur deſpotiſme, qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur ſoient entiérement dévouées, & qu'ils puiſſent d'un mot replonger dans la pouſſiere d'où ils les tirent. Un homme de naiſſance, de ſon côté, qui n'a pour cette foule de valets, que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carriere, & le Gouvernement de l'Etat eſt toujours prêt à devenir la proie du rebut de ſes citoyens. Auſſi n'eſt-ce point ſous le Viſirat, mais ſous la ſeule Polyſynodie qu'on peut eſpérer d'établir dans l'adminiſtration civile des grades honnêtes qui ne ſuppoſent pas la baſſeſſe, mais le mérite, & qui

puissent rapprocher la noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner & qu'elle affecte de mépriser à son tour.



CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque Conseil & même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général & de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent qui l'établit dans le Conseil des finances, & si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir

des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polyſynodie : mais elle n'y eſt jamais impoſſible, & jamais praticable dans le Viſirat ni dans le demi-Viſirat : or il eſt important, par beaucoup de très-fortes raiſons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puiſſe avoir lieu.

1°. Premiérement, pour prévenir les malverſations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries auſſi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainſi dire, à la diſcrétion de leurs ſucceſſeurs, ils ſeront plus réſervés, en changeant de département, à laiſſer les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, ſi par haſard leur ſucceſſeur ſe trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En ſecond lieu, pour obliger les Conſeillers mêmes à mieux veiller ſur leur conduite ou ſur celle de leurs commis ; de peur d'être taxés de négligence & de pis encore, quand leur geſtion changera d'objet ſans ceſſe, & chaque fois ſera connue de leur ſucceſſeur. 3°. Pour

exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4°. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés & les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration : car parmi tant de caracteres différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, & tout ira plus constamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque membre d'un Conseil des connoissances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voye distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croye pas toujours le plus important personnage de l'Etat, & ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6°. Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matieres sur lesquelles il doit opiner, & qu'une plus grande uniformité de lumieres mette plus de concorde & de raison dans les délibérations communes. 7°. Pour exer-

cer

cer l'esprit & les talens des Ministres : car, portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre & circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude. Or l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, & qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eut eu des vues plus bornées, & qu'il n'eut pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de sorte qu'il ne perd d'un coté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conseillers d'Etat, & par

conſéquent plus de liberté dans les ſuffrages. Autrement dans un Conſeil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres ſeroient aſſujettis, à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'eſt jamais en faveur du meilleur parti qu'on a beſoin de géner les voix.

On pourroit pouſſer encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant juſqu'à la Préſidence même; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Conſuls redevinſſent au bout de l'an ſimples Sénateurs en attendant un nouveau Conſulat, pourquoi ne ſeroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Préſidens redevinſſent après deux ou trois ans ſimples Conſeillers, en attendant une nouvelle Préſidence ? Ne ſeroit-ce pas, pour ainſi dire, propoſer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui durant cet intervalle ſe diſtingueroient dans leur Corps ? Ne ſeroit-ce pas un nouveau reſſort très-

propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique ; & le vrai ſecret d'animer le travail commun n'eſt-il pas d'y proportionner toujours le ſalaire ?



CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus néceſſaires par la décrépitude ou l'affoibliſſement des Préſidens, ſe feront ainſi ſans dureté & ſans effort ; que les Ex-préſidens des Conſeils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui ſera de ſiéger dans le Conſeil général, & les membres de ce Conſeil celui d'y pouvoir préſider à leur tour ; que cette alternative de ſubordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce ; que cette circulation de la Préſidence eſt le plus ſûr moyen d'empêcher la Polyſy-

nodie de pouvoir dégénérer en Visirat; & qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Ministere entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.



CHAPITRE VIII.

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtems ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républiquain, quoiqu'au fond cette union produisit peut-être un tout parfait, & le chef-

d'œuvre de la politique. Il faut donc bien diſtinguer la forme apparente qui regne par-tout, de la forme réelle dont il eſt ici queſtion : car on peut dire en un ſens que la Polyſynodie eſt la premiere & la plus naturelle de toutes les adminiſtrations en ſous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premieres loix nationales furent faites par la nation aſſemblée en corps, de même les premieres délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation aſſemblés en Conſeil. Le Prince a des Conſeillers avant que d'avoir des Viſirs ; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le ſynode ou Conſeil général. Quand le Monarque eſt élu, il n'a qu'à préſider & tout eſt fait : mais quand il faut choiſir un Miniſtre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raiſon ni la voix du peuple. Il n'eſt pas moins ſimple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national ſe diviſe en divers comités toujours ſous la préſidence du

Roi qui leur affigne à chacun les matieres fur lefquelles ils doivent délibérer ; & voilà les Confeils particuliers nés du Confeil général dont ils font les membres naturels, & la Synodie changée en Polyfynodie ; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la premiere & la plus naturelle.

CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement & les obftacles qui l'en éloignent. Cette fin eft fans contredit le plus grand intérêt de l'Etat & du Roi ; ces obftacles font, outre le défaut de lumieres, l'intérêt particulier des adminiftrateurs ; d'où il fuit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'oppofition, moins ils balancent l'intérêt public ; de forte que s'ils pouvoient fe heurter & fe détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les fuppofât, ils deviendroient nuls dans la délibération,

& l'intérêt public feroit feul écouté. Quel moyen plus fûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les oppofer entr'eux par la multiplication des opinans ! Ce qui fait les intérêts particuliers c'eft qu'ils ne s'accordent point, car s'ils s'accordoient ce ne feroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruifant tous ces intérêts l'un par l'autre, refte l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Vifir opine fans témoins devant fon maître, qu'eft-ce qui gêne alors fon intérêt perfonnel ? A-t-il befoin de beaucoup d'adreffe pour en impofer à un homme auffi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonfcrits par tout ce qui les environne dans un fi petit cercle de lumieres ? Sur des expofés falfifiés, fur des prétextes fpécieux, fur des raifonnemens fophiftiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entreprifes les plus funeftes, quand elles lui font perfonnellement avantageufes ? Certes c'eft grand hafard fi deux intérêts particu-

liers aussi actifs que celui du Visir & celui du Prince, laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les Conseillers de l'Etat seront des hommes comme les Visirs, je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation & qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption & d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, & soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt

avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Visir qui sait, à la faveur des ténebres du Cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'Etat, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le sien, & comme, après tout, ce Visir ne dépend que de son maître qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.



CHAPITRE X.

Autres avantages.

DE ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premiérement les résolutions de l'Etat seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Visir. Or, il est certain

que la plupart des résolutions d'Etat dépendent de la connoissance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le Prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses Peuples, & sur ses véritables besoins : mais ces lumieres, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures & faire sa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir & que par conséquent l'Etat en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un Visir que cinquante Conseillers & de séduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Visir ; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par

une commune délibération, l'exécution sera, cependant, partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même Bureau; que les systêmes politiques seront mieux suivis & les réglemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de révolution dans le Ministere, & que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé, de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La premiere, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité se feront plus aisément connoître & récompenser; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'Etat, soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls

hommes dignes d'être diſtingués, ne peuvent ſe dérober long-tems aux regards d'une aſſemblée qui veut & peut tout voir, & où la jalouſie & l'émulation des membres les porteront ſouvent à ſe faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux ; la ſeconde & derniere conſéquence eſt que les honneurs & les emplois diſtribués avec plus d'équité & de raiſon, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré doivent néceſſairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui eſt le plus puiſſant reſſort d'un ſage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs (*).

Tels ſont les effets néceſſaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polyſynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un

(*) Il y a plus de ruſe & de ſecret dans le Viſirat, mais il y a plus de lumieres & de droiture dans la Synodie.

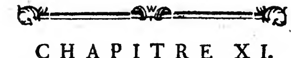
nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses & éclairées fourniront plus de lumieres sur les expédiens, & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages & mieux digérées que celles d'un Visir. Les Rois seront plus instruits de leurs affaires ; ils ne sauroient assister aux Conseils sans s'en instruire, car c'est-là qu'on ose dire la vérité, & les membres de chaque Conseil auront le plus grand intérêt que le Prince y assiste assidument pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations & d'injustices de la part des plus forts, car un Conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés ; ils courront moins de risque à y porter leurs plaintes, & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres que sous le Visirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-Visir d'accord avec ses collégues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat souffrira moins de la minorité, de la foiblesse ou de la caducité du

Prince. Il n'y aura jamais de Miniſtre aſſez puiſſant pour ſe rendre, s'il eſt de grande naiſſance, redoutable à ſon maître même, ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il eſt né de bas lieu; par conſéquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, & de l'autre plus de ſureté pour la conſervation des droits de la Maiſon Royale. Il y aura moins auſſi de guerres étrangeres, parce qu'il y aura moins de gens intéreſſés à les ſuſciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en ſera mieux affermi de toutes manieres; la volonté du Prince qui n'eſt ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, & par conſéquent la nation plus heureuſe.

Au reſte, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de ſon plan ne ſeroit pas également avantageuſe en tous tems, & qu'il y a des momens de criſe & de trouble où il faut ſubſtituer aux Conſeils permanens des Commiſſions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, ſont dans un certain déſordre, il faut néceſſairement les donner à débrouiller à un ſeul homme, comme Henri IV fit

à Rosni & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules; en effet; pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies; il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidellement par un Conseil que par un Ministre; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber : ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagere & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces

Corps ne ſoient pas ſeulement des tribunaux de juſtice ou des chambres des comptes.



CHAPITRE XI.

Concluſion.

QUOIQUE les avantages de la Polyſynodie ne ſoient pas ſans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'adminiſtration ne ſoient pas ſans avantages, du moins apparens, quiconque fera ſans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la Polyſynodie n'a point d'inconvéniens eſſentiels qu'un bon Gouvernement ne puiſſe aiſément ſupporter; au lieu que tous ceux du Viſirat & du demi-Viſirat attaquent les fondemens mêmes de la conſtitution; qu'une adminiſtration non interrompue peut ſe perfectionner ſans ceſſe, progrès impoſſibles dans les intervalles & révolutions du Viſirat; que la marche égale & unie d'une Polyſynodie comparée avec quelques momens brillans du Viſirat, eſt un ſophiſme groſſier qui n'en

sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare & passagere d'un bon Visir, & la forme générale du Visirat où l'on a toujours des siecles de désordre sur quelques années de bonne conduite; que la diligence & le secret, les seuls vrais avantages du Visirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore se procurer ces supplémens au besoin dans la Polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le Visirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome & de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un Conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement & secrétement; que le Visirat & le demi-Visirat avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y

maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.



JUGEMENT
SUR LA
POLYSYNODIE.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de St. Pierre, le difcours fur la Polyfynodie eft, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raifonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit; éloge dont le fage Auteur fe feroit fort peu foucié, mais qui n'eft pas indifférent aux lecteurs fuperficiels. Auffi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abréger, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter pour vouloir tout dire; & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de fa façon!

Il a fu même éviter dans ce difcours le reproche fi commode aux ignorans qui ne favent mefurer le poffible que fur l'exiftant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui fert à leur méchanceté, lorfqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui

eſt pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande priſe que la ſottiſe routinée a preſque toujours ſur les nouvelles vues de la raiſon, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* & de *rêveries* : car quand il écrivoit en faveur de la Polyſynodie, il la trouvoit établie dans ſon pays. Toujours paiſible & ſenſé, il ſe plaiſoit à montrer à ſes compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient ſoumis ; il en faiſoit une comparaiſon raiſonnable & diſcrete avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le ſyſtême du Prince régnant ; il en déduiſoit les avantages ; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter, & les additions même qu'il demandoit, conſiſtoient moins, ſelon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues ſous le regne de Louis XIV ; mais il avoit eu la ſageſſe de les taire, juſqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le ſien lui permiſſent de les publier.

Il faut convenir cependant que ſous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polyſynodie

qui exiſtoit, & celle que propoſoit l'Abbé de St. Pierre; & pour peu qu'on y réfléchiſſe, on trouvera que l'adminiſtration qu'il citoit en exemple, lui ſervoit bien plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec aſſez d'adreſſe en objections contre ſon propre ſyſtême les défauts à relever dans celui du Régent, & ſous le nom de réponſes à ſes objections, il montroit ſans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'eſt pas impoſſible que le Régent, quoique ſouvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adreſſe, ait pénétré la fineſſe de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique autant que par foibleſſe, plus offenſé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans ſon ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faiſoit remarquer. Peut-être auſſi lui fut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ſes vues ſecretes, en montrant que ſon établiſſement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une aſſiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit

la forme de Polyſynodie établie ſous la Régence que l'Abbé de St. Pierre accuſoit de pouvoir trop aiſément dégénérer en demi-Viſirat & même en Viſirat; d'être ſuſceptible, auſſi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ſes membres, & de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre ſureté pour ſa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conſéquent, plus ſouvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'eſpoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à propoſer une autre Polyſynodie entiérement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms faſſe confondre ſon projet avec cette ridicule Polyſynodie dont il vouloit autoriſer la ſienne; mais qu'on appelloit dès-lors par dériſion les ſoixante & dix Miniſtres, & qui fut reformée au bout de quelques mois ſans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la maniere dont cette adminiſtration avoit été éta-

blie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au Peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner & qui les humiliera toujours. L'ordre politique & l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes si différens & des regles si contraires qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, & qu'en général les membres des Tribunaux sont peu propres pour les Conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la justice & les loix.

Au reste; laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince & le Philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur systême; car, autre chose est l'administration passagere & souvent orageuse

d'une Régence, & autre chose une forme de Gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de St. Pierre qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues, aux hommes, aux tems, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un Gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit & gouteux; marchez, travaillez; servez-vous de vos bras & de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé.

En effet : ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la Polysynodie, & il ne faut pas croire parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes & que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il

qu'il y ait peu de différence d'un ſyſtême à l'autre. La différence eſt telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui exiſte pour donner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de St. Pierre ; & nul n'ignore combien eſt dangereux dans un grand Etat le moment d'anarchie & de criſe qui précéde néceſſairement un établiſſement nouveau. La ſeule introduction du ſcrutin devoit faire un renverſement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulſif & continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les maſſes énormes qui compoſent la Monarchie Françoiſe ! qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan feroient inconteſtables, quel homme de ſens oſeroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes & de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a ſucceſſivement amené une durée de treize cents ans ? Que le Gouvernement actuel ſoit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de ſiecles il ait changé de nature

insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir: or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat, que feront les affaires d'Etat sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit & les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la Nation; que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple & transportées de la Cour à la Ville? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes; seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens dans

un pays où les mœurs sont en dérision ; ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent gueres sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité ? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement & le scrutin dans l'autre ; l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conseils, & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections ? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, & fonder un même systême sur des principes si différens. Mais laissons ces applications & considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie ? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple, peuvent-ils, doivent-ils avoir une jurisdiction

indépendante l'un de l'autre, ou s'ils ſont précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la conſtitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires ? Queſtions préliminaires qu'il falloit diſcuter & qui ne ſemblent pas faciles à réſoudre : car s'il eſt vrai que la pente naturelle eſt toujours vers la corruption & par conſéquent vers le deſpotiſme, il eſt difficile de voir par quelles reſſources de politique le Prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par ſes ſucceſſeurs ni par leurs Miniſtres. L'Abbé de St. Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que ſa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale : car il donne aux Conſeils la délibération des matieres & laiſſe au Roi ſeul la déciſion : ces différens Conſeils, dit-il, ſans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préſerveront ſouvent de vouloir des choſes nuiſibles à ſa gloire & à ſon bonheur ; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin & le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il ſe payer lui-

même de ſi mauvaiſes raiſons? eſpéroit-il que les yeux des Rois puſſent voir les objets à travers les lunettes des ſages? Ne ſentoit-il pas qu'il falloit néceſſairement que la délibération des Conſeils devînt bientôt un vain formulaire ou que l'autorité royale en fût altérée, & n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entiérement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat; ſans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, &, pour me ſervir de ſes propres termes, ne feroient que des Conſeils de parade. Les favoris du Prince, qui le ſont rarement du public, & qui, par conſéquent, auroient peu d'influence dans des Conſeils formés au ſcrutin, décideroient ſeuls toutes les affaires; le Prince n'aſſiſteroit jamais aux Conſeils ſans avoir déjà pris ſon parti ſur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en ſortiroit jamais ſans conſulter de nouveau dans ſon cabinet,

avec ſes favoris, ſur les réſolutions qu'on y auroit priſes ; enfin, il faudroit néceſſairement que les Conſeils devinſſent mépriſables, ridicules & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdiſſent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'expoſeront certainement pas, quand même il en devroit réſulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me ſemble, à-peu-près les côtés par leſquels l'Abbé de St. Pierre eût dû conſidérer le fond de ſon ſyſtême pour en bien établir les principes ; mais il s'amuſe, au lieu de cela, à réſoudre cinquante mauvaiſes objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis eſt, à faire lui-même de mauvaiſes réponſes quand les bonnes ſe préſentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'eſprit de ſes oppoſans pour les ramener à la raiſon, que le langage de la raiſon pour convaincre les ſages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polyſynodie chacun des Conſeillers a ſon plan général ; que cette diverſité produit néceſſairement des déciſions qui ſe contrediſent, &

des embarras dans le mouvement total ; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particuliere? D'où il tire cette conclusion très-fausse que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie ; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers & de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, & renferment dans un systême comparé la forme actuelle de l'Etat & sa forme perfectionnée selon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout

aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque piece, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, & la symétrie la plus réguliere. Ces objets généraux sont si importans, que l'habile Architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite & moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; & des proportions qui leur conviennent le mieux, résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manieres, selon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence.

Or, c'eſt de ces plans qu'on peut dire que ſi chaque Conſeil & chaque Conſeiller a le ſien, il n'y aura que contradictions dans les affaires & qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre ne doit être & n'eſt en effet dans la Polyſynodie que celui du Gouvernement, & c'eſt à ce grand modele que ſe rapportent néceſſairement les délibérations communes de chaque Conſeil, & le travail particulier de chaque membre. Il eſt certain même, qu'un pareil plan ſe médite & ſe conſerve mieux dans le dépôt d'un Conſeil que dans la tête d'un Miniſtre & même d'un Prince; car chaque Viſir a ſon plan qui n'eſt jamais celui de ſon devancier, & chaque demi-Viſir auſſi le ſien qui n'eſt ni celui de ſon devancier, ni celui de ſon collégue : auſſi voit-on généralement les Républiques changer moins de ſyſtêmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de St. Pierre*, mais par d'autres raiſons, que la Polyſynodie eſt plus favorable que le Viſirat & le demi-Viſirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere

de sa Polysynodie & des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu & fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier : mais quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble ; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre, d'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras & mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier, seroit un excellent moyen pour empêcher la Polysynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polysynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré ; mais sous le

Visirat même on n'a pas un Visir plutôt que cela. Foible remede, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir !

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidens d'abuser de leur crédit la premiere ? Ne sera-t-il pas plus court & plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages, & notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au besoin les Présidens à sa volonté, c'est-à-dire, d'en faire de véritables Visirs ? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de sa vie & de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme ?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu raisonnables qu'on voit bien qu'il est embar-

raffé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le desir de la vraie gloire, & d'autres chimeres évanouies depuis long-tems, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un Gouvernement monarchique; & après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'Etat sur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance? Il leve une difficulté par une autre, établit un systême sur un systême, & fonde sa Polysynodie sur sa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre; des *Pacta conventa* pour la Pologne; ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des

Rois pour la forme du Gouvernement, lorſque cette forme ſeroit paſſée en loi fondamentale ? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'eſt-ce pas les garantir eux & leur poſtérité de leur ruine totale?

On peut, dit-il encore, faire paſſer le réglement de la Polyſynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats Généraux du Royaume, la faire jurer au ſacre des Rois, & lui donner ainſi la même autorité qu'à la loi ſalique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme ſenſé propoſer ſérieuſement de ſemblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere ſans jetter un coup-d'œil général ſur les trois formes de miniſtere comparées dans cet ouvrage.

Le Viſirat eſt la derniere reſſource d'un Etat défaillant; c'eſt un palliatif quelquefois néceſſaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente : mais il y a dans cette forme d'adminiſtration une multiplication de forces tout-à-fait ſuperflue dans un Gouvernement ſain. Le Monarque & le Viſir ſont deux machines exactement ſemblables dont l'une devient

inutile ſi-tôt que l'autre eſt en mouvement : car en effet, ſelon le mot de Grotius, *qui regit*, *rex eſt*. Ainſi l'Etat ſupporte un double poids qui ne produit qu'un effet ſimple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Viſirat étant employée à rendre le Viſir néceſſaire & à le maintenir en place, eſt inutile ou nuiſible à l'Etat. Auſſi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raiſon le Viſirat une forme de Gouvernement groſſiere, barbare, pernicieuſe aux Peuples, dangereuſe pour les Rois, funeſte aux Maiſons royales, & l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple eſt réduit à deſirer un Viſir. Quant au demi-Viſirat, il eſt avantageux ſous un Roi qui ſait gouverner & réunir dans ſes mains toutes les rênes de l'Etat; mais ſous un Prince foible ou peu laborieux, cette adminiſtration eſt mauvaiſe, embarraſſée, ſans ſyſtême & ſans vues, faute de liaiſon entre les parties & d'accord entre les Miniſtres, ſur-tout ſi quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en ſecret au Viſirat. Alors tout ſe paſſe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en

langueur, & pour trouver la raiſon de tout ce qui ſe fait ſous un ſemblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela ſert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polyſynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne ſaurois voir qu'elle puiſſe être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie; mais ſeulement dans une ſorte de Gouvernement mixte, où le chef ne ſoit que le préſident des conſeils, n'ait que la puiſſance exécutive & ne puiſſe rien par lui-même: encore ne ſaurois-je croire qu'une pareille adminiſtration pût durer longtems ſans abus; car les intérêts des ſociétés partielles ne ſont pas moins ſéparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on ſe fait gloire de ſoutenir, à quelque prix que ce ſoit, les droits ou les prétentions du corps dont on eſt membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à ſe préférer aux autres, s'évanouiſſant à la faveur d'une ſociété nombreuſe dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'eſt ce qui rend l'Ariſtocratie la pire des ſouve-

rainetés (*) ; c'eſt ce qui rendroit peut-être la Polyſynodie le pire de tous les Miniſteres.

(*) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devroient apprendre à être conſéquens.



LETTRE

A MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

Le 18 *Août* 1756.

VOs deux derniers Poëmes (*), Monſieur, me sont parvenus dans ma ſolitude ; & quoique tous mes amis connoiſſent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne ſais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne ſoit de la vôtre. Ainſi je crois vous devoir remercier à la fois de l'Exemplaire & de l'Ouvrage. J'y ai trouvé le plaiſir avec l'inſtruction, & reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroiſſe également bon, mais les choſes qui m'y déplaiſent ne ſont que m'inſpirer plus de confiance pour celles qui me tranſportent ; ce

(*) Sur la loi naturelle & ſur le déſaſtre de Lisbonne.

n'eſt pas ſans peine que je défends quelquefois ma raiſon contre les charmes de votre Poéſie, mais c'eſt pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, Monſieur; je vous dirai ſans détour, non les beautés que j'ai cru ſentir dans ces deux Poëmes, la tâche effrayeroit ma pareſſe, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaiſirs qui troublent en cet inſtant le goût que je prenois à vos leçons; & je vous les dirai encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchiſe d'une ame droite, & dans mes diſcours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philoſophe. D'ailleurs, plus votre ſecond Poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier, car ſi vous n'avez pas craint de vous oppoſer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des

ſentimens que vous refutez ſi bien.

Tous mes griefs ſont donc contre votre Poëme ſur le déſaſtre de Lisbonne, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inſpiré. Vous reprochez à Pope & à Leibniz d'inſulter à nos maux en ſoutenant que tout eſt bien, & vous chargez tellement le tableau de nos miſeres que vous en aggravez le ſentiment : au lieu des conſolations que j'eſpérois, vous ne faites que m'affliger ; on diroit que vous craignez que je ne voye pas aſſez combien je ſuis malheureux, & vous croiriez, ce ſemble, me tranquilliſer beaucoup en me prouvant que tout eſt mal.

Ne vous y trompez pas, Monſieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous propoſez. Cet optimiſme que vous trouvez ſi cruel me conſole pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme inſupportables. Le Poëme de Pope adoucit mes maux & me porte à la patience ; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, & m'ôtant tout hors une eſpérance ébranlée, il me réduit au déſeſpoir. Dans cette étrange oppoſition qui regne entre ce que vous prouvez & ce que j'é-

prouve, calmez la perplexité qui m'agite & dites-moi qui s'abuſe, du ſentiment ou de la raiſon.

“ Homme, prends patience, me diſent Pope & Leibniz, „ les maux ſont „ un effet néceſſaire de la nature & de „ la conſtitution de cet univers. L'Etre „ éternel & bienfaiſant qui le gouverne „ eût voulu t'en garantir : de toutes „ les économies poſſibles il a choiſi „ celle qui réuniſſoit le moins de mal „ & le plus de bien, ou pour dire „ la même choſe encore plus cruement, „ s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, „ c'eſt qu'il ne pouvoit mieux faire.

Que me dit maintenant votre Poëme? „ Souffre à jamais malheureux. S'il eſt „ un Dieu qui t'ait créé, ſans doute il „ eſt tout-puiſſant, il pouvoit prévenir „ tous tes maux; n'eſpere donc jamais „ qu'ils finiſſent; car on ne ſauroit voir „ pourquoi tu exiſtes, ſi ce n'eſt pour „ ſouffrir & mourir „. Je ne ſais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus conſolant que l'optimiſme & que la fatalité même : pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Manichéïſme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu,

pourquoi vouloir juſtifier ſa puiſſance aux dépens de ſa bonté? S'il faut choiſir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la premiere.

Vous ne voulez pas, Monſieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un Poëme contre la providence, & je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre-humain un écrit (*) où je plaidois la cauſe du genre-humain contre lui-même. Je fais la diſtinction qu'il faut faire entre les intentions d'un Auteur & les conſéquences qui peuvent ſe tirer de ſa doctrine. La juſte défenſe de moi-même m'oblige ſeulement à vous faire obſerver qu'en peignant les miſeres humaines, mon but étoit excuſable & même louable à ce que je crois. Car je montrois aux hommes comment ils faiſoient leurs malheurs eux-mêmes, & par conſéquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puiſſe chercher la ſource du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu; & quant aux maux

(*) Le diſcours ſur l'origine de l'inégalité.

physiques, si la matiere sensible & impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout systême dont l'homme fait partie, & alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, & que si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également & plus légérement logés, le dégât eût été beaucoup moindre & peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là tout aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'au-

tre ſes papiers, l'autre ſon argent? Ne ſait-on pas que la perſonne de chaque homme eſt devenue la moindre partie de lui-même, & que ce n'eſt preſque pas la peine de la ſauver quand on a perdu tout le reſte.

Vous auriez voulu que le tremblement ſe fût fait au fond d'un déſert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme auſſi dans les déſerts, mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Meſſieurs des villes, les ſeuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux & Sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, & qui ne craignent ni la chûte des toits, ni l'embraſement des maiſons. Mais que ſignifieroit un pareil privilege, feroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer ſelon nos caprices, que la nature doit être ſoumiſe à nos loix, & que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événemens qui nous frappent ſouvent plus ou moins ſelon les faces par leſquelles on les conſidere, & qui perdent beaucoup de l'horreur

qu'ils inſpirent au premier aſpect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'eſt pas toujours un mal réel, & qu'elle peut quelquefois paſſer pour un bien relatif. De tant d'hommes écraſés ſous les ruines de Lisbonne, pluſieurs ſans doute, ont évité de plus grands malheurs, & malgré ce qu'une pareille deſcription a de touchant & fournit à la poéſie, il n'eſt pas ſûr qu'un ſeul de ces infortunés ait plus ſouffert que ſi ſelon le cours ordinaire des choſes, il eût attendu dans de longues angoiſſes la mort qui l'eſt venu ſurprendre. Eſt-il une fin plus triſte que celle d'un mourant qu'on accable de ſoins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laiſſent pas reſpirer, que les médecins aſſaſſinent dans ſon lit à leur aiſe, & à qui des prêtres barbares font avec art ſavourer la mort? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous aſſujettit la nature ſont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais quelque ingénieux que nous puiſſions être à fomenter nos miſeres à force de belles inſtitutions, nous n'a-

vons

vons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge & de préférer le néant à notre existence, sans quoi le découragement & le désespoir se seroient bientôt emparés du plus grand nombre, & le genre-humain n'eût pu subsister long-tems. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, & que ces maux seroient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce point de la bonne foi chez les hommes & de bons calculs chez les Philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens & des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, & que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à-peu-près comme ces femmes qui avec une robe tachée & des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez avec Erasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes

conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haute, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela ? des riches peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables ; toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de Lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal sain, le plus réfléchissant, & par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins, communément plus sinceres, & qui formant le plus grand nombre doivent au moins pour cela, être écoutés par préférence ? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure & tranquille, sans projets & sans ambition ; un bon artisan qui vit commodément de son métier ; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misere afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, & généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul mon-

tagnard mécontent de ſa vie preſque automate, & qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend & qui lui eſt dû, le marché de renaître ſans ceſſe pour végéter ainſi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'eſt ſouvent l'abus que nous faiſons de la vie qui nous la rend à charge, & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui ſont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton; *nec me vixiſſe pœnitet, quoniam ita vixi, ut fruſtra me natum non exiſtimem.* Cela n'empêche pas que le ſage ne puiſſe quelquefois déloger volontairement, ſans murmure & ſans déſeſpoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien diſtinctement l'ordre de mourir. Mais ſelon le cours ordinaire des choſes, de quelques maux que ſoit ſemée la vie humaine, elle n'eſt pas à tout prendre un mauvais préſent, & ſi ce n'eſt pas toujours un mal de mourir, c'en eſt fort rarement un de vivre.

Nos différentes manieres de penſer ſur tous ces points m'apprennent pourquoi pluſieurs de vos preuves ſont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raiſon humaine prend plus facilement le moule de nos opi-

nions que celui de la vérité, & qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaine des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que si l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas, puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise. Que nulle planete ne se meut dans une courbe absolument réguliere, que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, que la nature n'agit jamais rigoureusement. Qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atôme de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, Monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, & qu'en cette occasion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu son écrit contre Pope & ne suis

peut-être pas en état de l'entendre ; mais ce qu'il y a de très-certain, c'eſt que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai diſputé, & que j'ai tout auſſi peu de foi à ſes preuves qu'à ſon autorité. Loin de penſer que la nature ne ſoit point aſſervie à la préciſion des quantités & des figures, je croirois tout au contraire qu'elle ſeule ſuit à la rigueur cette préciſion, parce qu'elle ſeule ſait comparer exactement les fins & les moyens, & meſurer la force à la réſiſtance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cauſe phyſique, & ſuffit il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle exiſte. Ces apparentes irrégularités viennent ſans doute de quelques loix que nous ignorons & que la nature ſuit tout auſſi fidellement que celles qui nous ſont connues ; de quelque agent que nous n'appercevons pas & dont l'obſtacle ou le concours a des meſures fixes dans toutes ſes opérations, autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions ſans principes & des effets ſans cauſe, ce qui répugne à toute philoſophie.

Suppoſons deux poids en équilibre & pourtant inégaux ; qu'on ajoute au

plus petit la quantité dont ils different; ou les deux poids resteront en équilibre & l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu & l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étoient de fer & qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, & à force d'exactitude, elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur (*).

(*) M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine & d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or, je lui fais voir que dans cette supposition il y a nécessairement effet sans cause ou cause sans effet. Puis ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer & du grain d'aimant, je lui fais voir que quand on feroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa faveur, parce qu'il ne sauroit

Vous dites que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique ; je vous demande, Monſieur, s'il y a quelque figure qui ne le ſoit pas, & ſi la courbe la plus bizarre n'eſt pas auſſi réguliere aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reſte, que ſi quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne ſeroit que l'univers même en le ſuppoſant plein & borné. Car les figures mathématiques n'étant que des abſtractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels ſont relatives à d'autres corps & à des mouvemens qui les modifient ; ainſi cela ne prouveroit encore rien contre la préciſion de la nature, quand même nous ſerions d'accord ſur ce que vous entendez par ce mot de *préciſion*.

Vous diſtinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point ; je doute que cette diſtinction ſoit ſolide. Tout événement me ſemble avoir néceſſairement quelque effet, ou

s'aſſurer que quelque cauſe naturelle ou ſecrete ne produit pas en cette occaſion l'apparente irrégularité dont il accuſe la nature.

moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général, on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événemens qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule quoique les effets soient certains, & souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi la poussiere qu'éleve un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, & influer sur celle du monde. Mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, Monsieur, vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritiere de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche & cra-

châT de l'un ou de l'autre côté en allant au Sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappellant le grain de ſable cité par Paſcal, je ſuis à quelques égards de l'avis de votre Bramine, & de quelque maniere qu'on enviſage les choſes, ſi tous les événemens n'ont pas des effets ſenſibles, il me paroît inconteſtable que tous en ont de réels, dont l'eſprit humain perd aiſément le fil, mais qui ne ſont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il eſt démontré que les corps céleſtes font leur révolution dans l'eſpace non réſiſtant; c'étoit aſſurément une belle choſe à démontrer; mais ſelon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonſtrations qui paſſent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-ci l'on auroit à-peu-près raiſonné de cette maniere. Telle force agiſſant ſelon telle loi doit donner aux aſtres tel mouvement dans un milieu non réſiſtant; or les aſtres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de réſiſtance. Mais qui peut ſavoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres loix poſſibles, ſans compter la véritable, ſelon leſquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient

mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci ? L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-tems expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs ? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere & des espaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse & la retenue en matiere d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée ? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu si-tôt qu'ils prennent le ton dogmatique, & qu'ils devroient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses ! Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur, & que si la chaîne des

êtres créés aboutit à Dieu, c'eſt parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de ſa partie, vous faites dire à l'homme: je dois être auſſi cher à mon maître, moi être penſant & ſentant, que les planetes qui probablement ne ſentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à ſon Auteur qu'un ſeul être penſant & ſentant; mais le ſyſtême de cet univers qui produit, conſerve & perpétue tous les êtres penſans & ſentans, lui doit être plus cher qu'un ſeul de ces êtres; il peut donc, malgré ſa bonté, ou plutôt par ſa bonté même, ſacrifier quelque choſe du bonheur des individus à la conſervation du tout. Je crois, j'eſpere valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planete, mais ſi les planetes ſont habitées, comme il eſt probable, pourquoi vaudrois-je mieux à ſes yeux que tous les habitans de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il eſt certain que toutes les analogies ſont pour cette population & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui ſoit contre. Or, cette population ſuppoſée, la conſervation de l'univers ſemble avoir

pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais si dans le systême de cet univers il est nécessaire à la conservation du genre-humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux & les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général; je meurs, je suis mangé des vers, mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu, mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions, & je fais par l'ordre de la nature & pour tous les hommes ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philenes & mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, Monsieur, au systême que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de sa-

voir ſi chacun de nous ſouffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers fût, & ſi nos maux étoient inévitables dans ſa conſtitution. Ainſi l'addition d'un article rendroit ce ſemble la propoſition plus exacte, & au lieu de *tout eſt bien*, il vaudroit peut-être mieux dire, *le tout eſt bien*, ou, *tout eſt bien pour le tout*. Alors il eſt très-évident qu'aucun homme ne ſauroit donner de preuves directes ni pour ni contre, car ces preuves dépendent d'une connoiſſance parfaite de la conſtitution du monde & du but de ſon Auteur, & cette connoiſſance eſt inconteſtablement au deſſus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimiſme ne peuvent ſe tirer ni des propriétés de la matiere, ni de la mécanique de l'univers, mais ſeulement par induction des perfections de Dieu qui préſide à tout : de ſorte qu'on ne prouve pas l'exiſtence de Dieu par le ſyſtême de Pope, mais le ſyſtême de Pope par l'exiſtence de Dieu, & c'eſt ſans contredit de la queſtion de la providence qu'eſt dérivée celle de l'origine du mal. Que ſi ces deux queſtions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'eſt qu'on a toujours ſi mal raiſonné ſur la providence, que ce qu'on

en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu, sont les prêtres & les dévots qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événemens purement naturels, & pour être sûrs de leur fait punissent & châtient les méchans, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise maniere de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour & le contre les preuves de la providence, & de lui attribuer sans choix tout ce qui se feroit également sans elle.

Les Philosophes à leur tour ne me paroissent gueres plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, & charger Dieu, comme dit Séneque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César

dans leur enfance, on auroit dit, quel crime avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, & nous disons, pourquoi les avoir laissés vivre? Au contraire un dévot dira dans le premier cas, Dieu vouloit punir le pere en lui ôtant son enfant, & dans le second, Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, & toujours tort chez les Philosophes. Peut-être dans l'ordre des choses humaines n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune & qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres & les especes, & de présider au tout sans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. Un Roi sage qui veut que chacun vive heureux dans ses Etats, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, & vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi*

enim natura diverſorium nobis, non habitandi dedit.

Pour penſer juſte à cet égard, il ſemble que les choſes devroient être conſidérées relativement dans l'ordre phyſique & abſolument dans l'ordre moral : la plus grande idée que je puis me faire de la providence eſt que chaque être matériel ſoit diſpoſé le mieux qu'il eſt poſſible par rapport au tout, & chaque être intelligent & ſenſible le mieux qu'il eſt poſſible par rapport à lui-même ; en ſorte que pour qui ſent ſon exiſtence il vaille mieux exiſter que ne pas exiſter. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être ſenſible & non à quelque inſtant particulier de ſa durée tel que la vie humaine, ce qui montre combien la queſtion de la providence tient à celle de l'immortalité de l'ame que j'ai le bonheur de croire, ſans ignorer que la raiſon peut en douter, & à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme penſant bien de Dieu ne croirons jamais.

Si je ramene ces queſtions diverſes à leur principe commun, il me ſemble qu'elles ſe rapportent toutes à celle de l'exiſtence de Dieu. Si Dieu exiſte, il

eſt parfait ; s'il eſt parfait, il eſt ſage, puiſſant & juſte ; s'il eſt ſage & puiſſant, tout eſt bien ; s'il eſt juſte & puiſſant, mon ame eſt immortelle ; ſi mon ame eſt immortelle, trente ans de vie ne ſont rien pour moi & ſont peut-être néceſſaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la premiere propoſition, jamais on n'ébranlera les ſuivantes ; ſi on la nie, il ne faut point diſputer ſur ſes conſéquences.

Nous ne ſommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin du moins que je puiſſe rien préſumer de ſemblable de votre part en liſant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus conſolantes de la divinité, & j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paroiſſent démontrés ſur ce point par les ſeules lumieres de la raiſon, & que ſi le théïſte ne fonde ſon ſentiment que ſur des probabilités, l'athée moins précis encore ne me paroît fonder le ſien que ſur des poſſibilités contraires. De plus, les objections de part & d'autre ſont toujours inſolubles, parce

qu'elles roulent ſur des choſes dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, & pourtant je crois en Dieu tout auſſi fortement que je croye une autre vérité, parce que croire & ne pas croire ſont les choſes du monde qui dépendent le moins de moi, que l'état de doute eſt un état trop violent pour mon ame, que quand ma raiſon flotte, ma foi ne peut reſter long-tems en ſuſpens & ſe détermine ſans elle, qu'enfin mille ſujets de préférence m'attirent du côté le plus conſolant, & joignent le poids de l'eſpérance à l'équilibre de la raiſon.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux à l'appui de laquelle vous ſentez combien l'optimiſme eſt facile à défendre & la providence à juſtifier, & ce n'eſt pas à vous qu'il faut répéter les raiſonnemens rebattus mais ſolides qui ont été faits ſi ſouvent à ce ſujet. A l'égard des Philoſophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point diſputer avec eux ſur ces matieres, parce que ce qui n'eſt qu'une preuve de ſentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonſtration, & que ce n'eſt pas un diſcours raiſonnable de dire à un homme, *vous*

devez croire ceci parce que je le crois. Eux de leur côté ne doivent point non plus diſputer avec nous ſur ces mêmes matieres, parce qu'elles ne ſont que des corollaires de la propoſition principale qu'un adverſaire honnête oſe à peine leur oppoſer, & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la propoſition qui lui ſert de baſe. Je penſe qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raiſon, c'eſt qu'il y a de l'inhumanité à troubler des ames paiſibles & à déſoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'eſt ni certain ni utile. Je penſe en un mot, qu'à votre exemple on ne ſauroit attaquer trop fortement la ſuperſtition qui trouble la ſociété, ni trop reſpecter la religion qui la ſoutient.

Mais je ſuis indigné comme vous que la foi de chacun ne ſoit pas dans la plus parfaite liberté & que l'homme oſe contrôler l'intérieur des conſciences où il ne ſauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matieres où la démonſtration n'a point lieu, & qu'on pût jamais aſſervir la raiſon à l'autorité.

Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inſpection dans l'autre, & ſont-ils en droit de tourmenter leurs ſujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis ? Non, tout Gouvernement humain ſe borne par ſa nature aux devoirs civils, & quoi qu'en ait pu dire le ſophiſte Hobbes, quand un homme ſert bien l'Etat, il ne doit compte à perſonne de la maniere dont il ſert Dieu.

J'ignore ſi cet Etre juſte ne punira point un jour toute tyrannie exercée en ſon nom; je ſuis bien ſûr au moins qu'il ne la partagera pas, & ne refuſera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne foi. Puis-je ſans offenſer ſa bonté & même ſa juſtice douter qu'un cœur droit ne rachete une erreur involontaire, & que des mœurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres preſcrits par les hommes & rejettés par la raiſon ? Je dirai plus ; ſi je pouvois à mon choix acheter les œuvres au dépend de ma foi, & compenſer à force de vertu mon incrédulité ſuppoſée, je ne balancerois pas un inſtant ; & j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu. *J'ai fait ſans ſonger à toi, le bien qui t'eſt*

agréable, *&* *mon cœur suivoit ta volonté sans la connoître*, que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour. *Je t'aimois*, *&* *je n'ai cessé de t'offenser ; je t'ai connu* *&* *n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les loix peuvent imposer ; mais hors les principes de la morale & du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondemens de la société & qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'Etat. De ces dogmes à proscrire l'intolérance est sans difficulté le plus odieux, mais il faut la prendre à sa source, car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune & ne prêchent que patience & douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, & damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet, les fidelles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce

monde, & un ſaint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers ſur le métier du Diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins ſévérement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît. Car on voit au zele de leurs déciſions, à l'amertume de leurs ſatires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour perſécuter tout auſſi cruellement les croyans qu'ils ſont eux-mêmes perſécutés par les fanatiques. Où eſt l'homme paiſible & doux qui trouve bon qu'on ne penſe pas comme lui. Cet homme ne ſe trouvera ſurement jamais parmi les dévots & il eſt encore à trouver chez les philoſophes.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque Etat un code moral, ou une eſpece de profeſſion de foi civile qui contînt poſitivement les maximes ſociales que chacun ſeroit tenu d'admettre, & négativement les maximes intolérantes qu'on ſeroit tenu de rejetter, non comme impies, mais comme ſéditieuſes. Ainſi toute religion qui pourroit s'accorder avec le code ſeroit admiſe, toute religion qui

ne s'y accorderoit pas ſeroit proſcrite, & chacun ſeroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec ſoin, ſeroit, ce me ſemble, le livre le plus utile qui jamais ait été compoſé, & peut-être le ſeul néceſſaire aux hommes. Voilà, Monſieur, un ſujet pour vous; je ſouhaiterois paſſionnément que vous vouluſſiez entreprendre cet ouvrage, & l'embellir de votre poéſie, afin que chacun pouvant l'apprendre aiſément, il portât dès l'enfance dans tous les cœurs ces ſentimens de douceur & d'humanité qui brillent dans vos écrits & qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet qui doit plaire à l'Auteur d'Alzire. Vous nous avez donné dans votre Poëme ſur la Religion naturelle le catéchiſme de l'homme, donnez-nous maintenant dans celui que je vous propoſe le catéchiſme du citoyen. C'eſt une matiere à méditer long-tems, & peut-être à réſerver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever par un bienfait au genre-humain la plus brillante carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, Monſieur,

de remarquer à ce propos une opposition bien singuliere entre vous & moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, & désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame, & si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre & tourmenté d'un mal sans remede, je médite avec plaisir dans ma retraite & trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouissez, mais j'espere, & l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zele peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur: mais il s'agit de la cause de la providence dont

dont j'attends tout. Après avoir ſi longtems puiſé dans vos leçons des conſolations & du courage, il m'eſt dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une eſpérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop ſouffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les ſubtilités de la métaphyſique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame & d'une providence bienfaiſante. Je la ſens, je la crois, je la veux, je l'eſpere, je la défendrai juſqu'à mon dernier ſoupir, & ce ſera de toutes les diſputes que j'aurai ſoutenues la ſeule où mon intérêt ne ſera pas oublié.

Je ſuis avec reſpect, Monſieur.



RÉPONSE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Aux Délices 12 Septembre 1756.

MON cher Philofophe, nous pouvons vous & moi, dans les intervalles de nos maux, raifonner en vers & en profe. Mais dans le moment préfent, vous me pardonnerez de laiffer là toutes ces difcuffions philofophiques qui ne font que des amufemens. Votre lettre eft très-belle, mais j'ai chez moi une de mes nieces qui depuis trois femaines eft dans un affez grand danger : je fuis garde-malade & très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux & que ma niece foit guérie, pour ofer penfer avec vous (*).

(*) Il ne m'a plus écrit depuis ce tems-là.

M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mene dans ma petite retraite. Elle mériteroit le nom qu'elle porte, si elle pouvoit vous posséder quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes ; j'ai cela de commun avec vous ; je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, & que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.



LETTRE

A M***. (†)

LE voilà, Monſieur, ce miſérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait ſi long-tems attendre, faute de ſentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à ſurmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroiſſe miſérable, pourvu que je ſois content du ſentiment qui me l'a dicté. Si-tôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire & vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller juſqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, ſans me rien dire de ce que vous en aurez penſé, & que je comprends de reſte. Je vous ſalue, Monſieur, & vous embraſſe de tout mon cœur.

A Monquin le 25 Mars 1769.

(†) Cette Lettre ſert d'envoi à celle qui ſuit.

A Bourgoin le 15 Janvier 1769.

JE ſens, Monſieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre derniere lettre : mais c'eſt un devoir enfin que vous m'impoſez & que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les diſtractions de l'état où je ſuis.

Mon deſſein, en vous diſant ici mon opinion ſur les principaux points de votre lettre, eſt de vous la dire avec ſimplicité & ſans chercher à vous la faire adopter. Cela ſeroit contre mes principes & même contre mon goût. Car je ſuis juſte, & comme je n'aime point qu'on cherche à me ſubjuguer, je ne cherche non plus à ſubjuguer perſonne. Je ſais que la raiſon commune eſt très-bornée ; qu'auſſi-tôt qu'on ſort de ſes étroites limites, chacun a la ſienne qui n'eſt propre qu'à lui ; que les opinions ſe propagent par les opinions non par la raiſon, & que quiconque céde au raiſonnement d'un autre, choſe déjà très-rare, céde par préjugé, par autorité, par affection, par pareſſe ; rare-

ment, jamais peut-être, par fon propre jugement.

Vous me marquez, Monfieur, que le réfultat de vos recherches fur l'Auteur des chofes eft un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeuneffe par fentiment, dans mon âge mûr par raifon; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus fur la trace de mes raifonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont réfulté me reftent dans toute leur force; & fans que j'aye la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance & en confcience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs difcuffions toute l'attention & la bonne foi dont j'étois capable. Si je me fuis trompé, ce n'eft pas ma faute, c'eft celle de la nature qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mefure d'intelligence & de raifon. Je n'ai rien de plus aujourd'hui, j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois-je donc à dé-

libérer ? Le moment presse ; le départ approche. Je n'aurois jamais le tems ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance & la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans & timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeller de mes anciennes idées, à ce que j'apperçois de la marche des vôtres, je vois que n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez préponderant pour vous décider & vous êtes resté dans le doute : ce n'est pas comme cela que je fis. J'examinai tous les systêmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître. Je méditai sur ceux que je pouvois imaginer. Je les comparai tous de mon mieux : & je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point de difficultés, car ils m'en offroient tous ; mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins. Je me dis que ces difficultés étoient dans la nature de la

chofe, que la contemplation de l'infini pafferoit toujours les bornes de mon entendement; que ne devant jamais efpérer de concevoir pleinement le fyftême de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le confidérer par les côtés que je pouvois faifir; qu'il falloit favoir ignorer en paix tout le refte, & j'avoue que dans ces recherches je penfai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou fuffifamment prouvée, pour les difficultés qui l'accompagnent & qu'on ne fauroit lever. J'avois alors, je l'avoue, une confiance fi téméraire, ou du moins une fi forte perfuafion, que j'aurois défié tout philofophe de propofer aucun autre fyftême intelligible fur la nature, auquel je n'euffe oppofé des objections plus fortes, plus invincibles, que celles qu'il pouvoit m'oppofer fur le mien, & alors il falloit me réfoudre à refter fans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raifonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans, a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Suppofons, me difois-je, le genre-hu-

main vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'ame soit entrée dans aucun esprit humain. Supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systêmes pour expliquer la formation & la marche de l'univers par le seul jeu de la matiere & du mouvement nécessaire, mot auquel du reste je n'ai jamais rien conçu. Dans cet état, Monsieur, excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, & ce que je sentois devoir être; qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systêmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, & comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarcke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit : mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers,

que vous cherchez en vain ſans cela. Qu'enſuite leur expliquant la diſtinction des deux ſubſtances, il leur eût prouvé par les propriétés même de la matiere, que quoiqu'en diſe Locke, la ſuppoſition de la matiere penſante eſt une véritable abſurdité. Qu'il leur eût fait voir quelle eſt la nature de l'être vraiment actif & penſant, & que de l'établiſſement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuſes, mais ſures de l'Etre ſuprême : qui peut douter que frappés de l'éclat, de la ſimplicité, de la vérité, de la beauté de cette raviſſante idée, les mortels juſqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la divinité, ne lui euſſent offert par acclamation leurs premiers hommages, & que les penſeurs ſur tout & les philoſophes n'euſſent rougi d'avoir contemplé ſi longtems les dehors de cette machine immenſe, ſans trouver, ſans ſoupçonner même la clef de ſa conſtitution, & toujours groſſiérement bornés par leurs ſens, de n'avoir jamais ſu voir que matiere où tout leur montroit qu'une autre ſubſtance donnoit la vie à l'univers & l'intelligence à l'homme. C'eſt alors, Monſieur, que la mode eût été pour

cette nouvelle philoſophie, que les jeunes gens & les ſages ſe fuſſent trouvés d'accord, qu'une doctrine ſi belle, ſi ſublime, ſi douce, & ſi conſolante pour tout homme juſte, eût réellement excité tous les hommes à la vertu, & que ce beau mot d'*humanité* rebattu maintenant juſqu'à la fadeur, juſqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc ſuffi d'une ſimple tranſpoſition de tems pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philoſophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui malgré ſon clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien eſtimable, ni des philoſophes bien vertueux.

Vous objectez, Monſieur, que ſi Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eut mis ſon exiſtence en évidence à tous les yeux. C'eſt à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme néceſſaire au ſalut de répondre à cette objection, & ils y répondent par la révélation. Quant à moi qui crois en Dieu ſans croire cette foi néceſſaire, je ne vois pas pourquoi Dieu ſe feroit obligé de nous la donner. Je penſe que chacun ſera jugé, non ſur ce qu'il a

cru, mais sur ce qu'il a fait, & je ne crois point qu'un systême de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, & ne pas s'en faire un systême favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions ; l'on peut souvent juger des secretes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs; & cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes & par ses œuvres & dans leurs cœurs, & s'il y en a qui ne le connoissent pas, c'est selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage & sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison, qui, gouverné seulement par ses appétits n'a pas besoin d'autre guide, & qui ne suivant que l'instinct de la nature,

marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas au contraire est le philosophe, qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de rafiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple & primitive, & pour vouloir toujours savoir plus & mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable & modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites & s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son ame & celle de l'Auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, & contempler d'aussi près l'une & l'autre que s'il étoit lui-même un pur esprit. Alors saisi de respect il s'arrête & ne touche point au voile, content de savoir que l'Etre immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique. Le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, & dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet

homme qui n'eſt ni une brute ni un prodige eſt l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, & qui compoſe les dix-neuf vingtiemes du genre-humain. C'eſt à cette claſſe nombreuſe de chanter le Pſeaume *Cæli enarrant*, & c'eſt elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoiſſent & adorent Dieu, & quoique chacun l'habille à ſa mode, ſous tous ces vêtemens divers, on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, & dont le génie ne ſe borne pas au ſens commun, en veut un plus tranſcendant : ce n'eſt pas de quoi je le blâme : mais qu'il parte de-là pour ſe mettre à la place du genre-humain, & dire que Dieu s'eſt caché aux hommes, parce que lui petit nombre ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode, & le jeu de l'intrigue étende la ſecte philoſophique & perſuade un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu : mais cette mode paſſagere ne peut durer, & comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue

un Dieu à l'homme. Enfin quand forçant la nature des choſes, la divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raiſon de ſubtilité pour la nier. La raiſon prend à la longue le pli que le cœur lui donne, & quand on veut penſer en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, Monſieur, ne vous paroît gueres philoſophique, ni à moi non plus; mais toujours de bonne foi avec moi-même, je ſens ſe joindre à mes raiſonnemens, quoique ſimples, le poids de l'aſſentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne ſaurois penſer comme vous ſur ce point, & je trouve au contraire dans ce jugement interne une ſauve garde naturelle contre les ſophiſmes de ma raiſon. Je crains même qu'en cette occaſion vous ne confondiez les penchans ſecrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus ſecret, plus interne encore, qui réclame & murmure contre ces déciſions intéreſſées, & nous ramene en dépit de nous ſur la route de la vérité. Ce ſentiment intérieur eſt celui de la nature elle-

même ; c'eſt un appel de ſa part contre les ſophiſmes de la raiſon, & ce qui le prouve eſt qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté céde avec le plus de complaiſance aux jugemens qu'il s'obſtine à rejetter. Loin de croire que qui juge d'après lui ſoit ſujet à ſe tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, & qu'il eſt la lumiere de notre foible entendement, lorſque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philoſophie elle-même avec toute ſa fierté, n'eſt-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriſer. N'étoit-ce pas lui ſeul qui faiſoit marcher Diogene pour toute réponſe devant Zénon qui nioit le mouvement ? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philoſophique répondoit aux pyrrhoniens. N'allons pas ſi loin : tandis que toute la philoſophie moderne rejette les eſprits, tout d'un coup l'Evêque Berkley s'éleve & ſoutient qu'il n'y a point de corps. Comment eſt-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le ſentiment intérieur, & je défie tous les philoſophes modernes enſemble de

prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme qui me paroissez si bien né ; de la bonne foi, je vous en conjure, & permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des pensées philosophiques. Qu'un homme vienne vous dire que projettant au hasard une multitude de caracteres d'imprimerie, il a vu l'Enéïde toute arrangée résulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement ; Monsieur, cela n'est pas impossible ; mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi ?

Eh ! qui ne sait que sans le sentiment interne, il ne resteroit bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendroient auroient plus de génie, d'adresse & d'esprit, & qu'enfin réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser.

Mais les objections..... sans doute il y en a d'insolubles pour nous & beaucoup, je le sais. Mais encore un

coup donnez-moi un ſyſtême où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus ; par la nature de mon ſyſtême, pourvu que mes preuves directes ſoient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter ; vu l'impoſſibilité où je ſuis, moi être mixte, de raiſonner exactement ſur les eſprits purs & d'en obſerver ſuffiſamment la nature. Mais vous matérialiſte, qui me parlez d'une ſubſtance unique, palpable & ſoumiſe par ſa nature à l'inſpection des ſens, vous êtes obligé non-ſeulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de réſoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement ſatisfaiſante, parce que nous poſſédons vous & moi tous les inſtrumens néceſſaires à cette ſolution. Et par exemple, quand vous faites naître la penſée des combinaiſons de la matiere, vous devez me montrer ſenſiblement ces combinaiſons & leur réſultat par les ſeules loix de la phyſique & de la mécanique, puiſque vous n'en admettez point d'autres. Vous Epicurien, vous compoſez l'ame d'atômes ſubtils. Mais qu'appellez-vous *ſubtils*, je vous prie ? Vous ſavez que nous ne connoiſſons

point de dimenſions abſolues, & que rien n'eſt petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par ſuppoſition, un microſcope ſuffiſant & je regarde un de vos atômes. Je vois un grand quartier de rocher crochu. De la danſe & de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir réſulter la penſée. Vous Moderniſte, vous me montrez une molécule organique. Je prends mon microſcope, & je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre : j'attends de voir ſe mouler & s'entortiller de pareils dragons juſqu'à ce que je voye réſulter du tout un être non-ſeulement organiſé mais intelligent; c'eſt-à dire un être non aggrégatif & qui ſoit rigoureuſement un, &c. Vous me marquiez, Monſieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la République Romaine. Pour que la parité fût juſte, il faudroit que la République Romaine n'eût pas été compoſée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement & ſenſiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent; je ne vous demande rien de plus.

Mais ſi tout eſt l'œuvre d'un Etre intelligent, puiſſant, bienfaiſant; d'où vient le mal ſur la terre? Je vous avoue que cette difficulté ſi terrible ne m'a jamais beaucoup frappé; ſoit que je ne l'aye pas bien conçue, ſoit qu'en effet elle n'ait pas toute la ſolidité qu'elle paroît avoir. Nos philoſophes ſe ſont élevés contre les entités métaphyſiques, & je ne connois perſonne qui en faſſe tant. Qu'entendent-ils par *le mal?* qu'eſt-ce que *le mal* en lui-même? où eſt *le mal*, relativement à la nature & à ſon auteur? L'univers ſubſiſte, l'ordre y regne & s'y conſerve; tout y périt ſucceſſivement, parce que telle eſt la loi des êtres matériels & mus; mais tout s'y renouvelle & rien n'y dégénere; parce que tel eſt l'ordre de ſon auteur, & cet ordre ne ſe dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela. Mais quand je ſouffre, n'eſt-ce pas un mal? Quand je meurs, n'eſt-ce pas un mal? Doucement: je ſuis ſujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie. Il n'y avoit pour moi qu'un moyen de ne point mourir; c'étoit de ne jamais naître. La vie eſt un bien poſitif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme

du poſitif n'eſt pas le négatif, il eſt zéro. La mort nous eſt terrible, & nous appellons cette terreur un mal. La douleur eſt encore un mal pour celui qui ſouffre, j'en conviens. Mais la douleur & le plaiſir étoient les ſeuls moyens d'attacher un être ſenſible & périſſable à ſa propre conſervation, & ces moyens ſont ménagés avec une bonté digne de l'Etre ſuprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la ceſſation ſubite d'une douleur aiguë eſt un plaiſir vif & délicieux. M'oſeroit-on dire que la ceſſation du plaiſir le plus vif ſoit une douleur aiguë? La douce jouiſſance de la vie eſt permanente; il ſuffit pour la goûter de ne pas ſouffrir. La douleur n'eſt qu'un avertiſſement, importun, mais néceſſaire, que ce bien qui nous eſt ſi cher eſt en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être, que le ſentiment de la mort & celui de la douleur eſt preſque nul dans l'ordre de la nature. Ce ſont les hommes qui l'ont aiguiſé. Sans leurs rafinemens inſenſés, ſans leurs inſtitutions barbares les maux phyſiques ne nous atteindroient, ne nous affec-

teroient gueres, & nous ne ſentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre & en cela ſemblable à lui. Faudra-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes, & des maux qu'ils leur attirent? Faudra-t-il en voyant un champ de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes & de bras caſſés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puiſqu'il devoit abuſer de ſa liberté? Ah, Monſieur de ***, s'il exiſta jamais un mortel qui n'en ait pas abuſé, ce mortel ſeul honore plus l'humanité que tous les ſcélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, & me place un jour auprès des Fenelons, des Catons, des Socrates. Que m'importera le reſte du genre-humain? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, Monſieur, il s'agit ici de mon ſentiment, non de mes preuves & vous ne le voyez que trop. Je me ſouviens d'avoir jadis rencontré ſur mon chemin cette queſtion de l'origine du mal & de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâ-

cheries, & moi je les ai oubliées : nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvois à les résoudre, venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la co-existence éternelle de deux principes, l'un actif, qui est Dieu ; l'autre passif, qui est la matiere, que l'être actif combine & modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée & sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite : ils l'ont décidée absurde & contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, & j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine & clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent ; entr'autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment peu pondérant sur toute autre matiere, doit l'être un peu sur celle-ci, & quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être, en pensant à moi : quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas?

Vous attribuez à la difficulté de cette même question dont le fanatisme & la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causé sur la terre. Cela peut être, & je vous avoue même que toutes les formules en matiere de foi ne me paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie & de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes, & pour aggraver le mal n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, Monsieur, peut-être elle est fausse, mais tant que c'est la mienne je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né. Sa probité, sa bienfaisance ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel. Il cede à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cede aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat, il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste

confiste pas feulement à être juste, mais à l'être en triomphant de fes paffions, en régnant fur fon propre cœur. Titus rendant heureux le peuple romain, verfant par-tout les graces & les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un feul jour & n'être pas vertueux : il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faifant mourir fes enfans, pouvoit n'être que jufte. Mais Brutus étoit un tendre pere; pour faire fon devoir il déchira fes entrailles, & Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la queftion remife à fon point. Ce divin fimulacre dont vous me parlez s'offre à moi fous une image qui n'eft pas ignoble, & je crois fentir à l'impreffion que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle eft capable de produire. Mais ce fimulacre enfin n'eft encore qu'une de fes entités métaphyfiques dont vous ne voulez pas que les hommes fe faffent des Dieux. C'eft un pur objet de contemplation. Jufqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation fublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je fuis d'accord avec vous : mais ce n'eft pas de cela qu'il s'agit. Suppofons votre cœur honnête en proie aux paffions les plus terri-

bles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puifqu'enfin vous êtes homme. Cette image qui dans le calme s'y peint fi raviffante, n'y perdra-t-elle rien de fes charmes & ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la fuppofition décourageante & terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mife au défefpoir. Suppofons feulement qu'un cœur trop fenfible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de fon ami, qu'il foit maître de jouir d'elle entre le Ciel qui n'en voit rien, & lui qui n'en veut rien dire à perfonne; que fa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté & de la volupté; au moment où fes fens enivrés font prêts à fe livrer à leurs délices, cette image abftraite de la vertu viendra-t-elle difputer fon cœur à l'objet réel qui le frappe? Lui paroîtra-t-elle en cet inftant la plus belle? L'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour fe livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il fait être fans réalité? Finira-t-il comme Jofeph, & laiffera-t-il fon manteau? Non, Monfieur, il fermera les yeux, & fuccombera. Le croyant, direz-vous, fuccombera de même. Oui, l'homme foi-

ble ; celui, par exemple, qui vous écrit : mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, & voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, Monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte, en se disant, à quoi bon résister ? Pour être vertueux le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes : mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort. Il compte cette vie & ses biens & ses maux & toute sa gloriole pour si peu de chose ! il apperçoit tant au-delà ! force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui sent tout son être, & qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer. Lisez-vous quelquefois la République de Platon ? Voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune & des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, & méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche & sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus

rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie, & croit devoir invoquer les Dieux avant de répondre; mais sans l'espoir d'une autre vie, il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste & par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu & une consolation dans ses miseres, dont manque celui qui se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu. Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en ame forte & en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant qui se sent par-tout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du Ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus

du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous, & voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule régle, selon vous, la marche du monde & tous les événemens, régle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs cœurs, que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable, que tous les mouvemens de l'homme dirigés par la matiere aveugle ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité : qu'il n'y a par conséquent ni vertus ni vices, ni mérite ni démérite, ni moralité dans les actions humaines, & que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens. Ils ne le sont pas, toutefois, j'en suis très-sûr. Votre honnête cœur en dépit de vos argumens réclame contre votre triste philosophie. Le sentiment de la liberté, le charme de la vertu se font sentir à vous malgré vous, & voilà comment de toutes parts cette forte & salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la

vérité & de la vertu tout homme que ſa raiſon mal conduite égare. Béniſſez, Monſieur, cette ſainte & bienfaiſante voix qui vous ramene aux devoirs de l'homme que la philoſophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les ſentez d'accord avec le dictamen de votre conſcience, & toutes les fois que vous y ſentirez de la contradiction, ſoyez ſûr que ce ſont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni ſuivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuſer un mot à dire ſur le parallele du ſage Hébreu & du ſage Grec. Comme admirateur de l'un & de l'autre, je ne puis gueres être ſuſpect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas. Je ſuis peu ſurpris que vous donniez au ſecond tout l'avantage. Vous n'avez pas aſſez fait connoiſſance avec l'autre, & vous n'avez pas pris aſſez de ſoin pour dégager ce qui eſt vraiment à lui, de ce qui lui eſt étranger & qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, ſelon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jéſus fût né à Athenes & Socrate à Jéruſa-

lem, que Platon & Xénophon euſſent écrit la vie du premier, Luc & Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage, & ce qui lui fait tort dans votre eſprit, eſt préciſément ce qui rend ſon élévation d'ame plus étonnante & plus admirable, ſavoir, ſa naiſſance en Judée chez le plus vil peuple qui peut-être exiſtât alors, au lieu que Socrate, né chez le plus inſtruit & le plus aimable, trouva tous les ſecours dont il avoit beſoin pour s'élever aiſément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les Sophiſtes comme Jéſus contre les Prêtres, avec cette différence que Socrate imita ſouvent ſes antagoniſtes, & que ſi ſa belle & douce mort n'eût honoré ſa vie, il eût paſſé pour un ſophiſte comme eux. Pour Jéſus, le vol ſublime que prit ſa grande ame l'éleva toujours au-deſſus de tous les mortels, & depuis l'âge de douze ans juſqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainſi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne ſe démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever ſon peuple, d'en faire derechef un peuple libre & digne de l'être; car c'étoit par-là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit

de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme & l'amour dans les cœurs montrerent son but, autant qu'il étoit possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils & lâches compatriotes au lieu de l'écouter le prirent en haine, précisément à cause de son génie & de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, & que, ne pouvant faire par lui même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractere; douceur qui tient plus de l'ange & du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, & qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté & transcrit fidellement ses discours qu'ils n'entendoient pas; ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un

mot qui ne soit digne de lui, & c'est-là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piétres disciples, a fait pourtant dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens & courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible si elle étoit juste. Mais vous savez, Monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en feroit point, & a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choses me resteroient à dire! Mais cette lettre est énorme. Il faut finir. Voici la derniere fois que je reviendrai sur ces matieres. J'ai voulu vous complaire, Monsieur, je ne m'en repens point; au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, Monsieur, souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, & qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe gueres que de soi-même.

LETTRE

A MONSIEUR

D'OFFREVILLE

A DOUAI.

Sur cette queſtion : *S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.*

Montmorenci 4 Octobre 1761.

LA queſtion que vous me propoſez, Monſieur, dans votre lettre du 15 Septembre eſt importante & grave : c'eſt de ſa ſolution qu'il dépend de ſavoir s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point.

Votre adverſaire ſoutient que tout homme n'agit quoiqu'il faſſe, que relativement à lui-même, & que juſqu'aux actes de vertu les plus ſublimes, juſqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à ſoi.

Vous, Monſieur, vous penſez qu'on doit faire le bien pour le bien même

ſans aucun retour d'intérêt perſonnel, que les bonnes œuvres qu'on rapporte à ſoi ne ſont plus des actes de vertu mais d'amour-propre; vous ajoutez que nos aumônes ſont ſans mérite, ſi nous ne les faiſons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre eſprit l'idée des miſeres de la vie humaine, & en cela vous avez raiſon.

Mais ſur le fond de la queſtion, je dois vous avouer que je ſuis de l'avis de votre adverſaire: car quand nous agiſſons, il faut que nous ayons un motif pour agir, & ce motif ne peut être étranger à nous, puiſque c'eſt nous qu'il met en œuvre: il eſt abſurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme ſi j'étois un autre. N'eſt-il pas vrai que ſi l'on vous diſoit qu'un corps eſt pouſſé ſans que rien le touche, vous diriez que cela n'eſt pas concevable? C'eſt la même choſe en morale quand on croit agir ſans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt; car vous pourriez lui donner tel ſens vous & votre adverſaire que vous feriez d'accord ſans vous entendre, & lui-même pourroit lui en donner un ſi groſſier qu'alors ce feroit vous qui auriez raiſon.

Il y a un intérêt sensuel & palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnoissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, & même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable & jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achete de la réputation. Il en est à-peu-près de même, si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misere; tous les actes de cette espece qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions, & l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient

point aux avantages de la ſociété, qui n'eſt relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre ame, à notre bien-être abſolu, & que pour cela j'appelle intérêt ſpirituel ou moral, par oppoſition au premier. Intérêt qui, pour n'avoir pas des objets ſenſibles, matériels, n'en eſt pas moins vrai, pas moins grand, pas moins ſolide, & pour tout dire en un mot, le ſeul qui tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, Monſieur, l'intérêt que la vertu ſe propoſe & qu'elle doit ſe propoſer, ſans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inſpire.

Premiérement, dans le ſyſtême de la religion, c'eſt-à-dire, des peines & des récompenſes de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'Auteur de notre être & au juge ſuprême de nos actions, eſt d'une importance qui l'emporte ſur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, & en même tems d'une pureté qui peut ennoblir les plus ſublimes devoirs. La loi de bien faire eſt tirée de la raiſon même, & le chrétien n'a beſoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, & qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, & dont par cette raison je ne tenterai pas ici l'examen. Comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions, si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés & de l'éducation : car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui, qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu & des dupes qui la pratiquent ; telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique qui nous meneroit trop loin, je me contenterai de vous proposer un

fait que vous pourrez mettre en queſtion avec votre adverſaire, & qui, bien diſcuté, vous inſtruira peut-être mieux de ſes vrais ſentimens que vous ne pourriez vous en inſtruire en reſtant dans la généralité de votre theſe.

En Angleterre quand un homme eſt accuſé criminellement, douze jurés, enfermés dans une chambre pour opiner ſur l'examen de la procédure s'il eſt coupable ou s'il ne l'eſt pas, ne ſortent plus de cette chambre & n'y reçoivent point à manger qu'ils ne ſoient tous d'accord, en ſorte que leur jugement eſt toujours unanime, & déciſif ſur le ſort de l'accuſé.

Dans une de ces délibérations les preuves paroiſſant convaincantes, onze des jurés le condamnerent ſans balancer; mais le douzieme s'obſtina tellement à l'abſoudre ſans vouloir alléguer d'autre raiſon, ſinon qu'il le croyoit innocent, que voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres pour ne pas s'expoſer au même ſort revinrent au ſien, & l'accuſé fut renvoyé abſous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés preſſerent en ſecret leur collégue de leur dire la raiſon de ſon obſtination,

& ils ſurent enfin que c'étoit lui-même qui avoit fait le coup dont l'autre étoit accuſé ; & qu'il avoit eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent, chargé de ſon propre crime.

Propoſez le cas à votre homme & ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ſes circonſtances. Ce n'étoit point un homme juſte, puiſqu'il avoit commis un crime, & dans cette affaire l'enthouſiaſme de la vertu ne pouvoit point lui élever le cœur, & lui faire mépriſer la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accuſé pour enſevelir avec lui l'imputation du forfait ; il devoit craindre que ſon invincible obſtination n'en fit ſoupçonner la véritable cauſe, & ne fût un commencement d'indice contre lui : la prudence & le ſoin de ſa ſureté demandoient, ce ſemble, qu'il fit ce qu'il ne fit pas, & l'on ne voit aucun intérêt ſenſible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très-puiſſant qui pût le déterminer ainſi dans le ſecret de ſon cœur, à toute ſorte de riſque ; quel étoit donc cet intérêt auquel il ſacrifioit ſa vie même ?

S'inſcrire en faux contre le fait ſeroit



prendre une mauvaiſe défaite; car on peut toujours l'établir par ſuppoſition, & chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que feroit en pareil cas pour l'intérêt de lui-même tout homme de bon ſens, qui ne ſeroit ni vertueux, ni ſcélérat.

Poſant ſucceſſivement les deux cas, l'un que le juré ait prononcé la condamnation de l'accuſé & l'ait fait périr pour ſe mettre en ſureté, l'autre qu'il l'ait abſous, comme il fit, à ſes propres riſques, puis ſuivant dans les deux cas le reſte de la vie du juré & la probabilité du ſort qu'il ſe feroit préparé, preſſez votre homme de prononcer déciſivement ſur cette conduite, & d'expoſer nettement de part ou d'autre l'intérêt & les motifs du parti qu'il auroit choiſi; alors ſi votre diſpute n'eſt pas finie, vous connoîtrez du moins ſi vous vous entendez l'un l'autre, ou ſi vous ne vous entendez pas.

Que s'il diſtingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, & celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aiſément que dans l'hypotheſe la raiſon de s'abſtenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impuné-

ment, eſt du même genre que celle de faire entre le ciel & ſoi une bonne action onéreuſe; car, outre que quelque bien que nous puiſſions faire, en cela nous ne ſommes que juſtes, on ne peut avoir nul intérêt en ſoi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt ſemblable à faire le bien; l'un & l'autre dérivent de la même ſource & ne peuvent être ſéparés.

Sur-tout, Monſieur, ſongez qu'il ne faut point outrer les choſes au-delà de la vérité, ni confondre comme faiſoient les Stoïciens le bonheur avec la vertu. Il eſt certain que faire le bien pour le bien c'eſt le faire pour ſoi, pour notre propre intérêt, puiſqu'il donne à l'ame une ſatisfaction intérieure, un contentement d'elle-même ſans laquelle il n'y a point de vrai bonheur. Il eſt ſûr encore que les méchans ſont tous miſérables, quel que ſoit leur ſort apparent; parce que le bonheur s'empoiſonne dans une ame corrompue, comme le plaiſir des ſens dans un corps mal ſain. Mais il eſt faux que les bons ſoient tous heureux dès ce monde, & comme il ne ſuffit pas au corps d'être en ſanté pour avoir de quoi ſe nourrir, il ne ſuffit pas non plus à l'ame d'être ſaine

pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contens, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie & n'en procure pas les biens ; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses ; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns & goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc en tout état de cause un véritable intérêt à la cultiver, & nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il seroit insuffisant par lui-même, sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, Monsieur, de ne plus perdre votre tems à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point ne signifie pas grand'chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier ; toute autre

apologie eſt inutile ou ſuperflue. J'aurois dû vous répondre plutôt ; mais le triſte état où je vis doit excuſer ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laiſſent, mes occupations ne ſont pas de mon choix, & je vous avoue que quand elles en ſeroient, ce choix ne ſeroit pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de complimens, & je ne répondrois pas non plus à la vôtre, ſi la queſtion que vous m'y propoſez ne me faiſoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.



LETTRE
A M. USTERI,
PROFESSEUR A ZURICH.

Sur le CHAP. VIII. *du dernier livre du Contrat Social.*

Motiers 15 Juillet 1763.

QUELQU'EXCÉDÉ que je ſois de diſputes & d'objections, & quelque répugnance que j'aye d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés puiſque vous l'exigez ainſi. Je vous dirai donc avec ma franchiſe ordinaire, que vous ne me paroiſſez pas avoir bien ſaiſi l'état de la queſtion. La grande ſociété, la ſociété humaine en général, eſt fondée ſur l'humanité, ſur la bienfaiſance univerſelle. Je dis, & j'ai toujours dit que le chriſtianiſme eſt favorable à celle-là.

Mais les ſociétés particulieres, les

ſociétés politiques & civiles ont un tout autre principe; ce ſont des établiſſemens purement humains, dont par conſéquent le vrai chriſtianiſme nous détache, comme de tout ce qui n'eſt que terreſtre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établiſſemens néceſſaires, & il n'y a que les paſſions humaines qui les conſervent. Otez tous les vices à vos chrétiens; ils n'auront plus beſoin de magiſtrats ni de loix. Otez leur toutes les paſſions humaines, le lien civil perd à l'inſtant tout ſon reſſort; plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier eſt détruit, & faute d'un ſoutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre ſuppoſition d'une ſociété politique & rigoureuſe de chrétiens tous parfaits à la rigueur, eſt donc contradictoire; elle eſt encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un ſeul homme injuſte, pas un ſeul uſurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Apôtres? & cependant il s'y trouva un Judas ...... ſera-t-elle plus parfaite que celle des Anges? & le Diable, dit-on, en eſt ſorti. Mon cher ami, vous oubliez que vos chrétiens ſeront des

hommes, & que la perfection que je leur ſuppoſe, eſt celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'eſt pas fait pour les Dieux.

Ce n'eſt pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une fineſſe exquiſe; & pourquoi? parce qu'ils ſont bons chrétiens. Comment! Nul ne peut être bon chrétien à votre compte, ſans être un la Rochefoucault, un la Bruyere? A quoi penſoit donc notre maître, quand il béniſſoit les pauvres en eſprit? Cette aſſertion là premiérement, n'eſt pas raiſonnable, puiſque la fineſſe du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaiſons, & s'exerce même infiniment mieux ſur les vices que l'on cache que ſur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même aſſertion eſt contraire à toute expérience, & l'on voit conſtamment que c'eſt dans les plus grandes villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les cœurs, à mieux obſerver les hommes, à mieux interpréter leurs diſcours par leur ſentiment, à mieux diſtinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs obſervateurs moraux à Paris qu'en Suiſſe? ou conclu-

rez-vous de là qu'on vit plus vertueusement à Paris que chez vous?

Vous dites que vos citoyens seroient infiniment choqués de la premiere injustice. Je le crois; mais quand ils la verroient, il ne seroit plus tems d'y pourvoir; & d'autant mieux qu'ils ne se permettroient pas aisément de mal penser de leur prochain, ni de donner une mauvaise interprétation à ce qui pourroit en avoir une bonne. Cela seroit trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits se gardent bien de commencer par des injustices; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance & l'estime publique, par la pratique extérieure de la vertu. Ils ne jettent le masque, & ne frappent les grands coups, que quand leur partie est bien liée, & qu'on n'en peut plus revenir. Cromwel ne fut connu pour un tyran, qu'après avoir passé quinze ans pour le vengeur des loix, & le défenseur de la religion.

Pour conserver votre République chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle; à la bonne heure. Je conviens qu'elle se défendra toujours assez bien pourvu qu'elle ne soit point attaquée.

attaquée. A l'égard du courage que vous donnez à ſes ſoldats, par le ſimple amour de la conſervation, c'eſt celui qui ne manque à perſonne. Je lui ai donné un motif encore plus puiſſant ſur des chrétiens ; ſavoir, l'amour du devoir. Là-deſſus, je crois pouvoir pour toute réponſe vous renvoyer à mon livre, où ce point eſt bien diſcuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes paſſions qui faſſent de grandes choſes ? Qui n'a d'autre paſſion que celle de ſon ſalut ne fera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scevola n'eût été qu'un ſaint, croyez-vous qu'il eût fait lever le ſiége de Rome ? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothétiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois, ſéduire leurs ennemis, & puis, coucher avec eux pour les maſſacrer durant leur ſommeil.

Mon cher ami, je n'aſpire pas à vous convaincre. Je ſais qu'il n'y a pas deux têtes organiſées de même, & qu'après bien des diſputes, bien des objections, bien des éclairciſſemens, chacun finit toujours par reſter dans ſon ſentiment comme auparavant. D'ail-

leurs quelque philoſophe que vous puiſſiez être, je ſens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds, parce que vous le voulez; mais je ne vous en eſtimerai pas moins, pour ne pas penſer comme moi. J'ai dit mon avis au public, & j'ai cru le devoir dire, en choſes importantes & qui intéreſſent l'humanité. Au reſte, je puis m'être trompé toujours, & je me ſuis trompé ſouvent ſans doute. J'ai dit mes raiſons; c'eſt au public, c'eſt à vous à les peſer, à les juger, à choiſir. Pour moi, je n'en fais pas davantage, & je trouve très-bon que ceux qui ont d'autres ſentimens, les gardent, pourvu qu'ils me laiſſent en paix dans le mien.



LETTRE
AU
PRINCE LOUIS E.
DE WIRTEMBERG.

Môtiers le 10 Novembre 1763.

SI j'avois le malheur d'être né Prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état; que je fusse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire, des maîtres; & que pourtant j'eusse une ame assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de pere, de mari, de citoyen de la république humaine; je sentirois bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle sur-tout d'élever mes enfans pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerois donc par me dire; il ne faut pas vouloir des choses con-

tradictoires ; il ne faut pas vouloir être & n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose ; si l'état de la chose ne peut changer, il faut que la difficulté reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux : mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien, je ferai tout ce qui est possible, mon zele & ma vertu m'en répondent : une partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité : quand le sage fait le reste il a tout fait. Voilà ce que je me dirois si j'étois Prince. Après cela, j'irois en avant sans me rebuter, sans rien craindre ; & quel que fût mon succès, ayant fait ainsi je serois content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être.

Il faut, Monsieur le Duc, commencer par vous bien mettre dans l'esprit, qu'il n'y a point d'œil paternel que celui d'un pere, ni d'œil maternel que celui d'une mere. Je voudrois employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes, tant je suis convaincu que tout en dépend.

Vous êtes Prince, rarement pourrez-vous être pere, vous aurez trop d'autres soins à remplir : il faudra donc que

d'autres rempliſſent les vôtres. Madame la Ducheſſe ſera dans le même cas à-peu-près.

De-là ſuit cette premiere regle. Faites en ſorte que votre enfant ſoit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un ſoit de ſon ſexe. L'âge eſt très-difficile à déterminer. Par d'importantes raiſons il la faudroit jeune. Mais une jeune perſonne a bien d'autres ſoins en tête que de veiller jour & nuit ſur un enfant. Ceci eſt un inconvénient inévitable & déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle, par conſéquent; car ce ſeroit encore pis. Jeune, c'eſt elle que vous aurez à craindre : belle, c'eſt tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle ſoit veuve que fille. Mais ſi elle a des enfans, qu'aucun d'eux ne ſoit autour d'elle, & que tous dépendent de vous.

Point de femmes à grands ſentimens, encore moins de bel eſprit. Qu'elle ait aſſez d'eſprit pour vous bien entendre, non pour rafiner ſur vos inſtructions.

Il importe qu'elle ne ſoit pas trop facile à vivre, & il n'importe pas

qu'elle foit libérale. Au contraire il la faut rangée, attentive à fes intérêts. Il eft impoffible de foumettre un prodigue à la regle ; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée ; outre le mal de la chofe il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, & rien n'eft plus à craindre que l'humeur ; par la même raifon les gens vifs, quoique plus aimables, me font fufpects, à caufe de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger : ici la douceur eft de précepte, mais pourvu que la raifon la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime auffi mieux égale & froide qu'accueillante & capricieufe. En toutes chofes préférez un caractere fûr à un caractere brillant. Cette derniere qualité eft même un inconvénient pour notre objet ; une perfonne faite pour être au-deffus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élevent. Elle en exige enfuite autant de tout le monde, & cela la rend injufte avec fes inférieurs.

Du refte ne cherchez dans fon efprit aucune culture ; il fe farde en étudiant,

& c'eſt tout. Elle ſe déguiſera ſi elle ſait ; vous la connoîtrez bien mieux ſi elle eſt ignorante : dût-elle ne pas ſavoir lire, tant mieux, elle apprendra avec ſon Eleve. La ſeule qualité d'eſprit qu'il faut exiger, c'eſt un ſens droit.

Je ne parle point ici des qualités du cœur ni des mœurs, qui ſe ſuppoſent ; parce qu'on ſe contrefait là-deſſus. On n'eſt pas ſi en garde ſur le reſte du caractere, & c'eſt par-là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderoit peut-être de plus grands détails ; mais ce n'eſt pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, & c'eſt ma premiere regle, qu'il faut que l'enfant ſoit cher à cette perſonne là. Mais comment faire ?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui diſant de l'aimer ; & avant que l'habitude ait fait naître l'attachement, on s'amuſe quelquefois avec les autres enfans, mais on n'aime que les ſiens.

Elle pourroit l'aimer, ſi elle aimoit le pere ou la mere ; mais dans votre rang on n'a point d'amis, & jamais, dans quelque rang que ce puiſſe être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or, l'affection qui ne naît pas du

ſentiment, d'où peut-elle naître, ſi ce n'eſt de l'intérêt ?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme, c'eſt que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépenſe.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, & que pourvu qu'on paye on eſt ſervi. Ce n'eſt pas cela.

Je ne connois rien de ſi difficile quand on eſt riche, que de faire uſage de ſa richeſſe pour aller à ſes fins. L'argent eſt un reſſort dans la mécanique morale, mais il repouſſe toujours la main qui le fait agir. Faiſons quelques obſervations néceſſaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant ſoit cher à ſa gouvernante. Il faut pour cela que le ſort de la gouvernante ſoit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende ſeulement des ſoins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime gueres les gens qu'on ſert, que parce que les ſoins payés ne ſont qu'apparens, les ſoins réels ſe négligent ; & nous cherchons ici des ſoins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ſes

ſoins, mais de leur ſuccès, & que ſa fortune ſoit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors ſeulement elle ſe verra dans ſon Eleve & s'affectionnera néceſſairement à elle; elle ne lui rendra pas un ſervice de parade & de montre, mais un ſervice réel; ou plutôt, en la ſervant, elle ne ſervira qu'elle-même; elle ne travaillera que pour ſoi.

Mais qui ſera juge de ce ſuccès? La foi d'un pere équitable, & dont la probité eſt bien établie, doit ſuffire; la probité eſt un inſtrument ſûr dans les affaires, pourvu qu'il ſoit joint au diſcernement.

Le pere peut mourir. Le jugement des femmes n'eſt pas reconnu aſſez ſûr, & l'amour maternel eſt aveugle. Si la mere étoit établie juge au défaut du pere, ou la gouvernante ne s'y fieroit pas, ou elle s'occuperoit plus à plaire à la mere qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas ſur le choix des juges de l'éducation. Il faudroit pour cela des connoiſſances particulieres relatives aux perſonnes. Ce qui importe eſſentiellement, c'eſt que la gouvernante ait la plus entiere confiance dans l'intégrité du jugement, qu'elle ſoit perſuadée qu'on ne la privera point du

prix de ses soins si elle a réussi, & que quoiqu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne sauroit lui manquer. Je ne suis pas assez fou, moi qui connois les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solemnellement qu'une jeune Princesse de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette réflexion que je fais là, la Bonne ne la fera pas; quand elle la feroit, elle ne s'y fieroit pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il importe ici n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force l'intérêt seul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante, & l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très-puissante, mais la moitié de sa force se

perd dans le lointain de l'avenir. On compare de ſang-froid l'intervalle & l'argent, on compenſe le riſque avec la fortune, & le cœur reſte tiede. Etendez, pour ainſi dire, l'avenir ſous les ſens, afin de lui donner plus de priſe. Préſentez le ſous des faces qui le rapprochent, qui flattent l'eſpoir & ſéduiſent l'eſprit. On ſe perdroit dans la multitude de ſuppoſitions qu'il faudroit parcourir, ſelon les tems, les lieux, les caracteres. Un exemple eſt un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je à faire à un caractere paiſible, aimant l'indépendance & le repos? Je mene promener cette perſonne dans une campagne; elle voit dans une jolie ſituation une petite maiſon bien ornée, une baſſe-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agrémens qui peuvent lui en faire aimer le ſéjour. Je vois ma gouvernante enchantée; on s'approprie toujours par la convoitiſe ce qui convient à notre bonheur. Au fort de ſon enthouſiaſme, je la prends à part; je lui dis. Elevez ma fille à ma fantaiſie; tout ce que vous voyez eſt à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en

l'air, j'en passe l'acte conditionnel; elle n'aura pas un dégoût dans ses fonctions, sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du tems épuise & fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace & la récompense en plusieurs termes, & même à plusieurs personnes : je ne vois ni difficulté, ni inconvénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie on tient parole, & l'on est libre de deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose, mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante, sur-tout si elle est d'abord sévere & que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel & sûr, jamais il n'a manqué que par la faute des guides. D'ailleurs la justice a sa mesure & sa regle exacte; au lieu que la complaisance qui n'en a point, rend les enfans toujours exigeans & toujours mécontens. L'enfant donc qui aime sa Bonne fait que le sort de cette Bonne est dans

le ſuccès de ſes ſoins, jugez de ce que fera l'enfant à meſure que ſon intelligence & ſon cœur ſe formeront.

Parvenue à certain âge, la petite fille eſt capricieuſe ou mutine. Suppoſons un moment critique, important où elle ne veut rien entendre ; ce moment viendra bien rarement, on ſent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la Bonne manque de reſſource. Alors elle s'attendrit en regardant ſon Eleve, & lui dit. *C'en eſt donc fait ; tu m'ôtes le pain de ma vieilleſſe.*

Je ſuppoſe que la fille d'un tel pere ne fera pas un monſtre : cela étant, l'effet de ce mot eſt ſûr ; mais il ne faut pas qu'il ſoit dit deux fois.

On peut faire en ſorte que la petite ſe le diſe à toute heure, & voilà d'où naiſſent mille biens à la fois. Quoi qu'il en ſoit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainſi à ſon Eleve, ne s'affectionnera pas à elle ? On s'affectionne aux gens ſur la tête deſquels on a mis des fonds ; c'eſt le mouvement de la nature, & un mouvement non moins naturel eſt de s'affectionner à ſon propre ouvrage, ſurtout quand on en attend ſon bonheur. Voilà donc notre premiere recette accomplie.

Seconde regle.

Il faut que la Bonne ait sa conduite toute tracée & une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une piece très-importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse, il faut qu'elle le sache par cœur, mieux qu'un Ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, & par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premiérement ce que vous voulez faire; lui montrer l'état de corps & d'ame où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile : vous n'avez point de raisons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, & qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez : c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle; il faut lui dire vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses réponses, ses sentimens, ses objections,

les difcuter à loifir enfemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement feront fuperficielles, que pour faifir l'occafion de bien lire dans fon efprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez font les feuls propres à réuffir. Il faut s'affurer que de tout point elle eft convaincue, non en paroles mais intérieurement. Alors feulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger, peut-être, & s'affurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il furviendra fouvent durant l'éducation des circonftances imprévues : fouvent les chofes prefcrites ne tourneront pas comme on avoit cru : les élémens néceffaires pour réfoudre les problêmes moraux font en très-grand nombre, & un feul omis rend la folution fauffe. Cela demandera des conférences fréquentes, des difcuffions, des éclairciffemens auxquels il ne faut jamais fe refufer, & qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaifir avec lequel on s'y prêtera. C'eft encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me femblent plus parti-

culiérement la tâche de la mere. Il faut qu'elle fache le mémoire auffi bien que la gouvernante : mais il faut qu'elle le fache autrement. La gouvernante le faura par les regles, la mere le faura par les principes : car premiérement ayant reçu une éducation plus foignée, & ayant eu l'efprit plus exercé, elle doit être plus en état de généralifer fes idées, & d'en voir tous les rapports ; & de plus prenant au fuccès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Troifieme regle. La Bonne doit avoir un pouvoir abfolu fur l'enfant.

Cette regle bien entendue fe réduit à celle-ci, que le mémoire feul doit tout gouverner : car, quand chacun fe réglera fcrupuleufement fur le mémoire, il s'enfuit que tout le monde agira toujours de concert, fauf ce qui pourroit être ignoré des uns ou des autres ; mais il eft aifé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie ; car notre Eleve aura peu à craindre des domeftiques,

quand la seconde mere aura tant d'intérêt à la surveiller. Parlons à présent de ceux-ci.

Il y a dans une maison nombreuse des moyens généraux pour tout faire, & sans lesquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les mœurs, l'imposante image de la vertu devant laquelle tout fléchit, jusqu'au vice même; ensuite l'ordre, la vigilance, enfin l'intérêt le dernier de tous; j'ajouterois la vanité, mais l'état servile est trop près de la misere; la vanité n'a sa grande force que sur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, Monsieur le Duc, que je vous renvoye à la cinquieme partie de l'Héloïse, Lettre dixieme. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paroissent fondamentales, pour donner dans une maison grande ou petite du ressort à l'autorité; du reste je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laisse le moins de prise pour le mener où l'on veut. Mais tous les raisonnemens du monde ne feront pas qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est, que ce qui n'y est pas

s'y trouve, que des valets ne soient pas des valets.

Le train d'un grand Seigneur est susceptible de plus & de moins, sans cesser d'être convenable. Je pars de-là pour établir ma premiere maxime.

1. Réduisez votre suite au moindre nombre de gens qu'il soit possible; vous aurez moins d'ennemis, & vous en serez mieux servi. S'il y a dans votre maison un seul homme qui n'y soit pas nécessaire, il y est nuisible; soyez-en sûr.

2. Mettez du choix dans ceux que vous garderez, & préférez de beaucoup un service exact à un service agréable. Ces gens qui applanissent tout devant leur maître, sont tous des fripons. Surtout point de dissipateur.

3. Soumettez-les à la regle en toute chose, même au travail, ce qu'ils feront dût-il n'être bon à rien.

4. Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester long-tems à votre service, qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent, par conséquent, d'autant plus d'en sortir qu'ils y sont restés plus long-tems. La raison & les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci font les données que je peux fuppofer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela pofé :

Quelque tems avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table fur l'éducation de votre enfant, & fur ce que vous vous propofez de faire, fur les difficultés que vous aurez à vaincre, & fur la ferme réfolution où vous êtes de n'épargner aucun foin pour réuffir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entr'eux la maniere extraordinaire d'élever l'enfant ; ils y auront trouvé de la bizarrerie, il la faut juftifier, mais fimplement & en peu de mots. Du refte, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral & pieux, que du côté philofophique. Madame la Princeffe en ne confultant que fon cœur peut y mêler des mots charmans. M. Tiffot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On eft fi peu accoutumé de voir les Grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfans, que ces converfations courtes & bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais fur-tout nulle om-

bre d'affectation, point de longueur. Les domestiques ont l'œil très-perçant: tout seroit perdu s'ils soupçonnoient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté; & en effet rien ne doit l'être. Bon pere, bonne mere, laissez parler vos cœurs avec simplicité : ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes; je vois d'ici vos domestiques derriere vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs cœurs: voilà les dispositions qu'il faut faire naître, & dont il faut profiter pour les regles que nous avons à leur prescrire.

Ces regles sont de deux especes, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de votre maison & des mœurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable & fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair & bref de la maniere dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la regle alors sera plus

ſimple, & ſe réduira à n'en approcher jamais ſous quelque prétexte que ce ſoit.

Quel de ces deux partis que vous choiſiſſiez, il faut qu'il ſoit ſans exception & le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous deſtinez ſpécialement au ſervice de l'enfant & qui ne peut être en trop petit nombre, ni trop ſcrupuleuſement choiſi.

Un jour donc vous aſſemblez vos gens, & dans un diſcours grave & ſimple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon pere apporter tous vos ſoins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné. « Sa mere
» & moi ſentons tout ce qui nuiſit à
» la nôtre. Nous l'en voulons préſer-
» ver; & ſi Dieu bénit nos efforts,
» nous n'aurons point de compte à
» lui rendre des défauts ou des vices
» que notre enfant pourroit contrac-
» ter. Nous avons pour cela de gran-
» des précautions à prendre : voici
» celles qui vous regardent, & aux-
» quelles j'eſpere que vous vous prê-
» terez en honnêtes gens, dont les
» premiers devoirs ſont d'aider à rem-
» plir ceux de leurs maîtres ».

Après l'énoncé de la regle dont vous prescrivez l'observation, vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance & même sur vos bienfaits. " Mais „ je vous déclare en même tems, pour„ suivez-vous d'une voix plus haute ; „ que, quiconque y aura manqué une „ seule fois, & en quoi que ce puisse „ être, sera chassé sur le champ & „ perdra ses gages. Comme c'est-là la „ condition sous laquelle je vous garde, „ & que je vous en préviens tous ; „ ceux qui n'y veulent pas acquiescer, „ peuvent sortir „.

Des regles si peu gênantes, ne feront sortir que ceux qui feroient sortis sans cela ; ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, & vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement, quelque étourdi en fera-t-il la victime, & il faut qu'il le soit. Fût-ce le Maître-d'Hôtel ; s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon & qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là ; mais il ne faut pas tout

dire, & ce mémoire eſt déjà trop long. J'ajouterai ſeulement un avis très-important & propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir. C'eſt d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand ſoin, & de ſuivre attentivement les progrès de ſon corps & de ſon cœur. S'il ſe fait quelque choſe autour de lui contre la regle, l'impreſſion s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un ſigne nouveau, cherchez-en la cauſe avec ſoin; vous la trouverez infailliblement. A certain âge il y a toujours remede au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on ſache le connoître, & qu'on s'y prenne à tems pour le guérir.

Tous ces expédiens ne ſont pas faciles, & je ne réponds pas abſolument de leur ſuccès: cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raiſonnable, & je ne vois rien d'équivalent dont j'en puiſſe dire autant.

Dans une route toute nouvelle, il ne faut pas chercher des chemins battus, & jamais entrepriſe extraordinaire & difficile ne s'exécute par des moyens aiſés & communs.

Du reſte, ce ne ſont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La com-

paraiſon de ce qui eſt à ce qui doit être, m'a donné l'eſprit romaneſque & m'a toujours jetté loin de tout ce qui ſe fait. Mais vous ordonnez, Monſieur le Duc, j'obéis. Ce ſont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperois, ſi je vous donnois la raiſon des autres, pour les folies qui ſont à moi. En les faiſant paſſer ſous les yeux d'un ſi bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent cauſer.



DEUX

DEUX LETTRES

A MONSIEUR

LE MARÉCHAL

DE LUXEMBOURG,

Contenant une description du Val-de-Travers.

A Motiers le 20 Janvier 1763.

LETTRE PREMIERE.

VOus voulez, Monsieur le Maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite? Mais comment faire? Je ne sais voir qu'autant que je suis ému; les objets indifférens sont nuls à mes yeux; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite, & quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve si loin de vous? Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes mêmes, sont autant d'objets isolés dont chacun en

particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde : mais l'impreſſion commune de tout cela, qui le réunit en un ſeul tableau, dépend de l'état où nous ſommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, ſe peint d'autant de manieres qu'il y a de diſpoſitions différentes dans les cœurs des ſpectateurs ; & ces différences, qui ſont celles de nos jugemens, n'ont pas lieu ſeulement d'un ſpectateur à l'autre, mais dans le même en différens tems. C'eſt ce que j'éprouve bien ſenſiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeuneſſe ; tout eſt changé ; c'eſt un autre payſage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes, & ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon tems d'autrefois ; je le crois bien : nous attribuons aux choſes tout le changement qui s'eſt fait en nous, & lorſque le plaiſir nous quitte, nous croyons qu'il n'eſt plus nulle part. D'autres voient les choſes comme nous les avons vues, & les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce ſont des deſcrip-

tions que vous me demandez, non des réflexions, & les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ses anciens jeux. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différens âges me font conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses, & que, comme nous décrivons bien plus ce que nous sentons que ce qui est, il faudroit savoir comment étoit affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ses peintures sont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe, ne vous étonnez pas de voir devenir aride & froid sous ma plume un pays jadis si verdoyant, si vivant, si riant à mon gré : vous sentirez trop aisément dans ma lettre en quel tems de ma vie & en quelle saison de l'année elle a été écrite.

Je sais, Monsieur le Maréchal, que pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la Suisse, comme si le petit coin que j'habite avoit besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, & qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers. Pour

connoître Motiers, il faut avoir quelque idée du Comté de Neufchâtel, & pour connoître le Comté de Neufchâtel, il faut en avoir de la Suiſſe entiere.

Elle offre à-peu-près par-tout les mémes aſpects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes; & les Suiſſes ont auſſi tous à-peu-près les mêmes mœurs, mélées de l'imitation des autres peuples & de leur antique ſimplicité. Ils ont des manieres de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent, pour ainſi dire, au ſol du climat, aux beſoins divers, & qu'en cela les habitans ſeront toujours forcés de ſe conformer à ce que la nature des lieux leur preſcrit. Telle eſt, par exemple, la diſtribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes & en bourgs qu'en France, mais éparſes & diſperſées çà & là ſur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainſi, quoique la Suiſſe ſoit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes & de moins gros villages : en revanche on y trouve par-tout des maiſons, le village couvre toute la paroiſſe, & la ville s'étend ſur tout le pays. La Suiſſe

entiere est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les côteaux, d'autres sur les montagnes. Geneve, St. Gal, Neufchâtel sont comme les fauxbourgs : il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville : seulement les maisons, au lieu d'être alignées, sont dispersées sans symétrie & sans ordre, comme on dit qu'étoient celles de l'ancienne Rome. On ne croit plus parcourir des déserts quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des atteliers sur des torrens. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant qui respire la liberté, le bien-être, & qui fera toujours du pays où il se trouve un spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour des yeux qui sachent voir.

Cette égale distribution vient du grand nombre de petits Etats qui divise les Capitales, de la rudesse du pays qui rend les transports difficiles, & de la nature des productions, qui, consistant pour la plupart en pâtura-

ges, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, & tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitans regardent peut-être comme un malheur, mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter, qui malgré eux contient ou retarde le progrès du luxe & des mauvaises mœurs, & qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien; voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes se suffisoient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur maniere de vivre & ont voulu l'imiter; ils se sont apperçus que l'argent étoit une bonne chose & ils ont voulu en avoir; sans productions & sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances, ils ont acquis par-là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étoient pauvres; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays

qui ne produit rien & qui n'eſt pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux beſoins ſans augmenter leurs reſſources. Ainſi leurs premieres aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes & de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitans. C'eſt la raiſon de la dépopulation que l'on commence à ſentir dans toute la Suiſſe. Elle nourriſſoit ſes nombreux habitans quand ils ne ſortoient pas de chez eux; à préſent qu'il en ſort la moitié, à peine peut-elle nourrir l'autre.

Le pis eſt que, de cette moitié qui ſort il en rentre aſſez pour corrompre tout ce qui reſte par l'imitation des uſages des autres pays & ſur-tout de la France, qui a plus de troupes Suiſſes qu'aucune autre nation. Je dis *corrompre*, ſans entrer dans la queſtion ſi les mœurs Françoiſes ſont bonnes ou mauvaiſes en France, parce que cette queſtion eſt hors de doute quant à la Suiſſe, & qu'il n'eſt pas poſſible que les mêmes uſages conviennent à des peuples qui n'ayant pas les mêmes reſſources & n'habitant ni le même climat, ni le

même sol, seront toujours forcés de vivre différemment.

Le concours de ces deux causes, l'une bonne & l'autre mauvaise, se fait sentir en toutes choses, il rend raison de tout ce qu'on remarque de particulier dans les mœurs des Suisses, & surtout de ce contraste bizarre de recherche & de simplicité qu'on sent dans toutes leurs manieres. Ils tournent à contre-sens tous les usages qu'ils prennent, non pas faute d'esprit, mais par la force des choses. En transportant dans leurs bois les usages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique; ils ne savent ce que c'est qu'habits de campagne; ils sont parés dans leurs rochers comme ils l'étoient à Paris; ils portent sous leurs sapins tous les pompons du Palais-Royal, & j'en ai vu revenir de faire leurs foins en petite veste à falbala de mousseline. Leur délicatesse a toujours quelque chose de grossier, leur luxe a toujours quelque chose de rude. Ils ont des entremets, mais ils mangent du pain noir; ils servent des vins étrangers & boivent de la piquette; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance &

leur choux ; ils vous offriront à déjeûné du café & du fromage, à goûte du thé avec du jambon; les femmes ont de la dentelle & de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur : leurs valets alternativement laquais & bouviers ont l'habit de livrée en servant à table & mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur société plus familiere sans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures isolées. Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver en campagne; mille gens du monde en font tout autant. On demeure donc toujours séparés, mais on se rapproche par de longues & fréquentes visites. Pour étaler sa parure & ses meubles, il faut attirer ses voisins & les aller voir, & comme ces voisins sont souvent assez éloignés ce sont des voyages continuels. Aussi jamais n'ai-je vu de peuple si allant que les Suisses; les François n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toutes parts que voitures; il n'y a pas une maison qui n'ait la sienne, & les chevaux dont la Suisse abonde ne sont rien moins qu'inutiles dans le pays. Mais comme ces

courſes ont ſouvent pour objet des viſites de femmes, quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, & l'on fait à-peu-près pour courir la poſte la même toilette que pour aller au bal. Auſſi rien n'eſt ſi brillant que les chemins de la Suiſſe; on y rencontre à tout moment de petits Meſſieurs & de belles Dames, on n'y voit que bleu, verd, couleur de roſe, on ſe croiroit au jardin du Luxembourg.

Un effet de ce commerce eſt d'avoir preſque ôté aux hommes le goût du vin, & un effet contraire de cette vie ambulante, eſt d'avoir cependant rendu les cabarets fréquens & bons dans toute la Suiſſe. Je ne ſais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France; ils n'approchent ſurement pas de ceux-ci. Il eſt vrai qu'il y fait très-cher vivre, mais cela eſt vrai auſſi de la vie domeſtique, & cela ne ſauroit être autrement dans un pays qui produit peu de denrées & où l'argent ne laiſſe pas de circuler.

Les trois ſeules marchandiſes qui leur en aient fourni juſqu'ici ſont les fromages, les chevaux & les hommes;

mais depuis l'introduction du luxe, ce commerce ne leur suffit plus, & ils y ont ajouté celui des manufactures dont ils sont redevables aux refugiés François ; ressource qui cependant a plus d'apparence que de réalité ; car comme la cherté des denrées augmente avec les especes, & que la culture de la terre se néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en sont pas plus riches ; ce qui se voit par la comparaison avec les Suisses catholiques, qui n'ayant pas la même ressource, sont plus pauvres d'argent, & ne vivent pas moins bien.

Il est fort singulier qu'un pays si rude & dont les habitans sont si enclins à sortir, leur inspire pourtant un amour si tendre que le regret de l'avoir quitté les y ramene presque tous à la fin, & que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir, une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Hemvé*. Il y a dans la Suisse un air célebre appellé le Ranz-des-vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets & dont ils font retentir tous les côteaux du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais

qui rappelle aux Suisses mille idées relatives au pays natal, leur fait verser des torrens de larmes quand ils l'entendent en terre étrangere. Il en a même fait mourir de douleur un si grand nombre, qu'il a été défendu par ordonnance du Roi de jouer le ranz-des-vaches dans les troupes Suisses. Mais, Monsieur le Maréchal, vous savez peut-être tout cela mieux que moi, & les réflexions que ce fait présente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer seulement que la France est assurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités & tous les agrémens de la vie concourent au bien-être des habitans. Cependant il n'y a jamais eu, que je sache, de Hemvé ni de ranz-des-vaches qui fit pleurer & mourir de regret un François en pays étranger, & cette maladie diminue beaucoup chez les Suisses depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Les Suisses en général sont justes, officieux, charitables, amis solides, braves soldats & bons citoyens, mais intrigans, défians, jaloux, curieux, avares, & leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur simplicité. Ils

ſont ordinairement graves & flegmatiques, mais ils ſont furieux dans la colere, & leur joie eſt une ivreſſe. Je n'ai rien vu de ſi gai que leurs jeux. Il eſt étonnant que le peuple François danſe triſtement, languiſſamment, de mauvaiſe grace, & que les danſes ſuiſſes ſoient ſautillantes & vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle & les filles y ont une légéreté charmante : on diroit que la terre leur brûle les pieds.

Les Suiſſes ſont adroits & ruſés dans les affaires : les François qui les jugent groſſiers ſont bien moins déliés qu'eux ; ils jugent de leur eſprit par leur accent. La Cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins & s'eſt toujours trompée. A ce genre d'eſcrime ils battent communément les François : mais envoyez-leur des gens droits & fermes, vous ferez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le Marquis de Bonnac qui avoit tant d'eſprit, mais qui paſſoit pour adroit n'a rien fait en Suiſſe, & jadis le Maréchal de Baſſompierre y faiſoit tout ce qu'il vouloit, parce qu'il étoit franc, ou qu'il paſſoit chez eux pour l'être. Les Suiſſes négocieront

toujours avec avantage, à moins qu'ils ne soient vendus par leurs magistrats, attendu qu'ils peuvent mieux se passer d'argent que les Puissances ne peuvent se passer d'hommes; car pour votre bled, quand ils voudront ils n'en auront pas besoin. Il faut avouer aussi que s'ils font bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux, fidélité qu'on ne se pique pas de leur rendre.

Je ne vous dirai rien, Monsieur le Maréchal, de leur gouvernement & de leur politique, parce que cela me meneroit trop loin, & que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au Comté de Neufchâtel où j'habite, vous savez qu'il appartient au Roi de Prusse. Cette petite Principauté, après avoir été démembrée du Royaume de Bourgogne & passé successivement dans les maisons de Châlons, d'Hochberg & de Longueville, tomba enfin en 1707 dans celle de Brandebourg par la décision des Etats du pays, juges naturels des droits des Prétendans. Je n'entrerai point dans l'examen des raisons sur lesquelles le Roi de Prusse fut préféré au Prince de Conti, ni des influences que purent avoir d'autres Puissances dans cette affaire; je me contenterai de re-

marquer que dans la concurrence entre ces deux Princes, c'étoit un honneur qui ne pouvoit manquer aux Neufchâtelois d'appartenir un jour à un grand Capitaine. Au reste, ils ont conservé sous leurs Souverains à-peu-près la même liberté qu'ont les autres Suisses; mais peut-être en sont-ils plus redevables à leur position qu'à leur habileté; car je les trouve bien remuans pour des gens sages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suisses en général caractérise encore plus fortement ce peuple-ci, & le contraste du naturel & de l'imitation s'y fait encore mieux sentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, & qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, si l'on excepte la ville & les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse, la vie y est aussi rustique, & les habitans accoutumés à vivre sous des Princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manieres; de sorte qu'on trouve ici du jargon, des airs, dans tous les états, de beaux parleurs labourant les champs, & des courtisans en souquenille. Aussi appelle-t-on les Neufchâtelois les gaf-

cons de la Suiffe. Ils ont de l'efprit & ils fe piquent de vivacité; ils lifent, & la lecture leur profite; les payfans même font inftruits; ils ont prefque tous un petit recueil de livres choifis qu'ils appellent leur bibliothéque; ils font même affez au courant pour les nouveautés; ils font valoir tout cela dans la converfation d'une maniere qui n'eft point gauche, & ils ont prefque le ton du jour comme s'ils vivoient à Paris. Il y a quelque tems qu'en me promenant, je m'arrêtai devant une maifon où des filles faifoient de la dentelle; la mere berçoit un petit enfant, & je la regardois faire, quand je vis fortir de la cabane un gros payfan, qui m'abordant d'un air aifé me dit : *vous voyez qu'on ne fuit pas trop bien vos préceptes, mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes.* Je tombois des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'efprit & encore plus de prétention, mais fans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neufchâtelois. Ils parlent très-bien, très-aifément, mais ils écrivent platement & mal, fur-tout quand ils veu-

lent écrire légérement, & ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grace & le sel du style léger, lorsqu'ils ont enfilé des phrases lourdement semillantes, ils se croient autant de Voltaires & de Crebillons. Ils ont une maniere de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils & badins. Ils y fourent même de petits vers de leur façon. Madame la Maréchale trouveroit, sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans ce Mercure, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'est à-peu-près le même habillement que dans le Canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes se mettent assez à la Françoise, & c'est ce que les femmes voudroient bien faire aussi ; mais comme elles ne voyagent gueres, ne prenant pas comme eux les modes de la premiere main, elles les outrent, les défigurent, & chargées de pretintailles & de falbalas, elles semblent parées de guenilles.

Quant à leur caractere, il est difficile d'en juger, tant il est offusqué de manieres ; ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, & gais parce

qu'ils sont turbulens. Je crois qu'il n'y a que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des complimens. Arrivez-vous fatigué, pressé, n'importe : il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine est montée elle joue, & elle se remonte toujours à chaque arrivant. La politesse Françoise est de mettre les gens à leur aise & même de s'y mettre aussi. La politesse Neufchâteloise est de gêner & soi-même & les autres. Ils ne consultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu savoir-vivre. Leurs offres exagérées ne tentent point; elles ont toujours je ne sais quel air de formule, je ne sais quoi de sec & d'apprêté qui vous invite au refus. Ils sont pourtant obligeans, officieux, hospitaliers très-réellement, sur-tout pour les gens de qualité: on est toujours sûr d'être accueilli d'eux en se donnant pour Marquis ou Comte; & comme une ressource aussi facile ne manque pas aux aventuriers, ils en ont souvent dans leur Ville, qui pour l'ordinaire y sont très-fêtés: un simple honnête homme avec des malheurs & des vertus ne le seroit pas de même;

on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent une fois ils les servent bien. Ils sont fidelles à leurs promesses; & n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimans & sensibles; mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent, tout ce qu'ils font par humanité semble être fait par ostentation, & leur vanité cache leur bon cœur.

Cette vanité est leur vice dominant; elle perce par-tout, & d'autant plus aisément qu'elle est mal-adroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs Souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût, que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur naissance : ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent; ils n'en sont pas fiers, ils n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités & de titres de noblesse, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est Monsieur le

Colonel, Monfieur le Major, Monfieur le Capitaine, Monfieur le Lieutenant, Monfieur le Confeiller, Monfieur le Châtelain, Monfieur le Maire, Monfieur le Jufticier, Monfieur le Profeffeur, Monfieur le Docteur, Monfieur l'Ancien ; fi j'avois pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fuffe Monfieur le Copifte. Les femmes portent auffi les titres de leurs maris, Madame la Confeillere, Madame la Miniftre ; j'ai pour voifine Madame la Major; & comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on eft embarraffé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom, c'eft comme s'ils n'en avoient point.

Le fexe n'y eft pas beau ; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté & en font ufage. Elles fe raffemblent fouvent en fociété où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, & où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens ; mais par malheur ils font rares & il faut fe les arracher. Les femmes vivent affez fagement ; il y a dans le pays d'affez bons ménages, & il y en auroit bien davantage fi c'étoit un air de bien vivre avec fon mari. Du refte vivant beaucoup en campa-

gne, lisant moins & avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné, & dans le désœuvrement de leur vie elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire & de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables; mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence & l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françoises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'ame, & qui promet des héroïnes de roman. La conversation des Neufchâteloises est aride ou badine; elle tarit si-tôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, & je crois que ce n'est pas un peuple sans mœurs, mais c'est un peuple sans principes, & le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur Clergé ils épilogueront sur le dogme, mais pour la morale ils ne savent ce que c'est; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est assurément pas l'amour du

prochain, c'eſt ſeulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux eſt un homme qui va au prêche tous les Dimanches, quoiqu'il faſſe dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs Miniſtres qui ſe ſont acquis un grand crédit ſur le peuple tandis que leurs Princes étoient catholiques, voudroient conſerver ce crédit en ſe mêlant de tout, en chicanant ſur-tout, en étendant à tout la juriſdiction de l'Egliſe ; ils ne voient pas que leur tems eſt paſſé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'Etat une fermentation qui achevera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agiſſoit étoit de ſavoir ſi les peines des damnés étoient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette diſpute a été agitée ; celle du Janſéniſme en France n'en a pas approché. Tous les Corps aſſemblés, les peuples prêts à prendre les armes, Miniſtres deſtitués, Magiſtrats interdits, tout marquoit les approches d'une guerre civile, & cette affaire n'eſt pas tellement finie qu'elle ne puiſſe laiſſer de longs ſouvenirs. Quand ils ſe feroient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auroient pas plus de ſouci de ce qui s'y paſſe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites jusqu'ici sur les gens du pays où je suis. Elles vous paroîtroient peut-être un peu dures pour un homme qui parle de ses hôtes, si je vous laissois ignorer que je ne leur suis redevable d'aucune hospitalité. Ce n'est point à Messieurs de Neufchâtel que je suis venu demander un asyle qu'ils ne m'auroient surement pas accordé, c'est à Mylord Maréchal, & je ne suis ici que chez le Roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la Principauté, le Magistrat de la ville de Neufchâtel s'est pour tout accueil dépêché de défendre mon livre sans le connoître, la classe des Ministres l'a déféré de même au Conseil d'Etat; on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Mylord Maréchal, on ne m'eût surement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays que ceux qui le gouvernent ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis les innocens opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une niece de mon vieux ami

M. Roguin. Ainſi loin d'avoir nulle obligation à Meſſieurs de Neufchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs, je n'ai pas mis le pied dans leur ville, ils me ſont étrangers à tous égards, je ne leur dois que juſtice en parlant d'eux & je la leur rends.

Je la rends de meilleur cœur encore à ceux d'entr'eux qui m'ont comblé de careſſes, d'offres, de politeſſes de toute eſpece. Flatté de leur eſtime & touché de leurs bontés, je me ferai toujours un devoir & un plaiſir de leur marquer mon attachement & ma reconnoiſſance; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement Neufchâtelois qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je dois dire encore que ſi la mauvaiſe volonté du corps des Miniſtres n'eſt pas douteuſe, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroiſſe. il me vint voir à mon arrivée, il me fit mille offres de ſervices qui n'étoient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occaſion eſſentielle où il s'eſt expoſé à la mauvaiſe humeur de plus d'un de ſes confreres, pour s'être montré vrai Paſteur envers moi. Je m'attendois d'au-

t ant

tant moins de sa part à cette justice, qu'il avoit joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçoit pas un Ministre tolérant. C'est au surplus un homme assez gai dans la société, qui ne manque pas d'esprit, qui fait quelquefois d'assez bons sermons, & souvent de fort bons contes.

Je m'apperçois que cette Lettre est un livre, & je n'en suis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais, Monsieur le Maréchal, vous laisser reprendre haleine, & remettre le second tome à une autre fois (*).

(*) Pour apprécier les divers jugemens portés dans cette lettre, le Lecteur voudra bien faire attention à l'époque de sa date & au lieu qu'habitoit l'Auteur.





SECONDE LETTRE

AU MÊME.

A Motiers le 28 Janvier 1763.

IL faut, Monsieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nuds, des sapins noirs couverts de neige sont les objets dont je suis entouré; &, à l'image de l'hiver le pays ajoutant l'aspect de l'aridité ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nud en toute saison, mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, & non comme je le vois aujourd'hui, sans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large & d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite riviere appellée la

Reuſe dans la direction du Nord-oueſt au Sud-eſt. Ce vallon formé par deux chaines de montagnes qui ſont des branches du Mont-Jura & qui ſe reſſerrent par les deux bouts, reſte pourtant aſſez ouvert pour laiſſer voir au loin ſes prolongemens, leſquels diviſés en rameaux par les bras des montagnes offrent pluſieurs belles perſpectives. Ce vallon, appellé le Val-de-Travers du nom d'un village qui eſt à ſon extrémité orientale, eſt garni de quatre ou cinq autres villages à peu de diſtance les uns des autres; celui de Motiers qui forme le milieu eſt dominé par un vieux château déſert dont le voiſinage & la ſituation ſolitaire & ſauvage m'attirent ſouvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis ſortir de ce côté par une porte de derriere ſans paſſer par la rue ni devant aucune maiſon. On dit que les bois & les rochers qui environnent ce château ſont fort remplis de viperes; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs & m'étant aſſis à toutes ſortes de places, je n'en ai point vu juſqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes pluſieurs maiſons éparſes qu'on appelle des *Priſes*, dans

lesquelles on tient des bestiaux & dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entr'autres à mi-côte nord, par conséquent exposée au midi sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aye jamais vue, & dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus si tenté que dès la premiere fois je m'étois presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix & la sureté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position, mais elle est grande, assez commode, elle a une galerie extérieure où je me promene dans les mauvais tems, & ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asyle offert par l'amitié.

La Reuse a sa source au-dessus d'un village appellé St. Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon; elle en sort au village de Travers à l'autre extrémité où elle commence à se creuser un lit qui devient bientôt précipice & la conduit enfin dans le lac de Neufchâtel. Cette Reuse est une très-jolie riviere,

claire & brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbes. On la voit sortir tout-d'un-coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande & déjà riviere comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre; & la fraîcheur continuelle, le bruit, les chûtes, le cours de l'eau m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue St. Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne étant fort élevé au-dessus du lac, & le lac ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long & rapide cours des rivieres, qui, des montagnes de Suisse vont se

rendre les unes dans la Méditerranée & les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuse traversant le vallon soit sujette à de fréquens débordemens qui font des bords de son lit une espece de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide & mal sain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester long-tems chargé de vapeurs grossieres, les brouillards, assez fréquens les matins, cedent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'éleve.

Comme entre les montagnes & les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas moins vaste que celle que j'avois sur les hauteurs de Montmorenci, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas, elle frappe; elle est plus sauvage que riante; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose, & quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup-d'œil le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nud, on voit très-peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal & ne donnent presque aucun fruit; l'escar-

pement des montagnes étant très-rapide montre en divers endroits le gris des rochers, le noir des ſapins coupe ce gris d'une nuance qui n'eſt pas riante, & ces ſapins ſi grands, ſi beaux quand on eſt deſſous ne paroiſſant au loin que des arbriſſeaux, ne promettent ni l'aſyle, ni l'ombre qu'ils donnent; le fond du vallon, preſque au niveau de la riviere ſemble n'offrir à ſes deux bords qu'un large marais où l'on ne ſauroit marcher; la réverbération des rochers n'annonce pas dans un lieu ſans arbres une promenade bien fraiche quand le ſoleil luit; ſi-tôt qu'il ſe couche il laiſſe à peine un crépuſcule, & la hauteur des monts interceptant toute la lumiere fait paſſer preſque à l'inſtant du jour à la nuit.

Mais ſi la premiere impreſſion de tout cela n'eſt pas agréable, elle change inſenſiblement par un examen plus détaillé, & dans un pays où l'on croyoit avoir tout vu du premier coup-d'œil, on ſe trouve avec ſurpriſe environné d'objets chaque jour plus intéreſſans. Si la promenade de la vallée eſt un peu uniforme elle eſt en revanche extrêmement commode; tout y eſt du niveau le plus parfait, les chemins y ſont unis

comme des allées de jardin ; les bords de la riviere offrent par places de larges pelouses d'un plus beau verd que les gazons du Palais-Royal, & l'on s'y promene avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux & ses rochers qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de Saules & de Peupliers pour donner durant la chaleur du jour de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmans que ceux du Lignon, & il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres & un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la plaine, de sorte qu'en dirigeant ses promenades & choisissant ses heures, on peut aisément faire à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs ces mêmes montagnes interceptant ses rayons, font qu'il se leve tard & se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas long-tems brûlé. Nous avons pref-

que ici la clef de l'énigme du Ciel de trois aunes, & il est certain que les maisons qui sont près de la source de la Reuse, n'ont pas trois heures de soleil, même en été.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, Monsieur le Maréchal, le long des Champeaux du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode, mais cet agrément est bien compensé par la variété des sites & des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où, le cours des torrens qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les côteaux qui les entourent offrent des asyles verdoyans & frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons ne s'apperçoivent pas, tant qu'on regarde au loin les montagnes, & cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise, lorsqu'on vient tout d'un coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade & tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris & charmé de retrou-

ver des boſquets pour les Dryades où vous n'auriez crų trouver que des antres & des ours.

Tout le pays eſt plein de curioſités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, & qui par ces découvertes ſucceſſives lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La Botanique offre ici ſes tréſors à qui ſauroit les connoître, & ſouvent en voyant autour de moi cette profuſion de plantes rares, je les foule à regret ſous le pied d'un ignorant. Il eſt pourtant néceſſaire d'en connoître une pour ſe garantir de ſes terribles effets; c'eſt le Napel. Vous voyez une très-belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir : mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on ſe ſent ſaiſi de maux de tête, de vertiges, d'évanouiſſemens, & l'on périroit ſi l'on ne jettoit promptement ce funeſte bouquet. Cette plante a ſouvent cauſé des accidens à des enfans & à d'autres gens qui ignoroient ſa pernicieuſe vertu. Pour les beſtiaux ils n'en approchent jamais & ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoiqu'on faſſe

l'espece en reste, & je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes, mais on l'a détruite à-peu-près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la Seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sous tout le pays : les habitans lui attribuent modestement la gaîté dont ils se vantent, & qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral, mais pour en pouvoir sentir l'efficace il ne faut pas avoir quitté le château de Montmorenci. Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au Seigneur de Travers un moyen sûr d'en tirer la médecine universelle ; c'est de faire une bonne pension à Lorris ou à Bordeu.

Au dessus de ce même village de Travers, il se fit il y a deux ans une avalanche considérable & de la façon du monde la plus singuliere. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit son champ devant sa fenêtre, entre la montagne & sa maison. Un matin qui suivit une nuit d'orage il fut bien surpris en ouvrant sa fênetre de trouver un bois à la place de son champ ; le

terrain s'éboulant tout d'une piece avoit recouvert son champ des arbres d'un bois qui étoit au-dessus, & cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pittaval. L'espace que l'avalanche a mis à nud est fort grand & paroît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, & de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent & certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avoit été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre : mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade, qui du haut de la montagne tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon avec un bruit qui se fait entendre au loin, sur-tout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très en vue, mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, ceintrée en tiers-point, & décorée d'un ordre d'Architecture qui

n'eſt ni Toſcan, ni Dorique, mais l'ordre de la nature qui ſait mettre des proportions & de l'harmonie dans ſes ouvrages les moins réguliers. Inſtruit de la ſituation de cette grotte, je m'y rendis ſeul l'été dernier pour la contempler à mon aiſe. L'extrême ſécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée & très-ſurbaiſſée, en me traînant ſur le ventre, car la fenêtre eſt trop haute pour qu'on puiſſe y paſſer ſans échelle. Quand je fus au dedans je m'aſſis ſur une pierre, & je me mis à contempler avec raviſſement cette ſuperbe ſalle dont les ornemens ſont des quartiers de roche diverſement ſitués, & formant la décoration la plus riche que j'aye jamais vue, ſi du moins on peut appeller ainſi celle qui montre la plus grande puiſſance, celle qui attache & intéreſſe, celle qui fait penſer, qui éleve l'ame, celle qui force l'homme à oublier ſa petiteſſe pour ne penſer qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns, détachés & tombés de la voûte, les autres encore pendans & diverſement ſitués marquent tous dans cette mine naturelle, l'effet de quelque exploſion

terrible dont la caufe paroît difficile à imaginer; car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une maniere fatisfaifante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que fa voûte, on monte fur une efpece d'eftrade & de-là par une pente affez roide fur un rocher qui mene de biais à un enfoncement très-obfcur par où l'on pénetre fous la montagne. Je n'ai point été jufques-là, ayant trouvé devant moi un trou large & profond qu'on ne fauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs vers le haut de cet enfoncement & prefque à l'entrée de la galerie fouterraine eft un quartier de rocher très-impofant, car fufpendu prefqu'en l'air il porte à faux par un de fes angles, & penche tellement en avant qu'il femble fe détacher & partir pour écrafer le fpectateur. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne foit dans cette fituation depuis bien des fiecles & qu'il n'y refte encore plus long-tems; mais ces fortes d'équilibres auxquels les yeux ne font pas faits ne laiffent pas de caufer quelqu'inquiétude, & quoiqu'il fallût peut-être des forces immenfes pour ébranler ce rocher qui paroît

ſi prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, & ne voudrois pas plus reſter dans la direction de ſa chûte que ſous l'épée de Damoclès.

La galerie ſouterraine à laquelle cette grotte ſert de veſtibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend ſa pente un peu vers le bas, & ſuit la même inclinaiſon dans tout l'eſpace qu'on a juſqu'ici parcouru. Des curieux s'y ſont engagés à diverſes fois avec des domeſtiques, des flambeaux & tous les ſecours néceſſaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, & de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On eſt allé juſqu'à près de demi-lieue en ouvrant le paſſage où il eſt trop étroit, & ſondant avec précaution les gouffres & fondrieres qui ſont à droite & à gauche; mais on prétend dans le pays qu'on peut aller par le même ſouterrain à plus de deux lieues juſqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuſe.

Au-deſſous du baſſin de la même caſcade, eſt une autre grotte plus petite, dont l'abord eſt embarraſſé de pluſieurs

grands cailloux & quartiers de roche qui paroiſſent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas ſi praticable que l'autre, n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faiſoit une chaleur inſupportable; cependant il en ſortoit un vent ſi vif & ſi froid que je n'oſai reſter long-tems à l'entrée, & toutes les fois que j'y ſuis retourné j'ai toujours ſenti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate & moins embarraſſée que l'autre.

A l'oueſt de la vallée une montagne la ſépare en deux branches, l'une fort étroite où ſont le village de St. Sulpice, la ſource de la Reuſe, & le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin l'on voit encore une groſſe chaîne ſcellée dans le rocher & miſe là jadis par les Suiſſes pour fermer de ce côté-là le paſſage aux Bourguignons.

L'autre branche plus large & à gauche de la premiere, mene par le village de Butte à un pays perdu appellé la *côte-aux-Fées*, qu'on apperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays n'étant ſur aucun chemin paſſe pour très-ſauvage & en quelque ſorte pour le

bout du monde. Auſſi prétend-on que c'étoit autrefois le ſéjour des Fées, & le nom lui en eſt reſté. On y voit encore leur ſalle d'aſſemblée dans une troiſieme caverne qui porte auſſi leur nom, & qui n'eſt pas moins curieuſe que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte-aux-Fées, parce qu'elle eſt aſſez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit ſuperbement ornée, & l'on y voyoit encore il n'y a pas long-tems, un trône & des ſiéges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté & ne paroît preſque plus aujourd'hui. D'ailleurs l'entrée de la grotte eſt preſque entiérement bouchée par les décombres, par les brouſſailles, & la crainte des ſerpens & des bêtes venimeuſes rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais ſi elle eût été praticable encore & dans ſa premiere beauté, & que Madame la Maréchale eût paſſé dans ce pays, je ſuis ſûr qu'elle eût voulu voir cette grotte ſinguliere, n'eût-ce été qu'en faveur de Fleur-d'Epine & des Facardins.

Plus j'examine en détail l'état & la poſition de ce vallon, plus je me perſuade qu'il a jadis été ſous l'eau, que ce qu'on appelle aujourd'hui Val-de-

Travers fut autrefois un lac formé par la Reuſe, la caſcade & d'autres ruiſſeaux, & contenu par les montagnes qui l'environnent, de ſorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poiſſons. En effet, le ſol du vallon eſt ſi parfaitement uni qu'il n'y a qu'un depôt formé par les eaux qui puiſſe l'avoir ainſi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de deſcendre, monte le long du cours de la Reuſe, de ſorte qu'il a fallu des tems infinis à cette riviere pour ſe caver dans les abymes qu'elle forme, un cours en ſens contraire à l'inclinaiſon du terrain. Avant ces tems, contenue de ce côté de même que de tous les autres, & forcée de refluer ſur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon juſqu'à la hauteur de la premiere grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie ſouterraine qui lui ſervoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc conſtamment à cette hauteur juſqu'à ce que par quelques ravages, fréquens aux pieds des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarraſſerent tellement le canal que les

eaux n'eurent plus un cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, & agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenoient, elle s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible & le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser & de s'agrandir, & le niveau du lac baissant à proportion, à force de tems le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premiérement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, & qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrieres dont j'ai parlé; elle s'est confirmée encore dans les pélerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Mylord Maréchal à sa campagne au bord du lac, & où je suivois, en montant la montagne, la riviere qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que selon toute apparence elle n'a pas trouvées toutes faites, & qu'elle n'a pas, non plus, creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte qui n'est qu'un

bitume durci étoit encore un indice d'un pays long-tems imbibé par les eaux. Si j'ofois croire que ces folies puffent vous amufer, je tracerois fur le papier une efpece de plan qui pût vous éclaircir tout cela : mais il faut attendre qu'une faifon plus favorable & un peu de relâche à mes maux me laiffent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puifqu'il y a des habitans. On y trouve même les principales commodités de la vie, quoi qu'un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y font cheres parce que le pays en produit peu, & qu'il eft fort peuplé fur-tout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte & que les travaux d'horlogerie & de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez foi, & c'eft le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle. le Vaffeur; la viande y eft mauvaife, non que le pays n'en produife de bonne, mais tout le bœuf va à Geneve ou à Neufchâtel & l'on ne tue ici que de la vache. La riviere fournit d'excellente truite, mais fi délicate qu'il faut la manger fortant de l'eau. Le vin vient de Neufchâtel, & il eft très-bon, fur-tout le rouge : pour moi

je m'en tiens au blanc bien moins violent, à meilleur marché, & ſelon moi, beaucoup plus ſain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes ; ſeulement des fraiſes bien parfumées, en abondance & qui durent long-tems. Le laitage y eſt excellent, moins pourtant que le fromage de Viry préparé par Mademoiſelle Roſe; les eaux y ſont claires & légeres : ce n'eſt pas pour moi une choſe indifférente que de bonne eau, & je me ſentirai long-tems du mal que m'a fait celle de Montmorenci. J'ai ſous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui ſont élevées & taillées en colonnes ou en obéliſques & coulent par des tuyaux de fer dans de grands baſſins, ſont un des ornemens de la Suiſſe. Il n'y a ſi chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois, les maiſons écartées ont preſque chacune la ſienne, & l'on en trouve même ſur les chemins pour la commodité des paſſans, hommes & beſtiaux. Je ne ſaurois exprimer combien l'aſpect de toutes ces belles eaux coulantes eſt agréable au milieu des rochers & des bois durant les chaleurs, l'on eſt déjà rafraîchi par la vue,

& l'on eſt tenté d'en boire ſans avoir ſoif.

Voilà, Monſieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du ſéjour que j'habite & auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le ſeul lieu de la terre où la vérité ne ſoit pas un crime, ni l'amour du genre-humain une impiété. J'y trouve la ſureté ſous la protection de Mylord Maréchal & l'agrément dans ſon commerce. Les habitans du lieu m'y montrent de la bienveillance & ne me traitent point en proſcrit. Comment pourrois-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas? Accoutumé à porter depuis ſi longtems les peſantes chaînes de la néceſſité, je paſſerois ici ſans regret le reſte de ma vie, ſi j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.



LETTRE

A MADAME DE T***.

Le 6 Avril 1771.

UN violent rhume, Madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus long-tems dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point selon moi d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractere qu'il manifeste dans un âge si tendre, soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou si vous voulez, Madame, cette fermeté n'est pas si rare que vous croyez, parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence, & j'en fais dans ce moment même à Paris, un autre exemple tout semblable, dont la conformité m'a beaucoup

frappé; tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente, & à qui l'on a moins fait sentir par-là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons quant à présent cette observation qui nous meneroit trop loin, & quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remede.

Vous voilà, Madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti. L'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il desire ardemment de revenir, mais sa fierté qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prieres, l'empêche de vous manifester pleinement son desir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses alarmes, je voudrois qu'on commençât par lui faire la peur toute entiere, & que sans que personne lui dît précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espece de préparatifs comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, & qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous

vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui parler, & cela d'un air si sérieux & si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi que, si je n'écoutois que mon penchant, je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer. Tandis que vous avez été ici, j'ai vu avec la plus vive douleur, qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mere & de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions qui la déchirent trop de votre part, pour qu'elle les puisse endurer davantage, &c.

J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet & le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il

doit à sa mere; & d'ailleurs je ne désespere pas que des gens fermes & sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mere n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, &c.

Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, & le seul que vous me laissiez à prendre, pour ne pas vous livrer à tous vos défauts & me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le desir de vous rapprocher de moi. Mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné, que si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, &c.

Je suis fort trompé, Madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu dont il sentira toute la conséquence, vu sur-tout le tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, & qui dans ce moment fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris auxquels vous ne serez, ni ne paroitrez insensible;

mais lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà selon moi la route par laquelle vous l'amenerez sans peine à une capitulation qu'il acceptera avec des transports de joie, & dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun; encore avec tout cela, ne paroîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai, que par une réunion constante; & son voyage paroîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que s'il tient réellement ses engagemens, il fera le bonheur de votre vie, en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant, & il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes & tellement à sa portée, que selon toute apparence, il reviendra souple & docile pour longtems.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru le

mieux à faire dans la circonſtance ; il y a une continuité de régime à obſerver qu'on ne peut détailler dans une lettre, & qui ne peut ſe déterminer que par l'examen du ſujet ; & d'ailleurs ce n'eſt pas une mere auſſi tendre que vous, ce n'eſt pas un eſprit auſſi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, Madame, je m'en ſuis pénétré dans notre unique converſation ; vous n'avez beſoin des conſeils de perſonne dans la grande & reſpectable tâche dont vous êtes chargée, & que vous rempliſſez ſi bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modeſtie m'a impoſée ; je l'ai fait par obéiſſance & par devoir, mais bien perſuadé que pour ſavoir ce qu'il y a de mieux à faire, il ſuffiſoit d'obſerver ce que vous ferez.



QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES,

Contenant le vrai tableau de mon caractere & les vrais motifs de toute ma conduite.

De Montmorenci le 4 Janvier 1762.

PREMIERE LETTRE.

J'AUROIS moins tardé, Monsieur, à vous remercier de la derniere lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre, sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces tems-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime;

elle en fera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espece de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité, que ceux que me prêtent ces hommes de lettres, qui donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachemens, pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir & mon indépendance pour être esclave de la vanité, au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune & l'espoir de parvenir, ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; & il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, & qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, Monsieur, quoique je haïsse

ſouverainement l'injuſtice & la méchanceté, cette paſſion n'eſt pas aſſez dominante pour me déterminer ſeule à fuir la ſociété des hommes, ſi j'avois en les quittant quelque grand ſacrifice à faire. Non, mon motif eſt moins noble, & plus près de moi. Je ſuis né avec un amour naturel pour la ſolitude, qui n'a fait qu'augmenter à meſure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je raſſemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; & la ſociété dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, acheve de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me ſuppoſez malheureux & conſumé de mélancolie. Oh! Monſieur, combien vous vous trompez! C'eſt à Paris que je l'étois; c'eſt à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur, & l'amertume de cette bile ne ſe fait que trop ſentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y ſuis reſté. Mais, Monſieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma ſolitude; ou je ſuis trompé, ou vous ſentirez dans ces derniers une certaine ſérénité d'ame qui ne ſe joue point, & ſur laquelle on peut porter un juge-

ment certain de l'état intérieur de l'Auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver, vous a pu faire porter un jugement contraire; mais il eſt facile à voir que cette agitation n'a point ſon principe dans ma ſituation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher ſur tout & à porter tout à l'extrême. Des ſuccès continus m'ont rendu ſenſible à la gloire, & il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'ame & quelque vertu, qui pût penſer ſans le plus mortel déſeſpoir, qu'après ſa mort on ſubſtitueroit ſous ſon nom à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer ſa mémoire, & de faire beaucoup de mal. Il ſe peut qu'un tel bouleverſement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la ſuppoſition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'eſt point ſûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reſte de l'ouvrage à la nature.

Long-tems je me ſuis abuſé moi-même ſur la cauſe de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'eſprit aſſez préſent, pour montrer dans la

converſation le peu que j'en ai, & par contre-coup à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien ſûr, même en diſant des ſottiſes, de n'être pas pris pour un ſot; quand je me ſuis vu recherché de tout le monde, & honoré de beaucoup plus de conſidération que ma plus ridicule vanité n'en eût oſé prétendre; & que malgré cela, j'ai ſenti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cauſe, & que ces eſpeces de jouiſſances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle eſt donc enfin cette cauſe? elle n'eſt autre que cet indomptable eſprit de liberté, que rien n'a pu vaincre, & devant lequel les honneurs, la fortune, & la réputation même ne me ſont rien. Il eſt certain que cet eſprit de liberté me vient moins d'orgueil que de pareſſe; mais cette pareſſe eſt incroyable; tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui ſont inſupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une viſite à faire, dès qu'il le faut, ſont pour moi des ſupplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce

ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chere, parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on suit son cœur, & tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits. Car tout bienfait exige reconnoissance; & je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir. En un mot l'espece de bonheur qu'il me faut, n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire, qu'à faire quelque chose malgré moi; & j'ai cent fois pensé, que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite, & le repos dans ma vieillesse; & comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me

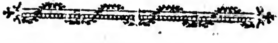
tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, & je me suis dépêché de jouir. Voilà, Monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de Lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractere naturel.

Vous me direz, Monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, & avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, & qui par conséquent me force à la finir. J'y reviendrai, Monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car dans l'épanchement de mon cœur je n'en saurois prendre un autre; je me peindrai sans fard & sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois, & tel que je suis; car passant ma vie avec moi, je dois me connoître, & je vois par la maniere dont ceux qui pensent me connoître, interprétent mes actions & ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien.

Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, Monsieur, je vous supplie ; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchêne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, & je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge & à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, & je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, & très-persuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.





SECONDE LETTRE.

A Montmorenci le 12 Janvier 1762.

JE continue, Monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable, est d'être connu à demi; & puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, & sensible à l'excés à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractere; & ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, & j'en puis du moins donner par les faits, une espece d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu

plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jetté dans la lecture. A ſix ans, Plutarque me tomba ſous la main; à huit, je le ſavois par cœur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verſer des ſeaux de larmes, avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. Delà ſe forma dans le mien ce goût héroïque & romaneſque qui n'a fait qu'augmenter juſqu'à préſent, & qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui reſſembloit à mes folies. Dans ma jeuneſſe, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connu dans mes livres, je me livrois ſans réſerve à quiconque ſavoit m'en impoſer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif parce que j'étois fou; à meſure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; & dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine & mon tems, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'eſpoir de le trouver, & par conſéquent le zele de le chercher. Aigri par les injuſtices

que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple & la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siecle & mes contemporains, & sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu-à-peu détaché de la société des hommes, & je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, & la trouver toujours sûre, & telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même & des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, & qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, & qui n'étoient que ceux de l'opinion : tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même & à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur étoit sans cesse en contradiction avec mon esprit, & que je me sen-

tois encore porté à aimer avec tant de raiſons de les haïr. Je voudrois, Monſieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une ſi ſinguliere époque, & qui me ſera toujours préſent quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot alors priſonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un mercure de France que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe ſur la queſtion de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamaïs quelque choſe a reſſemblé à une inſpiration ſubite, c'eſt le mouvement qui ſe fit en moi à cette lecture; tout-à-coup je me ſens l'eſprit ébloui de mille lumieres; des foules d'idées vives s'y préſentent à la fois avec une force, & une confuſion qui me jetta dans un trouble inexprimable; je ſens ma tête priſe par un étourdiſſement ſemblable à l'ivreſſe. Une violente palpitation m'oppreſſe, ſouleve ma poitrine; ne pouvant plus reſpirer en marchant, je me laiſſe tomber ſous un des arbres de l'avenue, & j'y paſſe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'apperçus tout le devant de ma veſte mouillé de mes

larmes, ſans avoir ſenti que j'en répandois. Oh, Monſieur, ſi j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu & ſenti ſous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du ſyſtême ſocial; avec quelle force j'aurois expoſé tous les abus de nos inſtitutions; avec quelle ſimplicité j'aurois démontré que l'homme eſt bon naturellement, & que c'eſt par ces inſtitutions ſeules, que les hommes deviennent méchans. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui dans un quart-d'heure m'illuminerent ſous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, ſavoir ce premier diſcours, celui ſur l'inégalité, & le traité de l'éducation, leſquels trois ouvrages ſont inſéparables, & forment enſemble un même tout. Tout le reſte a été perdu, & il n'y eut d'écrit ſur le lieu même, que la Proſopopée de Fabricius. Voilà comment lorſque j'y penſois le moins, je devins auteur preſque malgré moi. Il eſt aiſé de concevoir comment l'attrait d'un premier ſuccès, & les critiques des barbouilleurs, me jetterent tout de bon dans la carriere. Avois-je quelque vrai talent pour écri-

re ? je ne ſais. Une vive perſuaſion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, & j'ai toujours écrit lâchement & mal quand je n'ai pas été fortement perſuadé. Ainſi c'eſt peut-être un retour caché d'amour-propre, qui m'a fait choiſir & mériter ma deviſe, & m'a ſi paſſionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je ſuis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir dans les fauſſes opinions des hommes, la ſource de leurs miſeres & de leur méchanceté, je ſentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'euſſent rendu malheureux moi-même, & que mes maux & mes vices me venoient bien plus de ma ſituation que de moi-même. Dans le même tems, une maladie dont j'avois dès l'enfance ſenti les premieres atteintes, s'étant déclarée abſolument incurable, malgré toutes les promeſſes des faux guériſſeurs dont je n'ai pas été long-tems la dupe, je jugeai que ſi je voulois être conſéquent, & ſecouer une fois de deſſus mes épaules le peſant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec aſſez

de courage, & je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus, & j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé, mais si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxieme secousse, & remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus gueres redescendre ; car toutes les grandes épreuves sont faites, & il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon & heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, & le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage, dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits, a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon Auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, & ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, & peut-être cela

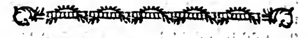
m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, & qu'on veut vivre isolé & indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de Paris, & qui me poursuivant encore dans mon asyle, me chasseroient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville, étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, & qui jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, & non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce tems-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; & vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espere plus survivre à l'impression du re-

cueil de tous : mais si contre mon attente, je puis aller jusques-là & prendre une fois congé du public, croyez, Monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. O utinam ! O jour trois fois heureux ! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, Monsieur, & vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, & peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace ; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, & en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai surement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, & mon état ne me permet pas d'écrire long-tems de suite.





TROISIEME LETTRE.

A Montmorenci le 26 Janvier 1762.

APRÈS vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite ; je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite ; mais je sens qu'il est bien tard, mon ame aliénée d'elle-même est toute à mon corps. Le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, & jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, & l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, & l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis,

courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la Cour & tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *j'ai demeuré soixante & seize ans sur la terre, & j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire, à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 Avril 1756.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, & c'est encore ce qui m'afflige. O que le sort dont j'ai joui, n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudroit s'en faire un semblable ; la paix régneroit sur la terre ; les hommes ne songeroient plus à se nuire, & il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, & d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur ; mes de-

ſirs étoient la meſure de mes plaiſirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, & j'ai cent fois plus joui de mes chimeres qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font triſtement meſurer la longueur des nuits, & que l'agitation de la fievre m'empêche de goûter un ſeul inſtant de ſommeil, ſouvent je me diſtrais de mon état préſent en ſongeant aux divers événemens de ma vie ; & les repentirs, les doux ſouvenirs, les regrets, l'attendriſſement ſe partagent le ſoin de me faire oublier quelques momens mes ſouffrances. Quels tems croiriez-vous, Monſieur, que je me rappelle le plus ſouvent & le plus volontiers dans mes rêves ? Ce ne ſont point les plaiſirs de ma jeuneſſe, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertumes, & ſont déjà trop loin de moi. Ce ſont ceux de ma retraite, ce ſont mes promenades ſolitaires, ce ſont ces jours rapides mais délicieux que j'ai paſſés tous entiers avec moi ſeul, avec ma bonne & ſimple gouvernante, avec mon chien bien aimé, ma vieille chatte, avec les oiſeaux de la campagne & les biches de la forêt ; avec la nature entiere & ſon inconcevable

inconcevable Auteur. En me levant avant le ſoleil pour aller voir, contempler ſon lever dans mon jardin ; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier ſouhait étoit que ni lettres, ni viſites n'en vinſſent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers ſoins que je rempliſſois tous avec plaiſir, parce que je pouvois les remettre à un autre tems, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, & me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partois par le grand ſoleil avec le fidelle achate, preſſant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vint s'emparer de moi, avant que j'euſſe pu m'eſquiver ; mais quand une fois, j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à reſpirer en me ſentant ſauve, en me diſant, me voilà maître de moi pour le reſte de ce jour.! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu ſauvage dans la forêt, quelque lieu déſert où rien ne montrant la main des hommes, n'annonçât la ſervitude & la domination, quelque aſyle où je puſſe croire avoir pénétré le premier,

& où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature & moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts, & la pourpre des bruyeres frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur ; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes & des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation & d'admiration : le concours de tant d'objets intéressans qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse & paresseuse, & me faisoit souvent redire en moi-même ; non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laissoit pas longtems déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon cœur, & chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asyles de la nature, des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je

me faisois un siecle d'or à ma fantaisie, & remplissant ces beaux jours de toutes les scenes de ma vie, qui m'avoient laissé de doux souvenirs, & de toutes celles que mon cœur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, & qui sont désormais si loin des hommes. O si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siecle, & de ma petite gloriole d'Auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer sans distraction, aux sentimens exquis dont mon ame étoit pleine ! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimeres venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi ; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir ; un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, & dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, Monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vif & d'une tristesse

attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre, j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au systême universel des choses, à l'Etre incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas ; je me sentois avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit, j'étouffois dans l'univers, j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mysteres de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse, que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, & qui dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois, ô grand Etre ! ô grand Etre ! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait

paſſées ; & quand le coucher du ſoleil me faiſoit ſonger à la retraite, étonné de la rapidité du tems ; je croyois n'avoir pas aſſez mis à profit ma journée, je penſois en pouvoir jouir davantage encore, & pour réparer le tems perdu, je me diſois ; je reviendrai demain.

Je revenois à petit pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content ; je me repoſois agréablement au retour, en me livrant à l'impreſſion des objets, mais ſans penſer, ſans imaginer, ſans rien faire autre choſe, que ſentir le calme & le bonheur de ma ſituation. Je trouvois mon couvert mis ſur ma terraſſe. Je ſoupois de grand appétit dans mon petit domeſtique, nulle image de ſervitude & de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous uniſſoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon eſclave, nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi ; ma gaîté durant toute la ſoirée témoignoit que j'avois vécu ſeul tout le jour ; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, & jamais de moi. Le ſoir j'étois grondeur & taciturne : cette remarque eſt de ma gouvernante, & depuis qu'elle me l'a

dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps & d'ame, cent fois plus doux, que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, & auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, Monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, & n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations, que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre, ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi, & l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances, ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi, le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, & puis plus. Pardon, Monsieur, quoique j'aime trop à parler de moi,

je n'aime pas en parler avec tout le monde, c'eſt ce qui me fait abuſer de l'occaſion quand je l'ai, & qu'elle me plaît. Voilà mon tort & mon excuſe. Je vous prie de la prendre en gré.



QUATRIEME LETTRE.

23 *Janvier* 1762.

JE vous ai montré, Monſieur, dans le ſecret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite & de toute ma conduite; motifs bien moins nobles ſans doute que vous ne les avez ſuppoſés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, & m'inſpirent la fierté d'ame d'un homme qui ſe ſent bien ordonné, & qui ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractere, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, & nullement méchant aux autres. C'eſt beaucoup que cela, Monſieur, & peu d'hommes en peuvent dire autant. Auſſi je ne vous déguiſerai point que, malgré le ſentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute eſtime.

Vos gens de Lettres ont beau crier qu'un homme feul eft inutile à tout le monde, & ne remplit pas fes devoirs dans la fociété. J'eftime moi, les payfans de Montmorenci des membres plus utiles de la fociété, que tous ces tas de défœuvrés payés de la graiffe du peuple, pour aller fix fois la femaine bavarder dans une Académie ; & je fuis plus content de pouvoir dans l'occafion, faire quelque plaifir à mes pauvres voifins, que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans, dont Paris eft plein, qui tous afpirent à l'honneur d'être des fripons en place, & que pour le bien public, ainfi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'eft quelque chofe que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener. C'eft quelque chofe quand on n'a plus ni force, ni fanté pour travailler de fes bras, d'ofer de fa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'eft quelque chofe d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent miférables. C'eft quelque chofe d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établiffement pernicieux que

pour faire ſa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'euſſe vécu dans Geneve, je n'aurois pu, ni publier l'Epitre dédicatoire du diſcours ſur l'inégalité, ni parler même de l'établiſſement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je ſerois beaucoup plus inutile à mes Compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être dans l'occaſion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, ſi j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorenci ſont-ils moins hommes que les Pariſiens, & quand je puis en diſſuader quelqu'un d'envoyer ſon enfant ſe corrompre à la ville, fais-je moins de bien que ſi je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence ſeule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la maniere que tous ces beaux parleurs l'entendent; & puiſque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne ſuis-je pas forcé de travailler pour ma ſubſiſtance, & de payer à la ſociété tout le beſoin que je puis avoir d'elle? Il eſt vrai que je me ſuis refuſé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me ſentant point le talent qui pouvois me

faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, & plus capable de ce travail-là ; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matieres qui m'étoient indifférentes, & cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés, en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement : je serois maintenant mécontent de moi, & vous aussi ; & je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait selon ma portée tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, & je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, & vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, & ne croirois vraiment

recommencer à vivre, que quand je ſerois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu, que je ne me ſois trouvé rengagé dans le monde, & que je n'aye abandonné ma ſolitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, Monſieur, que vous connuſſiez l'état de délaiſſement & d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, & la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée, lorſque Monſieur & Madame de Luxembourg deſirerent de me connoître, pour juger de l'impreſſion que firent ſur mon cœur affligé leurs avances & leurs careſſes. J'étois mourant; ſans eux je ſerois infailliblement mort de triſteſſe; ils m'ont rendu la vie, il eſt bien juſte que je l'employe à les aimer.

J'ai un cœur très-aimant, mais qui peut ſe ſuffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir beſoin de choix parmi eux; je les aime tous, & c'eſt parce que je les aime, que je hais l'injuſtice; c'eſt parce que je les aime, que je les fuis; je ſouffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; cet intérêt pour l'eſpece ſuffit pour

nourrir mon cœur; je n'ai pas befoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand befoin de ne les pas perdre; car quand ils fe détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, & que pourvu qu'ils m'aiment, & que je le fache, je n'ai pas même befoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du fentiment, des foins & des fervices que le public voyoit, & dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en fuis pas contenté, & ne trouvant que cela, je me le fuis tenu pour dit. Ils n'ont pas précifément ceffé de m'aimer, j'ai feulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la premiere fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur feul; & cela, feul auffi dans ma retraite, & prefque auffi malade que je le fuis aujourd'hui. C'eft dans ces circonftances que commença ce nouvel attachement, qui m'a fi bien dédommagé de tous les autres, & dont rien ne me dédommagera; car il durera, j'efpere, autant que ma vie, & quoi-

qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine; oui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les Grands, je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse & tous leurs vices, & je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, & moi, Monsieur, je les ai aimés, & les aimerai tant que je vivrai de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis, je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains dont je ne me soucie gueres; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité,

& qu'elle me rendra parce qu'il m'eſt dû, & que la poſtérité eſt toujours juſte. Mon cœur qui ne ſait point s'attacher à demi, s'eſt donné à eux ſans réſerve, & je ne m'en repens pas, je m'en repentirois même inutilement, car il ne ſeroit plus tems de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthouſiaſme qu'ils m'ont inſpiré, j'ai cent fois été ſur le point de leur demander un aſyle dans leur maiſon pour y paſſer le reſte de mes jours auprès d'eux, & ils me l'auroient accordé avec joie, ſi même, à la maniere dont ils s'y ſont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet eſt certainement un de ceux que j'ai médité le plus long-tems, & avec le plus de complaiſance. Cependant il a fallu ſentir à la fin malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne penſois qu'à l'attachement des perſonnes ſans ſonger aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés, & il y en avoit de tant de ſortes, ſur-tout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'eſt excuſable, que par le ſentiment qui l'avoit inſpiré. D'ailleurs, la maniere de vivre qu'il auroit fallu prendre, choque trop directement tous mes

goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurois pas pu réfifter feulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la diftance reftant toujours la même entre les états, cette intimité délicieufe qui fait le plus grand charme d'une étroite fociété, eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami, ni le domeftique de Monfieur le Maréchal de Luxembourg; j'aurois été fon hôte; en me fentant hors de chez moi, j'aurois foupiré fouvent après mon ancien afyle, & il vaut cent fois mieux être éloigné des perfonnes qu'on aime, & défirer d'être auprès d'elles, que de s'expofer à faire un fouhait oppofé. Quelques degrés plus rapprochés euffent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois fuppofé dans mes rêves Monfieur de Luxembourg point Duc, point Maréchal de France, mais bon Gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, & J. J. Rouffeau point Auteur, point faifeur de livres; mais ayant un efprit médiocre & un peu d'acquis, fe préfentant au Seigneur châtelain & à la Dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de fa vie, & contribuant au leur; fi pour

rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pouſſer d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de-là, il me ſemble, Monſieur, qu'en rêvant de cette maniere je n'aurois de long-tems envie de m'éveiller.

Mais c'en eſt fait; il ne me reſte plus qu'à terminer le long rêve; car les autres ſont déſormais tous hors de ſaiſon; & c'eſt beaucoup, ſi je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuſes que j'ai paſſées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en ſoit me voilà tel que je me ſens affecté, jugez-moi ſur tout ce fatras ſi j'en vaux la peine, car je n'y ſaurois mettre plus d'ordre, & je n'ai pas le courage de recommencer; ſi ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai ceſſé d'uſurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais ſi je la conſerve, elle m'en deviendra plus chere, comme étant plus à moi.



LETTRE

A MONSIEUR

L'ABBÉ RAYNAL,

Alors Auteur du Mercure de France.

A Paris le 25 Juillet 1750.

VOus le voulez, Monſieur, je ne réſiſte plus : il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas deſtiné à voir le jour, & qui en eſt très-peu digne. Les plaintes du Public ſur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement, m'ont aſſez appris qu'il n'a que faire des miens ; & de mon côté, la réputation d'Auteur médiocre, à laquelle ſeule j'aurois pu aſpirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai preſque toujours écrit pour moi ſeul (*) ; & le Public ni mes

(*) Pour juger ſi ce langage étoit ſincere, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ainſi dans une lettre publique, avoit alors près de quarante ans.

amis n'auront pas à se plaindre que j'aye été pour eux *Recitator acerbus*. Or, on est toujours indulgent à soi-même, & des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'Auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, & de cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singuliere, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage (*) où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poëte malgré moi ; on vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies & d'autres Pieces de vers que je n'ai point faites, & que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'Auteur & du mien, qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui ; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans

(*) Dissertation sur la musique moderne. A Paris, chez Quillau Pere, 1743.

le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artiſtes, & que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure par ces derniers, avec autant de chaleur que ſi en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suiſſe, que pour réuſſir, il ne falloit que bien faire ; mais ayant vu par l'expérience d'autrui, que bien faire eſt le premier & le plus grand obſtacle qu'on trouve à ſurmonter dans cette carriere ; & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me ſuis hâté de rentrer dans l'obſcurité qui convient également à mes talens & à mon caractere, & où vous devriez me laiſſer pour l'honneur de votre journal.

Je ſuis, &c.



LETTRE

AU MÊME.

Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre.

Juillet 1753.

JE crois, Monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockolm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la derniere importance pour la vie des hommes ; & plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zele & d'activité pour la vaincre.

Tous les Chimistes de l'Europe nous avertissent depuis long-tems des mortelles qualités du cuivre, & des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle de l'Académie des Sciences, est celui

qui en a démontré plus ſenſiblement les funeſtes effets, & qui s'en eſt plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, docteur en médecine, a réuni dans une ſavante theſe qu'il ſoutint en 1749, ſous la préſidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raiſonnable qui fait quelque cas de ſa vie & de celle de ſes concitoyens. Ces Phyſiciens ont fait voir que le verd-de-gris, ou le cuivre diſſous, eſt un poiſon violent dont l'effet eſt toujours accompagné de ſymptômes affreux ; que la vapeur même de ce métal eſt dangereuſe, puiſque les ouvriers qui le travaillent ſont ſujets à diverſes maladies mortelles ou habituelles; que toutes les menſtrues, les graiſſes, les ſels, & l'eau même diſſolvent le cuivre, & en font du verd-de-gris; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette diſſolution ; que l'étaim qu'on emploie dans cet étamage, n'eſt pas lui-même exempt de danger, malgré l'uſage indiſcret qu'on a fait juſqu'à préſent de ce métal, & que ce danger eſt plus grand ou moindre, ſelon les différens étaims qu'on emploie, en raiſon de l'arſenic qui entre dans leur compoſition, ou du

plomb qui entre dans leur alliage (*); que même, en ſuppoſant à l'étamage une précaution ſuffiſante, c'eſt une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie & la ſanté des hommes d'une lame d'étaim très-déliée, qui s'uſe très-promptement (†) & de l'exactitude des domeſtiques & des cuiſiniers qui rejettent ordinairement les vaiſſeaux récemment étamés, à cauſe du mauvais goût que donnent les matieres employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidens affreux produits par le cuivre, ſont attribués tous les jours à des cauſes toutes différentes; ils ont prouvé qu'une multitude de gens

(*) Que le plomb diſſous ſoit un poiſon, les accidens funeſtes que cauſent tous les jours les vins falſifiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainſi, pour employer ce métal avec ſureté, il eſt important de bien connoître les diſſolvans qui l'attaquent.

(†) Il eſt aiſé de démontrer que de quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne ſauroit, dans les uſages des vaiſſeaux de cuiſine, s'aſſurer pour un ſeul jour l'étamage le plus ſolide; car, comme l'étaim entre en fuſion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graiſſe bouillante, toutes les fois qu'un cuiſinier fait rouſſir du beurre, il ne lui eſt pas poſſible de garantir de la fuſion quelque partie de l'étamage, ni par conſéquent le ragoût du contact du cuivre.

périssent, & qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines & dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu & étamé, qui est établie au fauxbourg St. Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, & parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, & les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, sur-tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des Chimistes, & n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse & la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préferent l'indolence au repos, & le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il

qu'il y en ait qui aiment mieux s'expoſer à périr, eux & toute leur famille ; dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raiſonner avec les ſages, & jamais avec le public. Il y a long-tems qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons ; il lui faut des exemples au lieu de raiſons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choſes qui concernent l'intérêt commun, preſque tous jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs ſecrets de celui qui les propoſe : par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs ſoupçonneroient volontiers qu'avec de l'argent, le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domeſtiques excitent mon zele en cette occaſion ; défiance aſſez naturelle dans un ſiecle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple eſt en ceci plus perſuaſif que le raiſonnement, parce que la même défiance ayant vraiſemblablement dû naître auſſi

dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêché d'adopter ce que l'on propose, ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'école militaire, que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne; que M. le Duc de Duras Ambassadeur en Espagne, en a fait autant; & que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans, ou gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-tems, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les

yeux du public de plus frappant que cet extrait même ? S'il y avoit au monde une nation qui dût s'oppofer à l'expulfion du cuivre, c'eft certainement la Suede, dont les mines de ce métal font la principale richeffe, & dont les peuples en général idolâtrent leurs anciens ufages. C'eft pourtant ce royaume fi riche en cuivre qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux & qui intéreffent la vie des citoyens ; ce font ces peuples, fi attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent fans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raifon & l'autorité des fages leur montrent le rifque que l'ufage indifcret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir efpérer qu'un fi falutaire exemple fera fuivi dans le refte de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à profcrire, au moins dans les cuifines, un métal qu'on tire de dehors. Je voudrois que les avertiffemens publics des philofophes & des gens de lettres réveillaffent les peuples fur les dangers de toute efpece auxquels leur impru-

dence les expofe, & rappellaffent plus fouvent à tous les fouverains, que le foin de la confervation des hommes n'eft pas feulement leur premier devoir, mais auffi leur plus grand intérêt.

Je fuis, &c.



LETTRE

A M. M***. A GENEVE.

Paris le 28 *Novembre* 1754.

EN répondant avec franchiſe à votre derniere lettre, en dépoſant mon cœur & mon ſort entre vos mains, je crois, Monſieur, vous donner une marque d'eſtime & de confiance moins équivoque que des louanges & des complimens, prodigués par la flatterie plus ſouvent que par l'amitié.

Oui, Monſieur, frappé des conformités que je trouve entre la conſtitution de gouvernement qui découle de mes principes, & celle qui exiſte réellement dans notre République, je me ſuis propoſé de lui dédier mon Diſcours ſur l'origine & les fondemens de l'inégalité, & j'ai ſaiſi cette occaſion comme un heureux moyen d'honorer ma Patrie & ſes chefs par de juſtes éloges, d'y porter, s'il ſe peut, dans le fond des cœurs, l'olive que je ne vois encore que ſur des médailles, & d'exciter en même tems les hom-

mes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile : je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti ; car n'adoptant pour moi que celui de la justice & de la raison, je ne dois gueres espérer que tout homme qui suit d'autres regles, puisse être l'approbateur des miennes, & si cette considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la République, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, Monsieur ; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, & je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne ; ainsi, votre objection n'est au fond qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis longtems il ne reste plus de mauvaise action à tenter, & quoi qu'on en pût dire, il s'agiroit moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse

le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est-là une grande vérité à d'autres égards ; mais à celui-ci, je trouve au contraire ma demarche d'autant plus à sa place après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les Magistrats, & mes exhortations pour les Citoyens, il convient que le tout s'adresse à la République, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, & pour ôter à ma Dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeller ; & j'espere que vous me croyez assez de jugement pour n'en user à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien : car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique, de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend, que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses, que d'ôter la liberté d'en parler : mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siecle, & qui, voyant

par-tout des inconvéniens, se borne par sagesse, à ne faire ni bien ni mal ; j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puérile joug de la bienséance.

Qu'un zele indiscret m'abuse peut-être, que prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien ; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est, qu'une semblable raison devroit retenir tout homme droit, & laisser l'univers à la discrétion du méchant & de l'étourdi, parce que les objections, tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, & qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de ses lumieres, sur la droiture de son cœur ; c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espece de prétention, & ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois, du moins, être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageu-

ses. Je pourrois, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, & je le ferois volontiers, si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumieres de qui que ce puisse être.

Quoi qu'en général, je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, & que j'en aye depuis long-tems secoué le joug plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la République ou du Conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; & j'étois si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie, dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de tems & d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que demander une telle permission, c'étoit vouloir un refus, & qu'alors ma démarche qui péche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, seroit par-là devenue une désobéissance condamnable, si j'avois persisté, ou l'étourderie d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein: car ayant appris que dès le

mois de Mai dernier, il s'étoit fait à mon insçu des copies de l'ouvrage & de la Dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer: c'est ainsi que l'excessive circonspection du feu Chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, & que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression faite contre les loix, fût réellement criminelle, au lieu qu'une Dédicace non communiquée, n'est tout au plus qu'une impolitesse; & loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est au fond plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais quoi de lâche, à demander aux gens la permission de les louer, & d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus,

qu'une telle conduite soit sans exemple : je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation Françoise, d'autres au peuple Anglois, sans qu'on ait fait un crime aux Auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du Prince qui surement leur eût été refusé, parce que dans toute Monarchie, le roi veut être l'Etat lui tout seul, & ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, ç'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore & j'aime trop ce digne & respectable Magistrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, & l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet ; ou d'être forcé, peut-être, à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-tems sur les matieres de Gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'Etat qu'un sage Magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois

obtenir l'aveu du Conſeil, ſans que mon ouvrage fût examiné; or, penſez-vous que j'ignore ce que c'eſt que ces examens, & combien l'amour-propre des cenſeurs les mieux intentionnés, & les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté & de hauteur à la place de la raiſon, & leur font rayer d'excellentes choſes, uniquement parce qu'elles ne ſont pas dans leur maniere de penſer, & qu'ils ne les ont pas méditées auſſi profondément que l'Auteur? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens? Quoique gens d'eſprit & d'honneur, ils m'ont toujours déſolé par de miſérables chicanes, qui n'avoient ni le ſens commun, ni d'autre cauſe qu'une vile puſillanimité, ou la vanité de vouloir tout ſavoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne céde qu'à la raiſon; le Magiſtrat a été notre juge, & il s'eſt toujours trouvé que les cenſeurs avoient tort. Quand je répondis au Roi de Pologne, je devois ſelon eux, lui envoyer mon manuſcrit, & ne le publier qu'avec ſon agrément: c'étoit, prétendoient-ils, manquer de reſpect au pere de la Reine que de l'attaquer publiquement.

fur-tout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse ; & ils ajoutoient même, que ma sureté exigeoit des précautions ; je n'en ai pris aucune ; je n'ai point envoyé mon manuscrit au Prince ; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, & l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Geneve il n'en iroit pas comme ici ; la décision de mes censeurs seroit sans appel ; je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom, le sentiment d'autrui ; & je ne veux faire ni l'un, ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur ; je n'en aurois jamais de plus févere, & mes principes n'en ont pas besoin d'autres, non plus que mes mœurs : puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangeres dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur & incorruptible qui ne passe rien de mauvais, & ne condamne rien de bon, & qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espere que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en quef-

tion, dont tout le monde ſera content, & qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de perſonne.

Vous devez ſentir encore, que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé, eſt toute à mon préjudice & à l'avantage du Gouvernement. S'il y a quelque choſe de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir ; s'il y a quelque choſe de mauvais, on pourra le déſavouer ; on pourra m'approuver ou me blâmer ſelon les intérêts particuliers, ou le jugement du public. On pourroit même proſcrire mon livre, ſi l'Auteur & l'Etat avoient ce malheur que le Conſeil n'en fût pas content ; toutes choſes qu'on ne pourroit plus faire, après en avoir approuvé la Dédicace. En un mot, ſi j'ai bien dit en l'honneur de ma Patrie, la gloire en ſera pour elle : ſi j'ai mal dit, le blâme en retombera ſur moi ſeul. Un bon citoyen peut-il ſe faire un ſcrupule d'avoir à courir de tels riſques ?

Je ſupprime toutes les conſidérations perſonnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour

l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appellé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir, que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, & que je chéris ma pauvreté & mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens ; & c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette derniere épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible. Croyez que je veux être jusqu'au tombeau, honnête, vrai, & citoyen zélé ; & que s'il falloit me priver à cette occasion, du doux séjour de la Patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes & de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, & qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul ; j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent ; mais outre que ces petites adresses répu-

gnent à mon caractere, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre ; & je me saurai gré toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, & de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement & respect.



LETTRE A M. VERNES.

A Paris le 2 Avril 1755.

POUR le coup, Monsieur, voici bien du retard ; mais outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier & un malade ne disposent pas de leur tems comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, & l'on n'y met gueres la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, Messieurs, devenus Auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens, se contenter de porter des matériaux, & d'architectes se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique ? Un ouvrage éphémere, sans mérite & sans utilité, dont la lecture négligée & méprisée par des

gens de Lettres, ne sert qu'à donner aux femmes & aux sots de la vanité sans instruction, & dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garderobe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pieces dans les journaux & jusques dans le *Mercure*, & à compiler des compilations ? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zele pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulieres ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que si vous ne songez qu'à cette utilité l'agrément n'en souffrira point ? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, & qu'avec tout l'esprit & toutes les connoissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une

petite ville, pour y acquérir cette fureté néceffaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre eft excellent, qui le fentira? S'il eft médiocre & par conféquent déteftable ; auffi ridicule que le mercure Suiffe, il mourra de fa mort naturelle après avoir amufé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, Monfieur, ce n'eft point cette efpece d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves & profonds peuvent nous honorer, tout le colifichet de cette petite philofophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets tels que la vertu & la liberté étendent & fortifient l'efprit, les petits tels que la poéfie & les beaux-arts lui donnent plus de délicateffe & de fubtilité. Il faut un télefcope pour les uns & un microfcope pour les autres, & les hommes accoutumés à mefurer le ciel, ne fauroient difféquer des mouches ; voilà pourquoi Geneve eft le pays de la fageffe & de la raifon, & Paris le fiége du goût. Laiffons-en donc les rafinemens à ces myopes de la littérature, qui paffent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez ; fachons être plus fiers du goût qui

nous manque qu'eux de celui qu'ils ont ; & tandis qu'ils feront des journaux & des brochures poûr les ruelles, tâchons de faire des livres utiles & dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, & si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.



LETTRE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE (*).

Aux Délices près de Geneve 1755.

J'AI reçu, Monſieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la ſociété humaine, dont notre ignorance & notre foibleſſe ſe promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'eſprit à vouloir nous rendre bêtes: il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant comme il y a plus de ſoixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je

(*) L'Auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée & augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.

ſens malheureuſement qu'il m'eſt impoſſible de la reprendre, & je laiſſe cette allure naturelle à ceux qui en ſont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada, premiérement parce que les maladies auxquelles je ſuis condamné me rendent un médecin d'Europe néceſſaire ; ſecondement parce que la guerre eſt portée dans ce pays-là, & que les exemples de nos nations ont rendu les Sauvages preſque auſſi méchans que nous. Je me borne à être un ſauvage paiſible dans la ſolitude que j'ai choiſie auprès de votre patrie où vous devriez être.

J'avoue avec vous que les belles-lettres & les ſciences ont cauſé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Taſſe firent de ſa vie un tiſſu de malheurs ; ceux de Galilée le firent gémir dans les priſons à ſoixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre, & ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'ils l'obligerent à ſe retracter.

Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui oſoient être leurs rivaux, les

traiterent de Déïſtes, d'Athées, & même de Janſéniſtes. Si j'oſois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la perſécution pour récompenſe, je vous ferois voir une troupe de miſérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Œdipe ; une bibliothéque de calomnies ridicules imprimée contre moi ; un prêtre exjéſuite que j'avois ſauvé du dernier ſupplice, me payant par des libelles diffamatoires, du ſervice que je lui avois rendu ; un homme plus coupable encore, faiſant imprimer mon propre ouvrage du ſiecle de Louis XIV, avec des notes où la plus craſſe ignorance débite les calomnies les plus effrontées ; un autre qui vend à un Libraire une prétendue hiſtoire univerſelle ſous mon nom, & le Libraire aſſez avide ou aſſez ſot pour imprimer ce tiſſu informe de bévues, de fauſſes dates, de faits & de noms eſtropiés ; & enfin des hommes aſſez lâches & aſſez méchans, pour m'imputer cette rapſodie. Je vous ferois voir la ſociété infectée de ce genre d'hommes, inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embraſſer une profeſſion honnête, ſoit de

laquais ſoit de manœuvre, & ſachant malheureuſement lire & écrire, ſe font courtiers de la littérature, volent des manuſcrits, les défigurent & les vendent. Je pourrois me plaindre qu'une plaiſanterie, faite il y a plus de trente ans, ſur le même ſujet que Chapelain eut la bêtiſe de traiter ſérieuſement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de ſottiſe que de malice, & qui, au bout de trente ans, vendent par-tout cet ouvrage, lequel certainement n'eſt plus le mien, & qui eſt devenu le leur. J'ajouterois qu'en dernier lieu, on a oſé fouiller dans les archives les plus reſpectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt, lorſque j'étois Hiſtoriographe de France, & qu'on a vendu à un Libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrois l'ingratitude, l'impoſture, & la rapine me pourſuivant juſqu'aux pieds des Alpes, & juſqu'au bord de mon tombeau.

Mais, Monſieur, avouez auſſi que ces épines attachées à la littérature & à la réputation, ne ſont que des
fleurs

ſieurs en comparaiſon des autres maux qui de tous tems ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proſcriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran ſans courage Octave Cepias ſurnommé ſi lâchement Auguſte.

Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthelemi, & que la tragédie du Cid ne cauſa pas les guerres de la Fronde. Les grands crimes n'ont été commis que par de célebres ignorans. Ce qui fait & fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'eſt l'inſatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan qui ne ſavoit pas lire, juſqu'à un commis de la douane qui ne ſait que chiffrer. Les lettres nourriſſent l'ame, la rectifient, la conſolent, & elles font même votre gloire dans le tems que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, & comme le pere Mallebranche dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Monſieur Chappuis m'apprend que

votre santé est bien mauvaise; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, & brouter nos herbes.

Je suis très-philosophiquement & avec la plus tendre estime,

Monsieur, votre &c.



RÉPONSE.

A Paris le 10 Septembre 1755.

C'EST à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir & vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, & j'espere qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; & , vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le

peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſeroit un miracle, ſi grand à la fois & ſi nuiſible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; perſonne au monde n'y réuſſiroit moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds pour ceſſer de vous tenir ſur les vôtres.

Je conviens de toutes les diſgraces qui pourſuivent les hommes célebres dans les Lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui ſemblent indépendans de nos vaines connoiſſances. Les hommes ont ouvert ſur eux-mêmes tant de ſources de miſeres, que quand le haſard en détourne quelqu'une, ils n'en ſont gueres moins inondés. D'ailleurs, il y a dans le progrès des choſes des liaiſons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du ſage quand il y voudra réfléchir. Ce n'eſt ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Séneque, ni Tacite; ce ne ſont ni les ſavans, ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains: mais ſans le poiſon lent & ſecret qui corrompit

peu-à-peu le plus vigoureux Gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste n'eussent point existé ou n'eussent point écrit. Le siecle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin le siecle brillant d'Auguste & d'Horace, & enfin les siecles horribles de Séneque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des Lettres & des Arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente ; & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espece, ceux de l'esprit & des connoissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélérent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître, sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma premiere vocation, & que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les Lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes

maux : c'eſt parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie ſans craindre la mort. Je leur dois le peu que je ſuis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous ; mais conſultons l'intérêt dans nos affaires & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philoſophes, des Hiſtoriens, des Savans pour éclairer le monde & conduire ſes aveugles habitans ; ſi le ſage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de ſi fou qu'un peuple de ſages.

Convenez-en, Monſieur ; s'il eſt bon que les grands génies inſtruiſent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs inſtructions : ſi chacun ſe mêle d'en donner, qui les voudra recevoir ? Les boiteux, dit Montaigne, ſont mal propres aux exercices du corps, & aux exercices de l'eſprit les ames boiteuſes.

Mais en ce ſiecle ſavant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger, non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentiſſent de leurs ſentences ;

ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, & j'entends critiquer l'Orphelin (*), parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-ils les beautés.

Recherchons la premiere source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls Philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent Myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

(*) Tragédie de M. de Voltaire qu'on jouoit dans ce tems-là.

Ne ſoyez donc pas ſurpris de ſentir quelques épines inſéparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis ſont les acclamations ſatiriques qui ſuivent le cortege des triomphateurs : c'eſt l'empreſſement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falſifications n'y ſont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre inſtruction. Mépriſez de vaines clameurs par leſquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre eſt une terrible réponſe à des injures imprimées ; & qui vous oſeroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

Je ſuis ſenſible à votre invitation ; & ſi cet hiver me laiſſe en état d'aller au printems habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, & quant aux herbes de votre verger, je crains

bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos, qui n'eſt pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je ſuis de tout mon cœur & avec reſpect, &c.



BILLET

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

MONSIEUR Rouſſeau a dû recevoir de moi une lettre de remerciement. Je lui ai parlé dans cette lettre des dangers attachés à la littérature. Je ſuis dans le cas d'eſſuyer ces dangers : On fait courir dans Paris des ouvrages ſous mon nom. Je dois ſaiſir l'occaſion la plus favorable de les déſavouer. On m'a conſeillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rouſſeau, & de m'étendre un peu ſur l'injuſtice qu'on me fait, & qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permiſſion. Je ne peux mieux m'adreſſer en parlant des injuſtices des hommes, qu'à celui qui les connoît ſi bien.

LETTRE

A MONSIEUR

DE VOLTAIRE,

En réponse au Billet précédent.

A Paris le 20 Septembre 1755.

EN arrivant, Monſieur, de la campagne où j'ai paſſé cinq ou ſix jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité : car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre & ma réponſe, j'apprends à l'inſtant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, & qu'elles ſont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, & qui ſe propoſe, dit-on, de les inſérer à la fin de ſa critique. M. Bouchaud aggrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de ſorte que je ſuis hors d'état de prévenir les ſuites d'une indiſcrétion que, vu le contenu de votre

Q 6

lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureusement, Monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur & qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promtitude avec laquelle ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentimens du plus sincere de vos admirateurs, Monsieur, &c.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.



LETTRE
A M. DE BOISSI,

de l'Académie Françoise, Auteur du Mercure de France.

A Paris le 4 Novembre 1755.



QUAND je vis, Monfieur, paroître dans le Mercure, fous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je fuppofai que vous aviez obtenu pour cela fon confentement; & comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de fon procédé, fans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penfer du galimathias que vous avez inféré dans le Mercure fuivant fous le titre de ma réponfe ? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre vifiblement incorrecte, qui n'eft remarquable que par fon abfurdité ? Vous abftenir d'inférer dans

votre ouvrage des écrits ridicules, eſt un égard que vous devez, ſinon aux Auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, Monſieur, que je conſentirois à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir ? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer ſous mon nom ? S'il eſt peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui ſans l'aveu des auteurs, il l'eſt beaucoup moins de les leur attribuer ſans être ſûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles ſoient d'eux, & bien moins encore lorſqu'il eſt à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le Libraire de M. de Voltaire qui avoit à cet égard plus de droit que perſonne, a mieux aimé s'abſtenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer ſans mon conſentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me ſemble qu'un homme auſſi juſtement eſtimé que vous ne devroit pas recevoir d'un Libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monſieur, à me plaindre du vôtre en cette occaſion, que, dans le même volume où vous avez mis, ſous mon nom, un écrit auſſi mutilé, vous crai-

gnez avec raiſon d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne ſoient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la conſidération, je me garderois d'y prétendre ; mais il eſt un acte de juſtice, & vous la devez à tout le monde.

Comme il eſt bien plus naturel de m'attribuer une ſotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, & que par conſéquent je reſterois chargé du tort de cette affaire, ſi je négligeois de m'en juſtifier ; je vous ſupplie, de vouloir bien inſérer ce déſaveu dans le prochain Mercure, & d'agréer, Monſieur, mon reſpect & mes ſalutations.



LETTRE

A M. VERNES.

Paris le 28 Mars 1756.

RECEVEZ, mon cher Concitoyen, une lettre très-courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'eſt à regret que je vois prolonger le tems qui doit nous rapprocher, mais je déſeſpere de pouvoir m'arracher d'ici cette année; quoi qu'il en ſoit, ou je ne ſerai plus en vie, ou vous m'embraſſerez au printems 57; voilà une réſolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Economie*; je le crois bien; mon cœur me l'a dicté, & le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez deſſein de l'employer dans votre *Choix Littéraire*; n'oubliez pas de conſulter l'*errata*. J'avois fait quelque choſe que je vous deſtinois, mais ce qui vous ſurprendra fort, c'eſt que cela s'eſt trouvé ſi gai & ſi fol, qu'il n'y a

nul moyen de l'employer, & qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas, ainsi il n'y a nulle brouillerie entre Monsieur Palissot & moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nanci devant le Roi de Pologne, & je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feue Madame la marquise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel & par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes Maisons de ce pays-là, & à la cour du Roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le Roi même; il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre de M. le Comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais

dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses; car quelque indifférence que j'aye pour les jugemens du Public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon & cher Concitoyen; soyons toujours gens de bien, & laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.



LETTRE
DE M. LE COMTE DE TRESSAN (*).

A Toul ce 20 Décembre 1755.

VOUS connoîtrez, Monſieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince eſt indigné de l'attentat du ſieur Paliſſot. Il eſt tout ſimple, il eſt bien ſûr que vous auriez trop mépriſé Paliſſot, pour être ému par la ſottiſe qu'il vient de faire. Mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des ſerviteurs attachés, & je ſuis trop jaloux de ſa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occaſion des devoirs auſſi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monſieur, mais je ſuis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Geneve comme

(*) Ces lettres furent imprimées à l'inſçu de M. Rouſſeau.

la ville de l'Europe où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours sous mes ordres beaucoup de jeunes officiers Genevois. Je n'en vois aucun sortir de sa famille, sans prouver qu'il a des mœurs & de la littérature. Si l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences & les lettres que vous enrichissez tous les jours, peut m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaisir & amitié la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre &c.



RÉPONSE
A LA
LETTRE PRÉCÉDENTE.

A Paris le 26 Décembre 1755.

JE vous honorois, Monfieur, comme nous faifons tous ; il m'eft doux de joindre la reconnoiffance à l'eftime, & je remercierois volontiers M. Paliffot de m'avoir procuré, fans y fonger, des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon refpect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amufer, qui plus que moi doit le trouver inexcufable ? Mais fi tout fon crime eft d'avoir expofé mes ridicules, c'eft le droit du théâtre ; je ne vois rien en cela de répréhenfible pour l'honnête homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite d'avoir fu choifir un fujet très-riche. Je vous prie donc, Monfieur, de ne pas écou-

ter là-dessus le zele que l'amitié & la générosité inspirent à M. d'Alembert, & de ne point chagriner pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, & qui porteroit avec douleur la disgrace du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces jeunes Officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner sous vos yeux, les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe : notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

DE M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Lunéville ce 1 Janvier 1756.

RECEVEZ, Monſieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer, en nous peignant ſes charmes dans leur premiere ſimplicité; vous venez de l'enſeigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monſieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de ſon eſtime, qu'en ſouſcrivant à la grace que ſeul aujourd'hui vous pouviez prononcer.

M. Paliſſot ne ſera point chaſſé de la ſociété de Nanci, mais cette anecdote littéraire doit être inſcrite dans ſes regiſtres, & vous ne pouvez nous blâmer de conſerver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvra-

ges, Monfieur, & defirant d'affermir dans mon cœur les fentimens qui font fi naturels dans le vôtre, je n'ai fait que ce que j'ai dû, & fans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire paffer fa lettre, je n'aurois point ofé vous faire connoitre tout mon zele.

Vous me promettez, Monfieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plufieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; malgré l'eftime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez, je fens qu'on doit m'oublier en lifant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute eftime & l'attachement le plus fincere,

Monfieur, votre &c.

LETTRE

LETTRE

A M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Paris le 7 Janvier 1756.

QUELQUE danger, Monſieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques ſur l'enrégiſtrement de l'affaire de M. Paliſſot ; & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majeſté m'honore en cette occaſion, qu'à condition que tout ſoit oublié. J'oſe dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplete, & qu'il n'y a qu'un pardon ſans réſerve qui ſoit digne de ſa grande ame. D'ailleurs, eſt-ce faire grace que d'éterniſer la punition, & les regiſtres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ſes membres ? Enfin, quel-

que peu d'eſtime que je faſſe de nos contemporains, à Dieu ne plaiſe que nous les aviliſſions, à ce point, d'inſcrire comme un acte de vertu, ce qui n'eſt qu'un procédé des plus ſimples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monſieur, la bonne œuvre que vous avez ſi bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne ſoit plus queſtion d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Paliſſot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, ſi le pardon lui coûte auſſi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce ſont des leçons ſéveres dont je ferai mon profit; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec ſobriété ceux qu'on eſtime parfaitement. Mais, Monſieur, il faut renvoyer ces éclairciſſemens à nos entrevues; j'attends avec empreſſement le plaiſir que vous me promettez, & vous verrez que de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorſque nous nous connoîtrons.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Lunéville ce 11 Janvier 1756.

VOUS serez obéi, Monsieur ; il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquérez sur les esprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot, sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, & c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on sort d'une compagnie nombreuse & brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, & que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille, une épigramme faite contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui

R 2

dans le cas d'avoir à pardonner auſſi à M. Paliſſot ſans nulle reſtriction, trop heureux qu'il me procure cette occaſion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette perſonne avec la vérité la plus ſimple, je lui ai mandé ce qui s'eſt paſſé, ce que j'avois fait, ce que vous m'avez empêché d'achever; n'en parlons plus, & que M. Paliſſot puiſſe être aſſez heureux pour ne jetter jamais des pierres qu'à des ſages. Si je le ſuis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je conſens de bon cœur à ne vous plus louer, lorſque j'aurai le bonheur de vous voir & de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir ſera utile, & répondra à vos vues. Juſqu'à ce moment; permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre cœur, égale l'attachement que je vous ai voué pour le reſte de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

LETTRE
A M. le Comte DE TRESSAN.

A Paris le 23 Janvier 1756.

J'APPRENDS, Monſieur, avec une vive ſatisfaction que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Paliſſot, & je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaiſir qu'elle a pu vous occaſionner ; car ceux de cette eſpece ne ſont gueres ſenſibles à l'homme ſage, & d'ailleurs vous ſavez mieux que moi, que dans les chagrins qui peuvent ſuivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureuſement achevé celle-ci, il ne nous reſte plus rien à deſirer, à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE
A M. DE SCHEYB,
Secrétaire des Etats de la Basse-Autriche.

A l'Hermitage le 15 Juillet 1756.

VOus me demandez, Monsieur, des louanges pour vos Augustes Souverains, & pour les Lettres qu'ils font fleurir dans leurs Etats. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'Impératrice & un bon citoyen de la République des Lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger à la ferveur qui vous anime que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, & que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'Etat au gré de Leurs Majestés, & celles d'Auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, Monsieur, que je ne serois pas le premier Républi-

cain qui auroit encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts ; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions que mon insuffisance est mon excuse, & je ne fais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois, d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout tems avec les Princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement, car on sait que les Princes loués avec le plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'Empereur & l'Impératrice-Reine dans les écrits des Auteurs célebres dont vous me parlez que dans mon silence, & que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si Leurs Majestés Impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques éta-

bliffemens & des fommes immenfes à des leçons publiques dans leur Capitale, & après la réponse affirmative de tant d'illuftres Auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, Monfieur, je n'ai pas les lumieres néceffaires pour me déterminer auffi promptement, & je ne connois pas affez les mœurs & les talens de vos compatriotes pour en faire une application fure à votre queftion. Mais voici là-deffus le précis de mon fentiment fur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la conclufion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes font corrompus, il vaut mieux qu'ils foient favans qu'ignorans; quand ils font bons, il eft à craindre que les fciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le favoir les perfectionne & les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raifon, & fait un pédant & un fot d'un homme de bon fens & de peu d'efprit.

Je pourrois ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les fciences, dans quelque fiecle que naiffe un grand homme, il eft toujours un grand homme, car la fource de fon

mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête, & souvent les obstacles qu'il trouve & qu'il surmonte ne font que l'élever & l'agrandir encore. On peut acheter la science, & même les savans, mais le génie qui rend le savoir utile ne s'achete point; il ne connoit ni l'argent, ni l'ordre des Princes, il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer, il vit & s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle, & votre illustre Métastase lui-même, étoit déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les Souverains peuvent leur accorder. Les sciences régnent pour ainsi dire à la Chine depuis deux mille ans & n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre où le gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de Lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus, & la postérité croira qu'on fit bien peu de Livres dans ce même siecle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier,

il se présente, Monsieur, une observation bien simple. L'Impératrice & ses Augustes Ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens & des poëtes pour célébrer les grandes choses qu'ils vouloient faire, mais ils ont fait de grandes choses & elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien Peuple qui savoit agir & n'écrivoit point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile : c'est de soutenir à l'aide des Lettres tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences & des arts des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des Rois : pour moi, ce que j'admire en Elles & qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu & pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-tems barbare, mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la plus grande Cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que votre

lettre ayant été adressée à Geneve avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussi-tôt que je l'aurois voulu.

Je suis autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre.

Monsieur, &c.



LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci le 18 Février 1758.

OUI, mon cher Concitoyen, je vous aime toujours, & ce me semble plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite d'un travail peu lucratif; je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain, & le peu qui m'en reste est employé pour souffrir & me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espece, & je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force & les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet; je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas, il falloit y vivre! Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point ; &, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espece de relation avec Paris ; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, & ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret & répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre Corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoi qu'à vous dire le vrai, j'aye un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, & qu'en général je n'aime gueres, qu'en matiere de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, & bien m'en prend ; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler ; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire ; la philosophie n'ayant sur

ces matieres ni fond ni rive, manquant d'idées primitives & de principes élémentaires, n'eſt qu'une mer d'incertitudes & de doutes, dont le Métaphyſicien ne ſe tire jamais. J'ai donc laiſſé là la raiſon, & j'ai conſulté la nature, c'eſt-à-dire, le ſentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raiſon. Je leur ai laiſſé arranger leurs chances, leurs ſorts, leur mouvement néceſſaire; & tandis qu'ils bâtiſſoient le monde à coups de dez, j'y voyois, moi, cette unité d'intentions qui me faiſoit voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avoient dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caracteres, je leur aurois dit, très-réſolument; cela peut être, mais cela n'eſt pas vrai; & je n'ai point d'autre raiſon pour n'en rien croire ſi ce n'eſt que je n'en crois rien. Préjugé que cela! diſent-ils. Soit; mais que peut faire cette raiſon ſi vague, contre un préjugé plus perſuaſif qu'elle? Autre argumentation ſans fin contre la diſtinction des deux ſubſtances; autre perſuaſion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre & ma penſée; & ce qui m'a paru plaiſant

en ceci, c'eſt de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres ſophiſmes, au point d'aimer mieux donner le ſentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, & Dieu ne ſeroit pas juſte ſi mon ame n'étoit immortelle. Voilà, ce me ſemble, ce que la Religion a d'eſſentiel & d'utile; laiſſons le reſte aux diſputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la foibleſſe de l'homme, ni avec la juſtice de Dieu. Il eſt vrai qu'il y a des ames ſi noires que je ne puis concevoir qu'elles puiſſent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me ſemble que le plus doux ſentiment doit être le contentement de ſoi-même. Cela me fait ſoupçonner, qu'il ſe pourroit bien que les ames des méchans fuſſent anéanties à leur mort, & qu'être & ſentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en ſoit, que m'importe ce que ſeront les méchans; il me ſuffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voye point celui de mes eſpérances, & que j'en attende une plus heureuſe après avoir tant ſouffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet eſpoir, il

est lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant, qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne sauroit au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, & que les larmes même de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant & privé de toute société, épanche son ame dans le sein de l'amitié, & je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent; j'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Geneve, mais il est des tems de peines & de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, & vous savez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher Conci-

toyen ; je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la derniere.



LETTRE

A UN JEUNE HOMME

Qui demandoit à s'établir à Montmorenci, (domicile alors de M. Rousseau) pour profiter de ses leçons.

VOUS ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux & de plus fort occupé, qui n'est gueres en état de vous répondre, & qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, & vous êtes louable du motif qui vous la fait desirer; mais sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur, & vous les y trouverez: & je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous

voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux il suffit de vouloir l'être; & si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens & la providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; & si le séjour de Paris joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille,

fervez, foignez vos vertueux parens; c'eft-là que vous remplirez véritablement les foins que la vertu vous impofe. Une vie dure eft plus facile à fupporter en province, que la fortune à pourfuivre à Paris, fur-tout, quand on fait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes maneges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous eftimer malheureux de vivre comme fait M. votre pere, & il n'y a point de fort que le travail, la vigilance, l'innocence, & le contentement de foi ne rendent fupportable, quand on s'y foumet en vue de remplir fon devoir. Voilà, Monfieur, des confeils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenei : peut-être ne feront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les fuivre, mais je fuis fûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous fouhaite un fort qui ne vous force jamais à vous en fouvenir. Je vous prie, Monfieur, d'agréer mes falutations très-humbles.

FRAGMENT
D'UNE LETTRE
A M. DIDEROT.

VOUS vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc ; enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laisser tyranniser à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis ? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami ! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur si je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services ; je ne les avois point oubliés ; mais ne vous y trompez pas. Beaucoup de gens m'en ont rendus qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme

qui ne ſent rien rend ſervice & croit être ami ; il ſe trompe, il n'eſt qu'honnête homme. Tout votre empreſſement, tout votre zele pour me procurer des choſes dont je n'ai que faire me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, & c'eſt la ſeule choſe qu'on me refuſe. Ingrat, je ne t'ai point rendu de ſervice, mais je t'ai aimé, & tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai ſenti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme plus équitable que toi, & demande-lui ſi, quand ma préſence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas, & regardois au tems qu'il faiſoit pour aller à Vincennes (*) conſoler mon ami. Homme inſenſible & dur ! deux larmes verſées dans mon ſein m'euſſent mieux valu que le trône du monde ; mais tu me les refuſes, & te contentes de m'en arracher. Hé bien ! garde tout le reſte ; je ne veux plus rien de toi.

(*) Où M. Diderot étoit détenu priſonnier.

LETTRE
AU MÊME.

2 *Mars* 1758.

IL faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie; vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noirciffez d'une fi étrange maniere, eft de ne pouvoir fe détacher de vous.

Mon deffein n'eft point d'entrer en explication pour ce moment-ci fur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication feroit à préfent inutile. Car, quoique né bon & avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à méfinterpréter les difcours & les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me juftifier, & mes plus ingénues explications ne feroient que fournir à votre efprit fubtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot; je fens que ce n'eft pas par-là qu'il faut

commencer. Je veux d'abord propoſer à votre bon ſens des préjugés plus ſimples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, & dans leſquels je ne penſe pas au moins que vous puiſſiez trouver de nouveaux crimes.

Je ſuis un méchant homme, n'eſt-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus ſûrs; cela vous eſt bien atteſté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit ſeize ans que j'étois pour vous un homme de bien, & quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux ſi long-tems le maſque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce maſque ne couvre pas leur viſage auſſi bien que le mien? Eſt-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en ſecret, un homme abſent, hors d'état de ſe défendre? Mais ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit.

Je ſuis un méchant: mais pourquoi le ſuis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention. On n'eſt pas malfaiſant pour rien. S'il y avoit quelque monſtre ainſi fait, il

il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans. Cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré, à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre, quels concurrens ai-je à écarter, que m'en peut-il revenir de mal faire? Moi qui ne cherche que la solitude & la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse & l'oisiveté, moi dont l'indolence & les maux me laissent à peine le tems de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, & m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats? Quoique vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse & du sang-froid; un perfide se possede & ne s'emporte point: reconnoissez-vous en moi quelque

chofe de tout cela ? Je fuis emporté dans la colere, & fouvent étourdi de fang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non fans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous puffiez auffi réfléchir un peu fur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais favez-vous à quel point l'exemple & l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer groffiérement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous fous l'appât d'une feinte fincérité ? Quel fort pour le meilleur des hommes d'être égaré par fa candeur même, & d'être innocemment dans la main des méchans l'inftrument de leur perfidie ! Je fais que l'amour - propre fe révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raifon.

Voilà des confidérations que je vous prie de bien pefer. Penfez y long-tems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire ; mais fi elles font quelque impreffion fur vous, alors nous entrerons en éclairciffement ; vous retrouverez un ami digne de vous, &

qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids, & ce motif, le voici.

Vous pouvez avoir été séduit ou trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir; y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, & qui l'accable indignement dans la sienne; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire (*), & que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

(*) Voyez, Lecteurs, les notes insérées dans *la vie de Séneque.*



LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci le 25 Mars 1758.

OUI, mon cher Vernes, j'âime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre & dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde; ah, mon ami, mon Concitoyen, sache m'aimer & laisse-là tes inutiles offres; en me donnant ton cœur, ne m'as-tu-pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps & aux soucis de l'ame? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evan-

gile, c'eſt, à mon gré, le plus ſublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaiſir, & quand toutes les conſolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux ſiennes. Mais enfin c'eſt un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde, croirai-je qu'un Scythe ou un Africain, ſoient moins chers au Pere commun que vous & moi, & pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous, les reſſources pour le connoître? Non, mon digne ami; ce n'eſt point ſur quelques feuilles éparſes qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où ſa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu ſois, rentre en toi-même, apprends à conſulter ta conſcience & tes facultés naturelles; tu ſeras juſte, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, & tu participeras dans ſon ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-deſſus ni à ma raiſon ni à celle d'autrui, mais je ſens à la paix de mon ame, & au plaiſir que je ſens à vivre & penſer ſous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuſe point dans les ju-

gemens que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verser mon cœur dans votre sein, & non pas entrer en lice avec vous; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît; d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter gueres commodément par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printems; mais je n'espere plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *déclaration*, je la respecte d'avance & me félicite d'avoir le premier donné à votre respectable Corps, des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.



LETTRE
AU MÊME.

Montmorenci le 25 Mai 1758.



JE ne vous écris pas exactement ; mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse ; je n'ai plus rien d'actif que le cœur ; encore, hors Dieu, ma patrie & le genre-humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous ; & j'ai connu les hommes par de si tristes expériences que si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé, sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part, & je suis persuadé que si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir & de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune & vos affaires vous permettent

ce voyage, & que votre cœur le deſire, annoncez-le moi d'avance, afin que je me prépare au plaiſir de preſſer du moins une fois en ma vie, un honnête homme & un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, & je vous dirai naturellement, qu'elles ne me perſuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens & aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, & mieux peut-être qu'homme qui exiſte ; je n'en adore pas moins l'équité de la providence & me croirois auſſi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune, pour avoir paſſé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites ſur l'impuiſſance de la conſcience, ſe peut retorquer plus vivement encore contre la révélation ; car que voulez-vous qu'on penſe de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien ? Ne diroit-on pas que tous ceux qui connoiſſent l'Evangile ſont de fort ſaints perſonnages, & qu'un Sicilien ſanguinaire & perfide vaut beau-

coup mieux qu'un Hottentot ſtupide & groſſier ?

Voulez-vous que je croye que Dieu n'a donné ſa loi aux hommes que pour avoir une double raiſon de les punir ? Prenez garde, mon ami ; vous voulez le juſtifier d'un tort chimérique, & vous aggravez l'accuſation. Souvenez-vous, ſur-tout, que dans cette diſpute, c'eſt vous qui attaquez mon ſentiment, & que je ne fais que le défendre ; car, d'ailleurs, je ſuis très-éloigné de déſapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre perſonne à l'embraſſer.

Quoi ! cette aimable & chere Parente eſt toujours dans ſon lit ! Que ne ſuis-je auprès d'elle ! Nous nous conſolerions mutuellement de nos maux & j'apprendrois d'elle à ſouffrir les miens avec conſtance ; mais je n'eſpere plus faire un voyage ſi deſiré ; je me ſens de jour en jour moins en état de le ſoutenir. Ce n'eſt pas que la belle ſaiſon ne m'ait rendu de la vigueur & du courage ; mais le mal local n'en fait pas moins de progrès ; il commence même à ſe rendre intérieurement très-ſenſible ; une enflure qui croît quand je marche m'ôte preſ-

que le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté, & je ne reprends des forces que pour souffrir ; la volonté de Dieu soit faite ! cela ne m'empêchera pas, j'espere, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Geneve pour me paroître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple ; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siecles*, & je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander, seroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, & de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.



LETTRE
DE M. LE ROY.

MONSIEUR,

QUOIQUE je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, & j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grece, & ayant fait une étude particuliere des théâtres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 142 (*) le passage qui suit. *Avec tout cela, jamais la Grece, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs; & Sparte qui ne souffroit point de théâtre n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non-seulement il

(*) *Mélanges.* Tom. I. Pag. 323.

S 6

y avoit un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athenes, mais il étoit le plus bel ornement de cette ville, si célebre par le courage de ses habitans. Il subsiste même encore en grande partie, & Pausanias & Plutarque en parlent : c'est d'après ce que ces deux auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie, dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour. Comme cette erreur, qui vous est échappée, pourroit être remarquée par d'autres que par moi, j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je vous en avertisse, & je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'estime & de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.



RÉPONSE

A LA LETTRE

DE M. LE ROY.

A Montmorenci le 4 Novembre 1758.

JE vous remercie, Monſieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au ſujet du théâtre de Sparte, & de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je ſuis ſi ſenſible à ce procédé que je vous demande la permiſſion de faire uſage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'eſtime, & je me ſens moins honteux de ma faute, que fier de votre correction.

Voilà, Monſieur, ce que c'eſt que de ſe fier aux Auteurs célebres. Ce n'eſt gueres impunément que je les conſulte, & de maniere ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le ſavant Cragius, ſi verſé dans l'antiquité, avoit dit la

chofe avant moi, & Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre des chofes contre les loix, foit férieufement, foit par jeu. Il eft vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire, & il lui arrive fi fouvent de fe contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui, fans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en foit, je ne puis ni ne veux recufer votre témoignage, & quand ces Auteurs ne feroient pas démentis par les reftes du théâtre de Sparte encore exiftans, ils le feroient par Paufanias, Euftathe, Suidas, Athénée, & d'autres anciens. Il paroît feulement que ce théâtre étoit plutôt confacré à des jeux, des danfes, des prix de mufique, qu'à des repréfentations régulieres, & que les pieces qu'on y jouoit quelquefois, étoient moins de véritables drames, que des farces groffieres, convenables à la fimplicité des fpectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Sofybius Lacon n'eût fait un traité de ces fortes de parades. C'eft la Guilletiere qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainfi rien ne manque à ma

faute, en cette occaſion, que la vanité de la méconnoître.

Au reſte, loin de ſouhaiter que cette faute reſte cachée à mes lecteurs, je ſerai fort aiſe qu'on la publie, & qu'ils en ſoient inſtruits: ce ſera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi ſeul, & que mon ſentiment n'en eſt pas moins bien établi, j'eſpere qu'elle pourra ſervir d'amuſement aux critiques; j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance, que de mes maximes; & je ſerai toujours très-content que les vérités utiles que j'ai ſoutenues, ſoient épargnées à mes dépens.

Recevez, Monſieur, les aſſurances de ma reconnoiſſance, de mon eſtime & de mon reſpect.



LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci le 18 *Novembre* 1759.

JE favois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'Abbé de St. Nom ; que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez préfenté à M. de Voltaire, en un mot, que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami ; il eft parti, le cœur plein de vous, & fa reconnoiffance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela ? N'avez-vous pas eu le plaifir de m'obliger ? Ne me devez-vous pas auffi de la reconnoiffance ? N'eft-ce pas à vous déformais de vous acquitter envers moi ?

Il n'y a rien de moi fous la preffe ; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en ferez pas inftruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite & j'en refte là. Je ne fais pas affez de Latin pour l'entendre, & n'ai pas affez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet effai ;

je ne fais même fi j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître ; j'aurois grand befoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'hiftoire de Geneve. Vous favez mon fentiment fur cette entreprife ; je n'en ai pas changé ; tout ce qui me refte à vous dire, c'eft que je fouhaite que vous faffiez un ouvrage affez vrai, affez beau, & affez utile pour qu'il foit impoffible de l'imprimer ; alors, quoi qu'il arrive, votre manufcrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, fi tant eft qu'il en refte après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empreffement à lire cet ouvrage, mais fi vous trouvez quelque occafion pour me le faire parvenir, à la bonne heure ; car, pour moi, dans ma retraite, je ne fuis point à portée d'en trouver les occafions. Je fais qu'il va & vient beaucoup de gens de Geneve à Paris & de Paris à Geneve, mais je connois peu tous ces voyageurs, & n'ai nul deffein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la mufique, eh Dieu, cher Vernes ! de quoi me

parlez-vous? Je ne connois plus d'autre musique que celle des Rossignols ; & les Chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusemens des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappellant les vieilles chansons de Geneve, je les chante d'une voix éteinte, & je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survécu. Adieu.



LETTRE

A MONSIEUR

DE SILHOUETTE.

Le 2 Décembre 1759.

DAIGNEZ, Monſieur, recevoir l'hommage d'un ſolitaire qui n'eſt pas connu de vous, mais qui vous eſtime par vos talens, qui vous reſpecte par votre adminiſtration, & qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous reſteroit pas long-tems. Ne pouvant ſauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gaigneurs d'argent. En vous voyant écraſer ces miſérables, je vous enviois votre place; en vous la voyant quitter ſans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monſieur, elle vous laiſſe un honneur dont vous jouirez long-tems ſans concurrent. Les malédictions des fripons ſont la gloire de l'homme juſte.

LETTRE A M. VERNES.

Montmorenci 9 Février 1760.

IL y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris, par M. Favre, votre infortune; il n'y en a gueres moins que je suis tombé malade & je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques; & moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns & des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, & non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le tems, & que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher! Oh, croyez-moi, vous ne

connoissez pas la maniere la plus cruelle de le perdre ; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes ; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée ; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincérement.

LETTRE

A Monsieur

DUCHESNE LIBRAIRE,

En lui renvoyant la Comédie des Philosophes.

En parcourant, Monsieur, la piece que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez pas voulu me faire une injure ; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci & calomnié dans ce libelle.

LETTRE

A MADAME D'AZ***.

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 Février 1761.

VOus m'avez fait, Madame, un présent bien précieux ; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois, ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractere ; les vers qui l'accompagnent achevent de le rendre inestimable. Il semble dire : je fais le bonheur d'un tendre époux ; je suis la muse qui l'inspire, & je suis la bergere qu'il chante. En vérité, Madame, ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, & je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port & même à très-haut prix : quant à cette derniere générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point ac-

ceptée, & qu'à la premiere occaſion je prenne la liberté de vous rembourſer vos avances (*).

Agréez, Madame, toute ma reconnoiſſance & tout mon reſpect.

(*) Elle avoit donné un baiſer au porteur.



LETTRE A MADAME C***.

A Montmorenci 12 *Février* 1761.



VOUS avez beaucoup d'eſprit, Madame, & vous l'aviez avant la lecture de Julie: cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre; d'où je conclus que cette lecture ne vous eſt pas propre, puiſqu'elle ne vous a rien inſpiré. Je ne vous en eſtime pas moins, Madame; les ames tendres ſont ſouvent foibles, & c'eſt toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'eſt point de mon aveu que ce livre a pénétré juſqu'à Geneve; je n'y en ai pas envoyé un ſeul exemplaire, & quoique je ne penſe pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore aſſez mauvaiſes pour qu'elles gagnaſſent de remonter à l'amour.

Recevez, Madame, mes très-humbles remerciemens, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

LETTRE A UN ANONYME.

Montmorenci 15. Février 1761.

J'AI reçu le 12 de ce mois par la poste une lettre anonyme sans date, timbrée de Lille, & franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue & relue avec émotion, avec attendrissement, qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand desir de le connoître & de l'aimer, qu'en me parlant de ses larmes il m'en a fait répandre, qu'enfin jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

LETTRE

A M***.

A Montmorenci le 13 Février 1761.

JE n'ai reçu qu'hier, Monfieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raifon de croire que l'harmonie de l'ame a auffi fes diffonances qui ne gâtent point l'effet du tout; chacun ne fait que trop comment elles fe préparent; mais elles font difficiles à fauver. C'eft dans les raviffans concerts des fpheres céleftes qu'on apprend ces favantes fucceffions d'accords. Heureux, dans ce fiecle de cacophonie & de difcordance, qui peut fe conferver une oreille affez pure pour entendre ces divins concerts!

Au refte, je perfifte à croire, quoiqu'on en puiffe dire, que quiconque après avoir lu la nouvelle Héloïfe la peut regarder comme un livre de mauvaifes mœurs, n'eft pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, Monfieur, que vous ne foyez pas au nombre de ces infortunés, & je vous falue de tout mon cœur.

LETTRE

A M***.

A Montmorenci 15 Février 1761.

JE ſuis charmé, Monſieur, de la lettre que vous venez de m'écrire, & bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle eſt jointe à une critique franche & judicieuſe qui me fait aimer l'une & l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'oppoſition entre ma lettre ſur les Spectacles & la nouvelle Héloïſe, je ſuis bien ſûr qu'ils ne vous en impoſent pas. Vous ſavez que la vérité, quoiqu'elle ſoit une, change de forme ſelon les tems & les lieux, & qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Geneve : mais à préſent les ſcrupules ne ſont plus de ſaiſon, & par-tout où ſéjournera long-tems M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie & lire des romans ſans danger. Bonjour, Monſieur, je vous embraſſe, & vous remercie derechef de votre lettre ; elle me plaît beaucoup.

LETTRE

*A M. DE***.*

Montmorenci le 19 Février 1761.

VOILA, Monſieur, ma réponſe aux obſervations que vous avez eu la bonté de m'envoyer ſur la nouvelle Héloïſe. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit gueres, d'occuper des théologiens ; c'eſt peut-être un ſort attaché à ce nom & à celles qui le portent d'avoir toujours à paſſer par les mains de ces Meſſieurs là. Je vois qu'ils ont travaillé à la converſion de celle-ci avec un grand zele, & je ne doute point que leurs ſoins pieux, n'en aient fait une perſonne très-orthodoxe ; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudeſſe ; ils ont flétri ſes charmes, & j'avoue qu'elle me plaiſoit plus, aimable quoiqu'hérétique, que bigote & mauſſade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ſes directeurs

LETTRE

A MADAME BOURETTE

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers, & qui m'invitoit à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorenci 12 Mars 1761.

JE n'avois pas oublié, Madame, que je vous devois une réponse & un remerciement; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon tems, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois & le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoit prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; & d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon cœur que ne font des complimens & des vers.

Je voudrois, Madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites

de me demander un exemplaire de la Julie, mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande, par mon Libraire, font donnés ou deftinés, & je n'ai nulle efpece de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir, & c'eft, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne fais point payer les louanges, & fi je faifois tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occafion fe préfente de profiter de votre invitation, j'irai, Madame, avec un grand plaifir vous rendre vifite & prendre du café chez vous ; mais ce ne fera pas, s'il vous plaît, dans la taffe dorée de M. de Voltaire ; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, Madame, que je vous réitere mes très-humbles remerciemens, & les affurances de mon refpect.

LETTRE

*A M. M***.*

Montmorenci, Mars 1761.

IL faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zele à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; & cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au Ciel, il se trouve dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, & qui ont à la fois le pouvoir & la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le Maréchal de Luxembourg & Madame la Maréchale à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, Monsieur, à vous entendre & à consulter avec vous ce qu'on peut, & ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle

eſt. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monſieur, voir ces dignes & reſpectables Seigneurs; parlez-leur avec cette ſimplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; ſoyez avec eux ſincere en tout, & croyez que leurs cœurs bienfaiſans s'ouvriront à la candeur du vôtre: Louiſon ſera protégée, ſi elle mérite de l'être, & vous, Monſieur, vous ſerez eſtimé comme le mérite votre bonne action. Que ſi dans cette attente, quoiqu'aſſez courte, la ſituation de la jeune perſonne étoit trop dure, vous devez ſavoir que quant à préſent je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû par quiconque a ſon néceſſaire, aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.



LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci 24 Juin 1761.

J'ÉTOIS presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, & maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation dans l'état où je suis est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, & surtout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé & que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, & il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois !

Je n'ai jamais prétendu justifier les

innombrables défauts de *la Nouvelle Héloïse*; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement, & dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque; d'apprendre aux *Philosophes*, qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, & aux *croyans*, qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les Philosophes, & *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de systême à *Wolmar*, sur la fin du *Roman*; mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoit souffrir un plus grand développement, sans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes; je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je

vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi, & entr'autres, Messieurs Moultou & Roustan, que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que vous.



LETTRE
A M. HUBER.

A Montmorenci le 24 Décembre 1761.

J'ÉTOIS, Monfieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre & vos Idylles ; après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer auffi-tôt ; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, & je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je fens que votre ami Gefsner eft un homme felon mon cœur, d'où vous pouvez juger de fon traducteur & de fon ami par lequel feul il m'eft connu. Je vous fais en particulier un gré infini d'avoir ofé dépouiller notre langue de ce fot & précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, & toute vie aux fentimens. Ceux qui veulent embellir & parer la nature, font des gens fans ame & fans goût, qui n'ont jamais connu fes beautés. Il y a fix ans que je coule dans ma retraite, une vie affez femblable à celle de Ménalque & d'Amyntas, au

bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne fais pas faire; & je puis vous protester, Monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans, que je n'avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites desirer de revoir encore un printems, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, & pour revoir avec eux des asyles champêtres qui ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner & vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, & recevez aussi mes remerciemens & mes salutations.

Voulez-vous bien, Monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, & qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les Philosophes de l'univers; je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

LETTRE

A MESSIEURS

De la Société Economique de Berne.

A Montmorenci le 29 Avril 1762.

VOus êtes moins inconnus, Messieurs, que vous ne pensez, & il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asyle à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de Lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, & sur-tout les honnêtes gens à vouloir vous connoître, & pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant & si rare dans notre siecle, de vrais citoyens aimant leurs freres & leurs semblables, & s'occupant sincérement du bonheur de la patrie & du genre-humain ?

Quelque beau, cependant, que soit votre plan, & quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez

pas d'un ſuccès qui réponde entiérement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur ſe peuvent détruire, mais ceux qui ſont fondés ſur nos vices ne tomberont qu'avec eux ; vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre ſages, & tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre ſages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a preſque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes ſe conduiſent toujours plus par leurs paſſions que par leurs lumieres, & qu'ils font le mal approuvant le bien. Le ſiecle où nous vivons eſt des plus éclairés, même en morale ; eſt-il des meilleurs ? Les livres ne ſont bons à rien, j'en dis autant des académies & des ſociétés littéraires ; on ne donne jamais à ce qui en ſort d'utile, qu'une approbation ſtérile ; ſans cela la nation qui a produit les Fenelons, les Monteſquieux, les Mirabeaux, ne feroit elle pas la mieux conduite & la plus heureuſe de la terre ? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, & un ſeul abus a-t-il été redreſſé ſur leurs maximes ? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont

fait. Non, Messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé, durant ma courte carriere littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talens dont j'avois besoin, j'attaquerois sans fruit des erreurs funestes, & que quand je les pourrois vaincre les choses n'en iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon cœur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même, & comme je l'avois prévu, tous sont restés ce qu'ils étoient auparavant. Messieurs, vous direz mieux & davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès, & au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais en me la proposant, vous ignoriez sans doute, que vous vous adressiez à un pauvre malade

qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de son cœur, & après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire en quittant la plume, pour ne la jamais reprendre,

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime, & si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite, & mes lumieres pourront le permettre; & pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, & tourner trop vers la métaphysique, des recherches qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques locales & particulieres. Quant à vos questions, elles sont très-belles, la troisieme (*)

(*) Quel peuple a jamais été le plus heureux?

ſur-tout me plaît beaucoup ; c'eſt celle qui me tenteroit ſi j'avois à écrire. Vos vues en la propoſant ſont aſſez claires, & il faudra que celui qui la traitera, ſoit bien mal-adroit s'il ne les remplit pas. Dans la premiere où vous demandez *quels ſont les moyens de tirer un peuple de la corruption* ? Outre que ce mot de *corruption* me paroît un peu vague, & rendre la queſtion preſque indéterminée, il faudroit commencer, peut-être, par demander s'il eſt de tels moyens : car c'eſt de quoi l'on peut tout au moins douter. En compenſation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, & qui n'eſt qu'une répétition de la queſtion même, ou en fais une autre tout-à-fait à part (*).

Si j'avois à traiter votre ſeconde queſtion (†), je ne puis vous diſſimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui ſurement

(*) Voici la ſuite de cette queſtion. *Et quel eſt le plan le plus parfait qu'un Légiſlateur puiſſe ſuivre à cet égard ?*

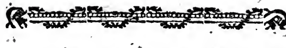
(†) Eſt-il des préjugés reſpectables qu'un bon citoyen doive ſe faire un ſcrupule de combattre publiquement ?

n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'Académie Françoise qui prescrit le parti que l'on doit prendre, & qui se garde bien de mettre en problême les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrieme (*) est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique & morale du Corps Helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire: *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveller des vœux formés tant de fois & devenus inutiles. Bonjour, Monsieur, je vous salue, vous & vos dignes collégues, de tout mon cœur & avec le plus vrai respect.

(*) Par quels moyens pourroit-on resserrer les liaisons & l'amitié entre les Citoyens de diverses Républiques, qui composent la confédération Helvétique.

Fin du premier Volume de Pieces diverses.



TABLE

DES PIECES ET LETTRES

Contenues dans ce Volume.

EXTRAIT *du projet de paix perpétuelle de l'Abbé de St. Pierre.* Pag. 1

JUGEMENT *sur la paix perpétuelle.* 62

POLYSYNODIE *de l'Abbé de St. Pierre.* 83

JUGEMENT *sur la Polysynodie.* 115

LETTRE *à M. de Voltaire.* . . 137

RÉPONSE *de M. de Voltaire à la lettre précédente.* . . . . 1[illegible]

LET. *à M***.* 172

LET. *à M. d'Offreville à Douai.* 202

LET. *à M. Usteri Professeur à Zurich.* 213

LET. *au Prince Louis E. de Wirtemberg.* 219

PREMIERE LET. *à M. le Maréchal de Luxembourg.* 241

SECONDE LET. *au même.* . . . 266

LET. *à Madame de T***.* . . . 287

PREMIERE LET. *à M. le Président de Malesherbes.* 293

SECONDE LET. *au même.* . . 301

TROISIEME LET. *au même.* . 310
QUATRIEME LET. *au même.* . 320
LETTRE *à M. l'Abbé Raynal.* . 330
LET. *au même.* 333
LET. *à M. M***. à Geneve.* . 341
LET. *à M. Vernes.* 353
LET. *de M. de Voltaire.* . . 357
RÉPONSE *à la lettre précédente.* 363
BILLET *de M. de Voltaire.* . 370
LET. *à M. de Voltaire en réponse au billet précédent.* 371
LET. *à M. de Boissi.* 373
LET. *à M. Vernes.* 376
LET. *à M. le Comte de Tressan.* 379
REPONSE *à la lettre précédente.* 381
LET. *de M. le Comte de Tressan.* 383
REPONSE *au même.* 385
LET. *du même.* 387
RÉPONSE *à la lettre précédente.* 389
LET. *à M. Scheyb.* 390
LET. *à M. Vernes.* 396
LET. *à un jeune homme.* . . 402
FRAGMENT *d'une lettre à M. Diderot.* 405
LET. *au même.* 407
LET. *à M. Vernes.* 412
LET. *au même.* 315
LET. *de M. le Roy.* 419
REPONSE *à la lettre précédente.* 421
LET. *à M. Vernes.* 424

LETTRE *à M. de Silhouette.* . 427
LET. *à M. Vernes.* 428
LET. *à M. Duchesne Libraire.* . 429
LET. *à Madame d'Az***.* . . . 430
LET. *à Madame C***.* . . 432
LET. *à un anonyme.* 433
LET. *à M***.* 434
LET. *à M***.* 435
LET. *à M. De***.* 436
LET. *à Madame Bourette.* . 437
LET. *à M***.* 439
LET. *à M. Vernes.* 441
LET. *à M. Huber.* 444
LET. *à Messieurs de la Société Economique de Berne.* 446

Fin de la Table.